

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Ordination de prêtres par Mgr Lefebvre Ultime avertissement du Pape



Trois des nouveaux cardinaux photographiés après la cérémonie où ils ont été installés dans leurs nouvelles charges. De gauche à droite, Mgr Ratzinger de Munich, Mgr Benelli de Florence, Mgr Gantin du Bénin. (bélino AP)

Le pape Paul VI a lancé hier un ultime avertissement à Mgr Lefebvre pour lui demander de s'incliner devant l'autorité pontificale et de renoncer à ordonner, mercredi au séminaire d'Ecône, 14 prêtres traditionalistes.

« Nous supplions notre frère de se rendre compte de la rupture qu'il opère », a dit notamment le souverain pontife.

Il semble bien toutefois que les dés soient jetés, et que l'évêque ne re-

viendra pas sur sa décision, provoquant ainsi une rupture avec le Saint-Siège. Les traditionalistes qui suivent Mgr Lefebvre se trouveraient former « de facto » une secte par rapport à l'Eglise romaine. Ils soutiennent eux-mêmes représenter la fidélité à l'Eglise, affirmant que c'est l'Eglise officielle qui s'écarte de la voie.

Paul VI a lancé son avertissement au cours d'un consistoire qui a vu cinq prélats élevés à la pourpre cardinalice. Son discours, placé sous le signe de la fidélité à l'Eglise, a porté en majeure partie sur ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire Lefebvre.

LES PRÉOCCUPATIONS DU SOUVERAIN PONTIFE

Après avoir évoqué « les fruits indiscutablement bénéfiques de la réforme liturgique » et dénoncé les avant-gardistes post-conciliaires « avec leurs improvisations, leurs banalités et leurs légèretés », le Pape en est venu au cœur de sa préoccupation actuelle :

« (...) et maintenant, nous exprimons une fois de plus... la souffrance que nous causent les ordinations illégitimes qu'un de nos frères dans l'épiscopat s'approprie à conférer très prochainement et en récidive (...). Il accentue, de cette manière, son opposition personnelle à l'Eglise et son action de division et de rébellion sur des questions d'une extrême gravité, malgré nos patientes exhortations et la suspense encourue avec interdiction formelle de persister dans des desseins contraires aux normes canoniques ».

« Ainsi, a poursuivi Paul VI, des jeunes sont établis en dehors du mi-

nistère authentique de l'Eglise, et donc empêchés de l'exercer par la loi très sainte de l'Eglise, et les fidèles qui les suivront sont entraînés dans des attitudes de trouble, sinon

► Suite en dernière page

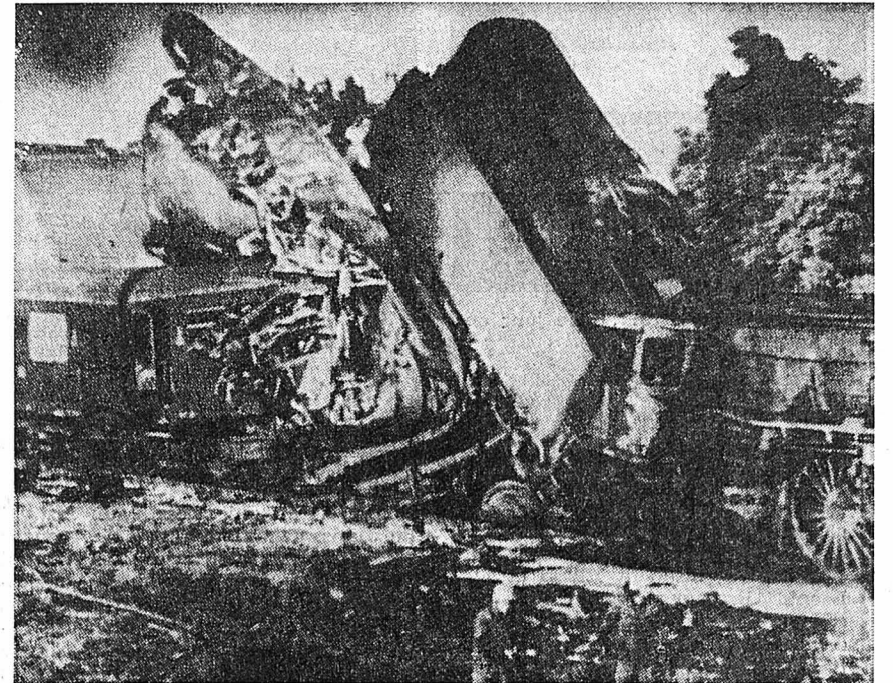
A Besançon

Coup dur pour les « Lipistes »

Coup dur pour les « Lipistes » : la douzaine d'ingénieurs et techniciens de Lip (Société européenne d'horlogerie), qui avaient fondé il y a un peu plus d'un an la « 4 M » (matériel de micro-mécanique médicale), sous l'impulsion de médecins de Besançon, Lyon et Paris, quittent la société et vont créer leur propre bureau d'étude.

Des hommes d'affaires allemands et français s'intéressent à leur brevet. La « 4 M » avait été créée afin de diversifier des branches de Lip, et était un exemple de ce qui pouvait être fait en la matière. La ville de Besançon les avait d'ailleurs aidés.

Un problème subsiste, celui de savoir à qui appartiennent maintenant les quatre brevets déjà déposés. (ap)



Quelques voitures et une locomotive des deux trains qui sont entrés en collision près de Francfort sur l'Oder, en Allemagne de l'Est. (bélino AP)

En Allemagne de l'Est

Catastrophe ferroviaire

Une collision entre un train de voyageurs et un convoi de marchandises a fait 27 morts et 7 blessés dans la nuit de dimanche à lundi près de la gare de Lebus, non loin de Francfort-sur-l'Oder, a annoncé l'agence est-allemande ADN.

Plusieurs voitures du train de voyageurs se sont écrasées contre

des wagons-citernes du train de marchandises, « qui ont commencé à brûler », a précisé l'agence. Il a fallu plusieurs heures pour circonscrire l'incendie, a-t-elle ajouté.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de la collision. (ap)

En raison des exigences des sidérurgistes américains

Commerce international menacé

— par J. BRONSON —

Les industriels américains de l'acier, mécontents des conditions dans lesquelles ils doivent affronter la concurrence étrangère aux USA, ont porté le débat sur le terrain juridique, risquant ainsi de compromettre aussi bien l'importation du vin français que celle des automobiles allemandes.

LES ACCUSATIONS DE L'US STEEL

L'U.S. Steel, le plus gros producteur américain d'acier a en effet porté le problème devant le tribunal des affaires douanières, accusant ses concurrents étrangers de bénéficier d'avantages abusifs par les importantes réductions de droits de douane que leur accorde leur gouvernement à l'exportation.

Ils affirment qu'ainsi l'acier étranger est moins cher que l'américain ce qui rend les produits étrangers plus facilement vendables sur le marché des USA. « Ces exportations d'acier ont généralement bénéficié d'avantages supérieurs (dumping) en arrivant sur notre marché — elles sont vendues à des prix inférieurs à ceux de leur propre marché et à des prix qui ne correspondent pas exactement à leur coût de production », a déclaré le président de l'U.S. Steel, M. Edgar Speer.

L'U.S. Steel assure que ces avantages douaniers constituent de véritables subventions, illégales selon la législation américaine. Elle réclame donc l'instaur-

ration de droits d'entrée compensatoires pour contrebalancer les avantages accordés aux importateurs d'acier aux Etats-Unis.

DES APPUIS

Si U.S. Steel est la seule société à avoir engagé une action judiciaire, elle bénéficie de l'appui de l'ensemble des industriels américains de l'acier. Au début du mois, elle a cherché à accélérer la procédure en demandant au tribunal de prendre une décision pendant l'été. La Cour ne s'est pas encore prononcée, mais l'initiative de l'U.S. Steel a provoqué la colère de M. Robert Strauss, le principal négociateur en matière de commerce du président Jimmy Carter.

Il a qualifié la décision de l'U.S. Steel d'« inconsciente et irresponsable » et il a affirmé qu'elle menaçait tous les échanges commerciaux internationaux. « L'imitation de cette initiative par tout le monde aurait des conséquences très préoccupantes. Le Trésor (l'équivalent du ministère des finances) nous a signalé que près des trois quarts de nos

importations en seraient affectées », a déclaré un collaborateur de M. Strauss.

Il a également fait remarquer que les négociations sur l'acier au sein de l'OCDE devaient démarrer prochainement et que l'initiative de l'U.S. Steel à un tel moment ne faisait pas « preuve de responsabilité ».

► Suite en dernière page

DANS LES MONTAGNES NEUCHATELOISES

Début des joutes sportives

Lire en page 3 et 7

Le chauffage à distance est rentable

Lire en page 13

JURA

Vers une nouvelle réunion au sommet

Lire en page 23

DANS CE NUMÉRO

30 annonces d'offres d'emplois

OPINION

NUCLÉAIRE...

Instinctivement je suis plutôt contre. Subjectivement aussi. Et objectivement je suis dans la situation de la grande majorité de la population : je ne sais trop qui croire... Et comme tout le monde je me dis : « Ils » doivent chercher autre chose en matière d'énergie, autre chose qu'une source « nucléaire ».

Instinctivement contre parce que le « nucléaire militaire » nous a conduits à une aberration, au-delà des limites de l'entendement.

La charge globale d'explosifs atomiques accumulés dans le monde permet de faire sauter la planète. Nous pourrions ainsi nous retrouver tous disséminés dans la galaxie, chacun sur son morceau de Terre... en attendant de « Petit Prince », la poésie en moins !

Oui, sur les plans physique et psychique, pour l'homme et son univers, le nucléaire contient une charge d'angoisse incommensurable et, tant qu'à être angoissé par autre chose, autant tout cristalliser sur le nucléaire. Voilà au moins une angoisse largement partagée.

C'est pourquoi, aussi, parler de la

charge d'espoir du nucléaire trouve peu d'échos.

Et ce n'est pas demain que deux ou trois mille personnes se rassembleront, comme à Goesgen, pour réclamer la construction accélérée de centrales nucléaires eu égard aux espoirs qu'elles portent tout de même dans leurs flancs.

Le problème est grave. Est-il aberrant d'établir une distinction entre le nucléaire militaire angoissant et le nucléaire civil sécurisant et de ne pas tout mêler ?

S'il est un domaine où les nuances n'intéressent personne c'est bien celui-ci, comme tous les problèmes liés aux questions écologiques.

En Occident, les manifestations contre les centrales nucléaires se multiplient. La Suisse n'y échappe pas, on l'a vu le week-end dernier, on le verra probablement le week-end prochain. Et là, distinguons immédiatement les groupuscules d'agitateurs lanceurs de pavés qui visent d'autres buts que la masse, pacifique, des manifestants.

Gil BAILLOD

► Suite en dernière page

Dans la capitale italienne

Nouvel enlèvement

Deux Equatoriens armés et masqués et leurs épouses ont fait irruption hier au domicile d'un riche collectionneur de timbres romain. Emportant de l'argent et des bijoux, ils se sont enfuis en emmenant un otage, la fille du propriétaire, et les trois voitures de la famille.

Le collectionneur, M. Renato Mondolfo, l'un des principaux philatélistes d'Italie, a déclaré à la police que l'un des couples avait autrefois travaillé chez lui comme domestiques. Il s'agit d'Augusto Nieto Aviles et de son épouse, Elena Escobar, tous deux Equatoriens. L'autre couple est également originaire de l'Equateur, a-t-il dit.

Les malfaiteurs ont ligoté et baillonné M. Mondolfo, ils ont enfermé au sous-sol de la villa ses deux peti-

tes filles âgées de deux ans et demi et trois ans et demi, et sont partis en emmenant leur mère, Mme Andretta Mondolfo, 30 ans.

La police, qui avait tout d'abord cru que les deux fillettes avaient également été enlevées, a par la suite retrouvé un message dans lequel les ravisseurs réclament un rançon dont le montant s'élève à un milliard de lires (2,8 millions de francs suisses). Des barrages ont été dressés sur les routes. Des hélicoptères participent également aux recherches. C'est le 43^e enlèvement commis en Italie depuis le début de l'année. Actuellement, plus d'une douzaine de personnes enlevées sont encore entre les mains de leurs ravisseurs.

(ats, reuter, ap)

Notes D'UN PASSANT

Un ami me posait l'autre jour la question :

— On parle toujours de la « qualité de la vie ». Moi je crois que la plupart des gens pensent surtout à la « quantité ». Qu'est-ce que tu en dis ?

— Le fait est, ai-je répondu, que qualité et quantité voisinent très souvent, même si c'est parfois pour se tourner le dos...

On a dit aussi que certains hommes ou certaines femmes ont les défauts de leurs qualités. Or comme les deux sexes ont souvent beaucoup de qualités, on en peut déduire qu'en ce qui concerne les défauts c'est aussi la quantité !

Bref, il faut bien reconnaître qu'à l'heure actuelle et dans la société que nous cotoyons, si l'on place au premier plan la « qualité de la vie », on n'oublie pas ce qui chiffre. Témoin le compte en banque, le taux des salaires, le nombre des cylindres et la longueur de la carrosserie. Il existe également dans ce domaine comptable des conditions de confort, de crédit, de vacances, de déplacements et de possibilités d'avenir. La quantité joue un rôle dans l'air, sur terre et sur l'eau, sans parler du budget militaire. Et ne parlons pas du nombre des divorces, des femmes d'Amin Dada ou du kilométrage des autoroutes. Tout cela durant les 365 jours de l'année et des heures dernières.

Quantité, quantité, quantité... Quant à la qualité de la vie, nous y reviendrons un de ces prochains jours.

Elle est, on le sait, beaucoup plus difficile à analyser, à trouver ou à créer. Quand bien même elle n'exige le plus souvent qu'un peu de bon sens, de cœur et de bonne volonté.

Mais voilà !

Si ça pouvait courir les rues...

Le père Piquerez

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE -
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA-
 TURE - SCIENCES - CUISINE -
 EDUCATION - MODE - JEUX

PAGE

2

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE -
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA-
 TURE - SCIENCES - CUISINE -
 EDUCATION - MODE - JEUX

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE -
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA-
 TURE - SCIENCES - CUISINE -
 EDUCATION - MODE - JEUX

Ephéméride

Mardi 28 juin 1977, 179e jour de l'année

FÊTE A SOUHAITER :

Irénée

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES :

1976 — Au terme de 162 ans de colonisation britannique, les Seychelles accèdent à l'indépendance.
 1974 — Le président Nixon et M. Leonid Brejnev conviennent, au cours de discussions au Kremlin, d'une coopération américano-soviétique en matière de construction de logements, d'énergie et de recherches médicales.

1948 — La Yougoslavie est exclue du Cominform pour hostilité envers l'URSS.

1941 — Les Allemands occupent Minsk, en Union soviétique.

1914 — L'archiduc d'Autriche François-Ferdinand et sa femme sont assassinés à Sarajevo par un révolutionnaire bosniaque, attentat qui sera à l'origine de la première guerre mondiale.

1902 — Le Congrès américain autorise le président Théodore Roosevelt à racheter les droits de la Compagnie française du canal de Panama et acquérir, auprès de la Colombie, un contrôle perpétuel de la zone du canal.

ILS SONT NÉS UN 28 JUIN :

Jean-Jacques Rousseau, écrivain de langue française né à Genève (1712-1778) ; — Giuseppe Mazzini, patriote italien (1805-1872) ; — l'écrivain et auteur dramatique italien Luigi Pirandello (1867-1936).

Septième art

A la découverte de talents inédits au festival d'Annecy 77



Une image du film « Le château de sable » de Co Hoedeman (Canada), grand prix ex-aequo.

L'ambiance qui règne à un festival de films d'animation comme Annecy est totalement différente de celle qui caractérise les autres manifestations cinématographiques ; on pourrait plutôt la comparer avec le climat qui se retrouve aux foires d'antiquaires, car les animateurs comme les restaurateurs sont des artisans.

Un brin de poésie, une certaine candeur, le pouvoir d'un contact rapide sont quelques caractéristiques des artistes côtoyés pendant quelques heures ou quelques jours au bord du lac d'Annecy. Individualiste souvent par obligation, l'animateur met dans son œuvre toute sa sincérité, son authenticité et tend à une vraie communication entre les êtres.

UNE LIBERTÉ D'EXPRESSION LA PLUS TOTALE

On trouve dans ce genre de film ce que l'on cherche vainement dans les longs-métrages de fiction : des recherches esthétiques et graphiques qui s'inscrivent dans la perspective des travaux d'artistes d'aujourd'hui. Ainsi à l'image des préoccupations de notre monde, le rire était relativement rare dans la cuvée 77 ; il laissait place à des films souvent graves, parlant de pollution, d'oppression et de répression.

Car par le truchement d'une simple ligne animée on peut raconter des choses insolites, folles ou tragiques.

Cette technique est maintenant non seulement entrée dans les mœurs, mais aussi dans chaque ménage, puisque chaque soir un spot animé introduit la série publicitaire à la télévision. En bref, le dessin animé est obtenu en filmant image par image une suite de dessins légèrement modifiés, et qui à la projection donnent l'illusion du mouvement.

A partir de cette technique de base, des recherches animées ont été développées dans de nombreux secteurs : celui des poupées par exemple. Dans ce genre, le Japonais K. Kawamoto a donné dans « Le temple de Dojoji » une merveilleuse illustration d'une histoire d'amour impossible, démontré par un brillant travail d'équipe entre manipulateurs des poupées et dessinateurs du back-ground (arrière-plan) très dans la tradition du pays du soleil levant. Les Allemands K. Georgi (« La Belle et la Bête ») et S. Latal (« Rubenzahl et le cordonnier ») font un travail plus classique, tiré de contes pour enfants. I. Nordstein réalise avec « Un hérisson dans le brouillard » une brillante transposition pour enfants également, mais en donnant à la fois libre cours à la fantaisie et à l'inspiration.

UTILISATION DE NOUVELLES TECHNIQUES

Une nouvelle veine a été explorée par les Américains ; l'utilisation de source lumineuse déjà largement employée dans l'animation expérimentale refait surface dans « Showtime Campaign » de M. Howard et G. McGinnis. Les

auteurs utilisent les sources lumineuses publicitaires dans une perspective proche de la tendance hyperréaliste en peinture ; le résultat assez spectaculaire ne fait pas oublier l'arrière-plan économique. Dans les autres tendances, il y a peu de chose à signaler, sinon des recherches au stade expérimental sur ordinateur qui pourraient apporter quelques surprises dans les années à venir, et le raffinement obtenu par Co Hoedeman et Caroline Leaf dans la maîtrise de l'emploi du sable. Par ailleurs le comité de sélection semble avoir fait preuve de clairvoyance en choisissant avant tout des films bien construits et rythmés, animés correctement et soulignés par une bonne bande sonore, et préférant l'œuvre d'un jeune à celle d'un auteur déjà connu.

Si le niveau de l'ensemble du programme du concours était intéressant, la sélection de l'information n'atteignait pas le niveau des crues précédentes. D'autre part, il aurait peut-être fallu réserver une case à des films d'autres pays que nous ne reverrons jamais comme l'Iran, le Chili ou Singapour.

UN PALMARÈS DIFFICILE A ÉTABLIR

Le choix d'un jury est souvent subjectif. Plusieurs de mes voisins anglosaxons ne classaient pas les films visionnés par techniques ; ils remarquaient que nous avions déjà cette année plusieurs films avec des serpents ou des vers de terre, ou des films fourre-tout, par contre pas de films avec des femmes au lit, et absence aussi des tapis volants ; nous sommes loin de l'esprit cartésien...

Deux grands prix sont signalés à l'attention. « David » du Hollandais

Extraits du Palmarès

Deux Grands Prix du Film d'Animation - Annecy 1977

« David » de Paul Driessen (Hollande).

« Le château de sable » de Co Hoedeman (Canada).

Prix spécial du jury :

« Phénix » de Petar Gligorovski (Yougoslavie).

Prix du film pour la jeunesse :

« Icare et les Sages » de F. Khitrouk (URSS).

Prix de la Critique :

« La métamorphose de M. Samsa » de C. Leaf (Canada).

« Rondino » de C. Szorady (Hongrie).

Paul Driessen, auteur ayant travaillé à l'Office national du film du Canada, vaste pépinière de talents et pas seulement dans le domaine de l'animation. P. Driessen est rentré en Europe pour traiter du sujet éternel de David et Goliath. Dans son film David est si petit qu'on ne peut le voir. D'un trait simple l'auteur donne toute la force à son œuvre. Il donnait d'ailleurs dans « l'assassinat d'un œuf » une autre vision tragi-comique de l'existence d'un homme découvrant la vie dans son œuf à la coque.

Co Hoedeman est comme son collègue Driessen, Hollandais, mais il travaille lui à l'ONF au Canada. Son film « Château de sable » est le fruit de 20 mois de travail, de la conception à la finition. Il a bénéficié d'une aide de 86.000 dollars pour un film de 13 minutes, de quoi faire sursauter nos réalisateurs suisses !

Son film est pensé pour les enfants, et les personnages presque irréels qu'il a créés pour faire construire son château, semblent sortis d'un conte extravagant ou tombés d'une autre planète.

Hoedeman fait également appel au sens de l'imagination des enfants qui peuvent à partir du matériau que constitue ce film inventer de multiples histoires.

PRÉSENCE FÉMININE : UNE PERLE DU CANADA

Caroline Leaf s'impose définitivement comme une animatrice dont il faut suivre de près la carrière. Après un prix à Annecy 75 pour le merveilleux « Mariage du Hibou », elle obtient le Grand Prix du Festival d'Ottawa 76 avec « The Street ». C. Leaf utilise la même technique particulière d'animation de sable pour « La métamorphose de M. Samsa », une époustouflante adaptation de Kafka. En moins de 10 minutes, elle recrée un univers lugubre et fantastique, par petites touches parfois proches de l'abstraction ; son film a constitué un des grands moments d'émotion de ce festival.

Oublié au palmarès officiel, « La métamorphose » a reçu le prix de la presse ex-aequo avec « Rondino » du Hongrois Csaba Szorady. C'est une vision très crue de l'oppression que donne Szorady en quelques traits : deux bourreaux en habits de travail torturent un personnage ressemblant étrangement au Christ. Leur tâche terminée, ils retrouvent leurs visages humains, le facisme ordinaire se dissimule souvent sous des aspects anodins. Excellente synthèse en deux minutes d'un type d'inquiétude présente également dans « He, TE ! » de P. Szoboszlai, protestation contre l'esprit de destruction et de mort qui hante l'homme ; pour « Lamer, pour une seconde chance », l'Américaine Faith Hubley révèle au moyen de merveilleux dessins le mécanisme de la pollution de la mer, pourtant source indispensable pour l'équilibre de notre univers. Assez étrangement le film bulgare « Panta Rhei » de G. Tchavdovov incitait à la méfiance face aux idoles, et le film soviétique de F. Khitrouk « Icares et les sages » ouvrait la porte à la poésie et au non-conformisme. L'ensemble de la sélection yougoslave a fait preuve du dynamisme des différents studios où l'animation est très considérée. Avec « Le passage à niveau » le Polonais J. Kucia au moyen de papiers découpés, introduit une tranche de vie. Autour d'un petit événement quotidien, le rassemblement de personnes attendant la venue du train, plane un sentiment étrange : l'attente, un arrêt pour le rêve.

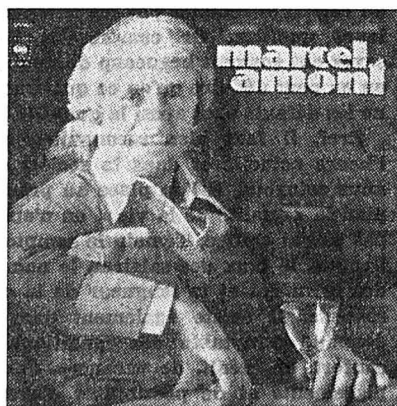
Sélection assez pauvre de France, si ce n'est le seul film érotique « Les nuits de Casimir et Laetitia » de C. Deplante. Tout est ici dans le pouvoir de la suggestion des rêves et fantasmes des habitants d'un chalet. Les trois œuvres de la présence suisse étaient brillantes sur le plan technique, mais n'éclataient pas réellement, manquant de ce petit quelque chose indispensable qui donne au dessin animé toute sa force.

Jean-Pierre Brossard

Deux générations... en voix!

Une voix légère, bien posée, permettant des performances, est agréable et a toujours séduit le public. On en a deux exemples avec des albums récents dus à des artistes de deux générations.

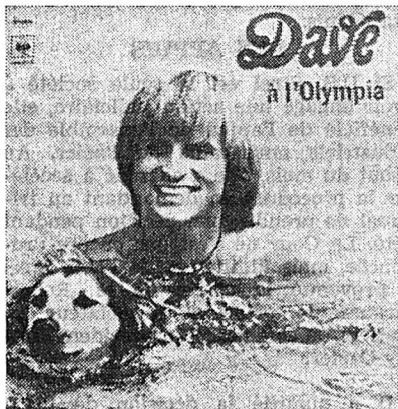
Marcel Amont avait quelque peu disparu des affiches ces dernières années, mais personne n'avait oublié ce véritable feu follet qui nous revient avec un album proposant douze chansons dont il est l'auteur ou le compositeur pour onze d'entre elles (CBS 82028). Bien que ses cheveux aient blanchi, il n'a rien perdu de sa fraîcheur et de sa jeunesse, sa voix est toujours aussi pure et l'on trouvera parmi ces nouveaux titres des mélodies fort plaisantes, comme « Pauvre Crésus », « Fleur de Lotus », « C'est arrivé à d'autres », « Quand la lampe est allumée » et autres « Les bonshommes verts ». Tendresse, gaieté, c'est un disque reposant qui nous permet de retrouver un artiste de grand talent,



qui ravira les fidèles de Marcel Amont et saura sans doute trouver grâce auprès de la nouvelle génération, qui n'est pas insensible à la qualité de l'interprétation. Rappelons que Marcel Amont sera sur scène en septembre, à Delémont, où ses admirateurs de toute la région pourront l'applaudir.

On a la preuve du goût des jeunes pour les voix extraordinaires avec le succès fulgurant de Dave. Engagé en mai pour une semaine à l'Olympia, Bruno Cocatrix lui a immédiatement signé un nouveau contrat

pour fin décembre - début janvier. C'est à cette époque qu'un ou une des participants à nos jeux de la page des jeunes sera invité par lui à l'un de ses récitals. Et c'est précisément ce récital, enregistré en public à l'Olympia, qui fait l'objet d'un



récent 33 tours exceptionnel (CBS 82072). Dave, c'est à la fois une voix et une personnalité sympathique. A l'écoute de ces chansons on comprend l'engouement des foules pour ce petit Hollandais qui interprète... Brahms ou Glen Miller en se jouant de toutes les difficultés musicales que recèlent de telles pages ! Dave chante l'amour, mais il le fait sans mièvrerie, sur des rythmes joyeux ou pleins de nostalgie. « Le marchand de rêves », « Hurlevent », « Du côté de chez Swann », « Tant qu'il y aura » sont toutes des mélodies que l'on fredonnera volontiers (sans malheureusement parvenir à égaler les performances vocales de Dave, qui atteignent leur sommet dans « La décision » et « Vanina » !). Un moment de tristesse se trouve aussi sur ce disque, avec « Derrière un sourire » qui permet d'apprécier toute la sensibilité de cet artiste au talent aussi grand que sa chaleur humaine et qui saura conquérir tous les publics par son charme et sa gentillesse. (dn)

MICROS ET SILLONS

Au Conservatoire

Au Locle, clôture avant un jubilé

Comment ne pas s'émerveiller devant la patience et la compétence dont les enseignants du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds et du Locle font preuve pour acheminer les jeunes enfants qui leur sont confiés vers les chemins de la musique. Il faut dans ce domaine féliciter la classe d'ensemble, les classes de solfège, les professeurs et Robert Faller qui développent à cet égard une activité dont nous avons pu apprécier une fois de plus la sérieux et la qualité.

Avant La Chaux-de-Fonds, c'est au Temple du Locle que le Conservatoire présentait hier soir à un nombreux public un programme de clôture d'un niveau tout à fait remarquable.

Au cours de son allocution, Me Roland Châtelain, président du Conseil de direction, dit l'importance toute particulière dont était revêtue cette séance de clôture par le fait tout d'abord que les certificats et les diplômes sont toujours plus nombreux, par le fait également qu'elle précède les manifestations qui marqueront en automne le cinquantième anniversaire du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds et du Locle, les projets sont nombreux. Il rappela la souscription ouverte pour ce jubilé. Il nomma les membres du Conseil de direction élus en décembre 1976 (nous en donnerons la composition dans notre édition de demain, la place nous manquant ce soir). Il remercia M. Pierre Jacot-Guillarmod son prédécesseur qui mena de main de maître l'administration de l'institution ; M. René Mattioli dont l'expérience et la culture ont été précieuses ; M. Robert Faller, directeur ;

La perle

Les parleurs de notre radio romande ont énormément de peine à prononcer le U dans certaines diphtongues. On pourrait croire qu'ils sont belges ! (et non Belges, merci au typo !) Par exemple, j'ai entendu le même jour parler du scrutin fédéral du 12 « joint », et d'un gaillard disparu du village valaisan de « Grimisouat » (Grimisuat) !
 Le Plongeur

les professeurs, les secrétaires, la Radio romande qui chaque année enregistre diverses prestations. Il félicita les élèves et distribua les prix de solfège Nelly Zehr (le palmarès paraîtra dans notre édition de demain).

Quant aux exécutions des élèves professionnels, depuis plusieurs semaines on a entendu ces différents lauréats, on les a analysés, soupesés, jugés. On a appris à connaître leur jeu, leur style, si bien qu'on ne peut plus dire qu'une chose : c'est qu'ils ont tous magnifiquement résisté : bravo.

Terminons en disant que l'Orchestre du Conservatoire, ainsi que Paulette Zanlonghi, Mady Bégert et Samuel Terraz ont collaboré efficacement à la réussite de cette soirée.

Ce soir, audition de clôture et remise des prix à la Salle de musique.

D. de C.

Dernières auditions avant la clôture

Tout au long de l'année les auditions d'élèves ponctuent la vie du Conservatoire d'heureux moments musicaux, tout en proposant au public — l'entrée y est libre — des manifestations diverses et fort appréciées. De la musique on peut en faire pour soi, pour son plaisir, mais on la fait mieux quand c'est pour d'autres et les professeurs le savent bien.

Relevons au hasard des auditions de ces derniers jours, celle de la classe d'orgue, classe qui en ce moment a la particularité de n'être constituée que d'élèves professionnels à l'exception d'un jeune débutant. Philippe Laubscher et ses élèves se sont efforcés de composer un programme attractif, ils en ont fait une audition de concert. Tous ont joué admirablement, avec talent, une bonne technique et chez chacun un sentiment musical personnel. Christine Dumont et Maryclaude Paratte ne craignent pas d'aborder les plus grandes œuvres du répertoire, Choral No 3 en la mineur, Pièce héroïque de César Franck, Prélude et

fugue en ut majeur de Bach et même une introduction et fugue en ré mineur pour orgue à quatre mains et autant de pieds de Franz Lachner... La personnalité de ces jeunes musiciens apparaît déjà affirmée, l'une et l'autre ont beaucoup de qualités musicales diverses, elles ont en commun la grâce de l'ignorer.

Deux mots encore de la dernière audition de cet exercice, celle de la classe de Francis Zanlonghi où plusieurs disciplines s'y côtoyaient, inédite en sa conclusion.

Après les ravissantes exécutions de tous jeunes violonistes, celles des élèves professionnels apportaient le témoignage d'un acquis musical dans des œuvres de Brahms et Sarasate qui trouvèrent sous les doigts de Françoise Scholler et Claude Marguerat ampleur et générosité. Cette audition laissait une marge de temps suffisante pour permettre à quelques élèves du Conservatoire et à leurs amis d'agrémenter cette séance d'excellentes exécutions dans le style folk.

D. de C.

Hair-vision 77: sous le signe de la beauté et de l'élégance

L'initiative des maîtres-coiffeurs de La Chaux-de-Fonds et du Locle, de transformer en véritable fête et spectacle la traditionnelle remise des certificats de capacité, est des plus heureuses. A voir le public nombreux qui se pressait, dimanche soir, dans la grande Salle de la Maison du Peuple, c'est également un grand succès. Ainsi que le relevait M. Guy Bédât de l'Office cantonal des apprentissages dans sa brève allocution: « La coiffure est le couronnement d'un tout qui se nomme élégance ».



La coiffure est le couronnement d'un tout qui se nomme élégance. (photo Impar-Bernard)

Les démonstrations que nous avons pu voir lors de cette présentation ont été la preuve évidente, tout comme elles confirment que cet art continue à évoluer vers le naturel, la souplesse et la fantaisie. Avant la remise officielle de leurs diplômes aux nouveaux coiffeurs et coiffeuses, les apprenties de première et deuxième années illustrèrent leur pratique et leur talent. Disposant d'un quart d'heure pour terminer une coiffure préalablement mise en forme, elles s'ingénierent à transformer des têtes couvertes de pinces ou de bigoudis en de petits chefs-d'œuvre d'élégance et de beauté. L'éventail des genres était large et déjà pour chacune l'évidence d'une certaine maîtrise du métier.

La loi des grands nombres nous fait parler au féminin alors que par-ci par-là quelques garçons manifestaient le même talent en coiffure dames ou messieurs. Il semble en effet que le recrutement de la profession en personnel masculin est nettement en baisse et, messieurs, il sera de plus en plus fréquent de vous faire coiffer par des mains féminines, ce qui deviendra peut-être un nouveau charme apprécié.

Mais pour les jeunes filles, ce métier garde tous ses attraits et l'effectif actuel pour La Chaux-de-Fonds est de 43 apprentis en première année et 35 en deuxième année.

La soirée cependant, menée tambour battant par deux présentateurs diserts comme des Figaros, comme il se doit, et accompagnée en musique par l'orchestre Pier Nieders, était surtout la fête des apprentis de troisième année, devenus depuis dimanche, des coiffeurs diplômés. Leurs prestations se basaient sur un programme entièrement libre, donc une coiffure exécutée dans la discipline ou méthode de leur choix. Les réussites furent de tous genres, sages ou extravagantes, en vagues souples ou avec force bouclettes, du jour ou du soir, le savoir-faire du professionnel allié à l'imagination tous azymuts.

Un jury composé de maîtres-coiffeurs de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel était chargé d'apprécier à leur juste valeur les réalisations de chaque catégorie.

On reconnaissait dans l'assemblée M. Guy Bédât, de l'Office cantonal des apprentissages, déjà cité, et M. et Mme Hirt, et Mme Gamba, du même office; M. Gschwind, président central de l'Association suisse des maîtres-coiffeurs; M. Egger, directeur de l'Ecole des arts et métiers, accompagné de son successeur, M. Luthy; Mme et M. Roulet, préposé à l'Office communal des apprentissages, et divers représentants de l'Association des maîtres-coiffeurs, sections de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Neuchâtel, dont M. Eggenberger qui tint à féliciter et remercier la section organisatrice.

Partie dans une belle ambiance, la soirée s'est poursuivie par un bal conduit par l'orchestre Pier Nieders. Une manière des plus agréables de fêter les nouveaux coiffeurs et coiffeuses et de présenter la profession au public.

LES LAURÉATS

MESSEURS. — Liliane Folly 5,6 (article 30); Ghislaine Folly, premier prix, 5,4; Diane Tornare, deuxième prix, 4,9; Christine Crevoisier; Ubaldo Cresta.

DAMES (SECTEUR NEUCHÂTEL). — Chantal Niggeler, premier prix, 5,3; Jacqueline Tomasina, deuxième prix 5,2; Chantal Aubert, troisième prix 5,1; Marianne Schwab, troisième prix 5,1; Christiane Bossy; Fabienne Calame; Micheline Charrière; Maria-Carmen Corral-Gonzales; Claudine Dousse; Ornella Gabino; Catherine Gobbo; Micheline Hofmann; Chantal Maurer; Bernadette Moret; Christiane Robert-Nicoud; Janine Roulin; Viviane Ruedin; Erika Seidel; Michèle Veesser; Marlène Vermot.

DAMES (SECTEUR LA CHAUX-DE-FONDS). — Franziska Schurch, premier prix, 5,3; Ghislaine Crosset, deuxième prix, 5,2; Marlène Baehler, troisième prix, 5,1; Claire-Lise Glauser, quatrième prix, 4,9; Christiane Aeb; Patricia Cattin; Marie-Louise Cuenca; Evelynne Dérans; Pierrette Egger; Antonio Ferrari; Anne-Catherine Kohler; Ariane Leggeri; Rosaria Llorens; Sonia Meyer; Dominique Nussbaum; Maria Rubio; Jean-Clau de Sarrieu; Gisèle Tornare.

Le club de boules l'Epi a fêté ses 25 ans



De toutes les manières, mais heureusement surtout de la meilleure, le 25e anniversaire du club de boules l'Epi a été bien arrosé! Ayant pris la précaution de prévoir une cantine couverte, les organisateurs de la fête ont néanmoins pu faire face avec beaucoup de succès aux caprices du temps. Samedi après-midi, samedi soir, et dimanche encore, la meilleure ambiance a régné aux Pervenches, où se déroulait la kermesse anniversaire. Petits et grands se sont divertis aux divers jeux. La soupe aux pois, le jambon, les frites, accompagnés naturellement des boissons adéquates, étaient là pour susten-

ter agréablement les participants. Emmené par l'orchestre « Duo 70 », un grand bal en plein air a entretenu l'atmosphère jusqu'aux petites heures, tandis que le dimanche on se remettait en forme au concert-apéritif, avec même un rayon de soleil dans la sangria.

On souhaite d'autres quarts de siècles profitables à ces boulistes qui contribuent, à leur manière, à la sauvegarde du patrimoine régional. Le club de boules l'Epi, en effet, s'efforce de maintenir le jeu de quilles neuchâtelois et à sauver ces bons vieux « ponts neuchâtelois » qui font partie de notre folklore. (k-photo Impar-Bernard)

Début des 13es Joutes sportives de l'Ecole secondaire

C'est sous le soleil qu'ont débuté hier au Centre sportif de La Charrière, au Pavillon des sports, et dans les halles des collèges Numa-Droz, de Bellevue et des Forges, les treizièmes Joutes sportives de l'Ecole secondaire. Celle-ci se dérouleront toute la semaine. Elles se termineront en effet jeudi par les finales et la proclamation des résultats.

Lors de la journée d'hier ont eu lieu les premières éliminatoires des sports collectifs: basketball, handball et football, éliminatoires qui se poursuivront aujourd'hui et demain. A signaler encore que mercredi se disputeront les épreuves de natation. Voici les premiers résultats:

Handball, filles, 1re catégorie: IS3 - IS2 7-8 (pénalités); 1C11 (B) - 1MP 33 2-5; 1MP 12 - IS1 1-6; 1MP 2 (A) - IS 12 3-22; 1MP 11 - 1MP 14 6-5; 1MP1 - 1MP31 3-5; 1C2 (B) - 1C1 (A) 12-8; 1MP13 - 1C1 (B) 9-2; 1MP4 - 1MP2 (B) 9-4; IS4 - 1MP5 (B) 7-3; 1MP15 (A) 1C11 (A) 5-7; IS13 - 1MP 15 (B) 7-0; 1C12 (A) - 1C2 (A) 9-4; IS11 - 1C12 (B) 6-10; 1C1 (C) - 1MP 32 1-10.

Basketball, 2e cat., filles: 2C1 - 2M3 2-10.

Football, 2e cat., garçons: 2M11 - 2S1 6-1; 2M1 - 2M12 0-5; 2P1 - 2S2 (C) 2-0; 2S11 (A) - 2S13 (A) 4-2; 2S2 (B) - 2P3 3-1 (pénalités); 2S3 (B) - 1PM20 0-7; 2P2 - 2M2 7-0; 2S11 (B) - 2S3 (A) 0-4; 2P12 - 2M13 0-1; 1PM8 - 2S13 (B) 0-3; 2C1 - 2M3 2-3 (pénalités); 1PM34 - 2P13 2-1.

Football, 1re cat., garçons: 1MP2 - IS1 0-1; IS3 (A) - IS4 (A) 1-0; IS13 (A) - 1MP12 4-0; IS11 (A) - IS5 (A) 2-0; IS13 (B) - IS12 0-8; IS4 (B) - 1MP4 2-4 (pénalités); IS2 - 1MP5 1-4; IS11 (B) - 1MP11 0-1; IS3 (B) 1C2 0-3; 1MP14 - 1C12 7-0; 1MP1 - IS5 (B) 2-0; 1MP3 - 1MP15 4-3.

Basketball, 3e cat., filles: 3M2 - 3S2 8-24; 3P33 - 3C1 (A) 6-9; 3M12 (A) - 3M11 15-8; 3T26 - 3C41 (A) 10-8; 3P22 - 3S41 6-14; DST26 - 3P32 4-13; 3C11 (A) - 3C1 (B) 38-0; 3M41 - 3P23 7-4; 3P21 - 3M1 8-15; 3S1 - 3C41 (B) 30-4.

Football, 3e cat., garçons: 3C1 - 3S2 0-6; 3P22 - DS62 2-0.

Estiville

Très grand succès pour Spartanburg High School Band and Orchestra



L'orchestre symphonique de Spartanburg High School a fait salle comble.

Les salves d'applaudissements qui crépitaient hier soir à la Salle de musique étaient adressées non seulement aux 220 instrumentistes de la Spartanburg High School mais aussi à l'ADC - Office du tourisme et à Musica-Théâtre. Depuis cinq ans, chaque année à pareille époque, ces deux institutions locales conjuguent leurs efforts afin d'offrir au public chaux-de-fonnier une série de manifestations musicales par l'entremise d'ensembles d'étudiants venus d'outre-Atlantique. A voir la foule qui se pressait hier soir, occupant jusqu'aux derniers strapontins de la Salle de musique, ces concerts sont particulièrement appréciés par la population.

Il est vrai que le concert, ou plutôt les concerts, étaient de choix. L'orchestre symphonique avec ses 83 instrumentistes et l'harmonie de 134 (!) musiciens de Spartanburg figurent parmi les plus prestigieux ensembles venus des Etats-Unis que nous avons eu l'occasion d'entendre dans le cadre des activités placées désormais sous le titre « Estiville ».

Dans l'impossibilité de détailler ici le programme tant il fut copieux, bornons-nous à relever les qualités essentielles qui sont sur le pan musical: justesse, dynamisme, fusion, infaillibilité rythmique. Sur celui de la présentation, comment ne pas être émerveillé par tant de discipline et de maintien, d'attention mais aussi de joie de « faire » de la musique. Une fois de plus, ce concert nous aura permis de constater combien la pratique de la musique est un des éléments essentiels de la formation de l'éducation des jeunes. La jeunesse étudiante américaine n'est ni plus ni moins musicienne que la nôtre. Quand on aura mieux réalisé chez nous aussi que la formation musicale peut être un apport précieux pour l'éducation et quand on aura consenti à donner à la musique la place qui lui revient à l'école notamment, chez nous aussi naîtront des ensembles semblables qui peuvent contribuer à développer la vie culturelle d'un pays, car on forme moins de musiciens professionnels dans ces orchestres que des mélomanes critiques et très avertis par la pratique personnelle de la musique dans un orchestre.

Programme copieux disions-nous, mais aussi combien varié. En première partie, M. Allen et M. Irwin mirent en évidence un très beau talent dans les interprétations respectives de l'Allegro appassionato pour violon et violoncelle et l'Introduction et Rondo Capriccioso pour violon de Saint-Saëns mais encore l'ensemble symphonique se distingua dans l'interprétation — parfois un peu dure d'attaque de son, il est vrai — d'œuvres du répertoire classique, sous la direction de Dean Angeles. En seconde partie, la douceur des bois et la rutilance des cuivres dirigés par James A. Smith notamment, firent vibrer la salle. On vit même l'auditoire chanter et siffler à l'unisson des mélodies dirigées par de gracieuses majorettes.

Spartanburg High School Band and Orchestra achevait en notre ville une tournée qui l'a mené dans plusieurs pays d'Europe. Souhaitons à ces jeunes musiciens un bon retour en Caroline du Sud en souhaitant les revoir un jour à La Chaux-de-Fonds.

E. de C.

PROCHAINE MANIFESTATION ESTIVILLE: jeudi 30 juin, dans le cadre de la Fête de la jeunesse, concert varié au Parc des Crêtets (fanfare, chœur d'hommes, folk et chansons, avec buvette et carrousel).

Boccia: valeureux Montagnards!

Le Boccia-Club « Montagnard » organisait le week-end dernier son tournoi intercantonal inscrit au calendrier de l'Union suisse de boules. Malgré le mauvais temps, le tournoi s'est déroulé normalement, en utilisant les pis-

tes couvertes du BC Montagnard, de Neuchâtel et de Couvet. Les Montagnards ont montré leur ardeur à vaincre, puisqu'ils se sont adjugés les deux premiers rangs. A relever que le junior Bavaresco, âgé de 17 ans, s'est classé 2e. Les résultats sont d'ailleurs les suivants: 1. Maconi-Poloni, BC Montagnard; 2. Bavaresco-Palestini, BC Montagnard; 3. Scapuso-Benggly, Neuchâtel-Sport; 4. Brumana-Pellegrini, BC Montagnard; 5. Neuchâtel-Sport II; 6. Neuchâtel-Sport I; 7. Neufeld Berne I; 8. Bienne I.

Une remorque se renverse

Hier, à 12 h. 25, M. J. K., d'Oensingen (SO), circulait avec un train routier rue de la Ruhe en direction nord. En s'engageant avenue Léopold-Robert, lorsqu'ils tourna à droite, suite à une vitesse inadaptée, la remorque se renversa sur le flanc gauche. Dégâts matériels.

état civil

LUNDI 27 JUIN

Naissances

Pittet Yvan Jean-Jacques, fils d'Arnold Gérard, régleur de machines, et de Anne Marie Denise, née Jeanbourquin. — Baume Maryline Thérèse, fille de Germain Julien, polisseur et de Maria Verena, née Bader.

Mariage

Boichat Jean-Bernard Philippe et Ferioli Ornella Maria.

Décès

Girard, née Notz, Marthe Emma, née le 1er octobre 1901, veuve de Girard, Henri Jules. — Droz-dit-Busset, née Guinand, Fernande, née le 6 novembre 1897, épouse de Droz-dit-Busset, Louis Henri. — Huguenin-Elie, née Reber, Emma, née le 2 octobre 1894, épouse de Huguenin-Elie, Constant-Auguste. — Jäggi Walter, né le 25 octobre 1905, époux de Madeleine Suzanne, née Junod.

Autres informations
chaux-de-fonnières
en page 5

LE CRÊT-DU-LOCLE

Requête au Conseil d'Etat

Vu les innombrables accidents qui se sont produits au carrefour du Crêt-du-Locle, vu les accidents graves survenus à deux fillettes en deux ans à cet endroit, vu les risques certains qu'en courent les piétons à traverser la T 20, MM. Alain Schaldenbrandt, instituteur, et Pierre-Frédry Stauffer, agriculteur, viennent d'adresser une requête au Conseil d'Etat, dans laquelle ils demandent de toute urgence un aménagement adéquat de ce carrefour ainsi que l'installation d'un passage souterrain. Cette requête a été signée par 137 personnes domiciliées dans cette région.

chauxorama

Mécaniciens oubliés

Dans la longue liste des lauréats du Technicum neuchâtelois que nous avons publiée hier, quatre noms ont malheureusement été oubliés. Il s'agit, à l'Ecole professionnelle, de M. Christian Curty, La Chaux-de-Fonds, qui a obtenu son certificat de mécanicien en automobiles, catégorie poids lourds, avec la note de 5,0, de M. Henri Dubois, Chézard, qui a également obtenu ce certificat de mécanicien auto, catégorie poids lourds, et de M. Jean-Paul Von Allmen, qui a obtenu lui le titre de mécanicien en automobiles. Enfin, à l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique, M. Paolo de Paoli a obtenu le certificat de mécanicien de précision.

Au Tribunal de police

Lors de sa dernière séance, le Tribunal de police, présidé par M. D. Landry, qu'assistait M. O. Brand, substitut-greffier, a examiné huit affaires. Il en a renvoyé une pour complément de preuves, et dans une autre a conclu à la libération pure et simple du prévenu. Il a prononcé les six condamnations suivantes: H. N., 28 jours d'emprisonnement, 500 fr. d'amende et 250 fr. de frais, pour ivresse au volant et infraction à la LCR; J. B. E., 10 jours d'arrêts et 50 fr. de frais pour infraction à la loi sur la taxe militaire; J. F. P., 100 fr. d'amende et 30 fr. de frais, pour infraction à la loi sur la taxe militaire; J. P. A., 50 fr. d'amende et 110 fr. de frais, pour infraction à la LCR; K. A., 20 fr. d'amende et 60 fr. de frais, pour infraction au règlement d'exécution de la loi sur la taxe et la police des chiens; J. J. B., 10 fr. d'amende et 10 fr. de frais, pour infraction à la LCR.

Dans notre institut

Préparez votre corps et votre visage pour les vacances

Soins complets du visage comprenant:

Gommage - Vapozone - Masque fusible ou dentelle (exclusivité de l'Institut) - Epilation - Massage - Maquillage - Durée 1 h. 30.

ou

ÉPILATION À LA CIRE CORPS ET VISAGE
ÉPILATION EFFECTIVE AVEC DÉPILATRON
TEINTURE CILS ET SOURCILS
MAQUILLAGE
MANUCURE
MODELAGE CORPS ET VISAGE MARIA GALLAND

Notre esthéticienne diplômée de l'Ecole Marie-Louise Roy Paris, l'Institut Guerlain Paris, l'Ecole Maria Galland Paris est à votre service de 7 h. 30 à 18 heures.

VOUS RECEVREZ A L'INSTITUT NOTRE CADEAU VACANCES

+ DOUBLE chèques fidélité  SUR TOUS LES SOINS

Institut de beauté Parfumerie Dumont

Avenue Léopold-Robert 53 - Daniel-JeanRichard - Tél. (039) 22 44 55

DISCOUNT DU MARCHÉ AF

CONGÉLATEURS FRIGOS

dès fr. 258.-

Le froid est meilleur marché chez nous.

Prix imbattables à l'emporter.

Ex. bahut 270 l. 490.-

Grandes facilités de paiement Naturellement

Fornachon & Cie
Rue du Marché 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 23 25

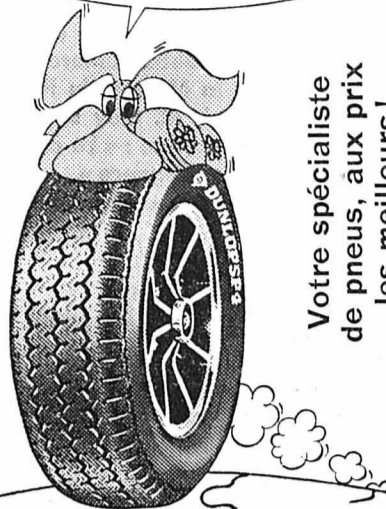
A LOUER
STUDIO MEUBLÉ

Paix 19

Fr. 320.-

Tél. (039) 23 60 26.

En vente chez:
AUTO-DISCOUNT
DE L'ÉTOILE
Fritz-Courvoisier 28



Votre spécialiste de pneus, aux prix les meilleurs!

DUNLOP
SP4 WORLDBEATER
Le pneu à ceinture d'acier radiale Aquajet «longue durée».

OFFRES D'EMPLOIS

APPARTEMENTS À LOUER

À LOUER pour le 1er juillet ou à convenir,

un studio

meublé, tout confort, au centre de la ville, tél. (039) 23 88 27.



Jean-Charles Aubert
Fiduciaire et régle
immobilière
Av. Charles-Naine 1
Tél. (039) 26 75 65
La Chaux-de-Fonds

A LOUER

très bel appartement
d'une chambre

Tout confort. Salle de bain.
Cuisine agencée.

OFFRES D'EMPLOIS

au printemps

cherche

DAME D'OFFICE

AUXILIAIRE

pour le bar, du lundi au
samedi, de 11 h. à 13 h.

NETTOYEUR

A PLEIN TEMPS

pour le service d'entretien

Semaine de 5 jours par rota-
tions.

Se présenter au chef du per-
sonnel ou téléphoner au (039)
23 25 01.



monteur en chauffage
installateur sanitaire

seraient engagés par :

G. WINKENBACH

CHAUFFAGE - SANITAIRE
FERBLANTERIE
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 26 86 86

LA MAISON DE SANTÉ
DE PRÉFARGIER
CLINIQUE PSYCHIATRIQUE
2074 Marin (NE)

cherche

infirmiers (ères)

diplômés (ées) en psychiatrie

veilleurs, veilleuses

diplômés (ées)
ou ayant quelques années de pra-
tique

secrétaire médicale

habile dactylographe

aide-maraicher

sachant conduire un tracteur

Logements ou chambres et pension
à disposition.

Salaires intéressants. Semaine de
cinq jours. Avantages sociaux.

Faire offres écrites ou téléphoner
à l'administrateur, tél. 038/33 51 51.

FABRIQUE DES BRANCHES
ANNEXES DE L'HORLOGERIE

cherche pour tout de suite ou date
à convenir,

mécanicien faiseur d'étampes

de première force pour soû dépar-
tement matière plastique.
Si possible au courant de la fabri-
cation des moules.
Salaire élevé pour personnes ca-
pable.

Ecrire sous chiffre 87-547 aux An-
nonces Suisses S. A. « ASSA », 2,
Fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

BUREAU COMMERCIAL

cherche à temps partiel

employée

connaissant les salaires, la tenue
des livres de caisse, banque et
chèques postaux.

Ecrire sous chiffre AD 13931 au
bureau de L'Impartial.

Nous engageons

DÉCOLLETEUR

pour conduire un groupe y. c., mi-
ses en train à titre indépendant,
décolletage pignons et petites pié-
ces de précision.

Participation prime de groupe.

CALCULATEUR DE CAMES

Désirons personne bien formée et
méticuleuse.

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

ou MICROMÉCANICIEN
pour travaux soignés de petite mé-
canique et fabrication d'outillages.

Discrétion assurée.

Tél. pour prendre rendez-vous :
(032) 97 18 23.

PIGNONS VORPE S. A.
2605 SONCEBOZ.

IMPORTANTE
CAISSE - MALADIE

cherche pour date à convenir une

secrétaire ou employée de bureau

pouvant s'occuper de différents
travaux administratifs et de la
comptabilité générale.
Activité intéressante pour per-
sonne compétente, sachant tra-
vailler seule.

Ecrire sous chiffre CM 13835 au
bureau de L'Impartial.

MICHEL BUHLER

Fabrique de ressorts de montres
Bel-Air 26 - Tél. (039) 23 17 06
2300 La Chaux-de-Fonds

engage :

personnel à domicile

Se présenter le mardi 28.6.77 et le
mercredi 29.6.77, de 10 h. à 12 h.

Tissu éponge pour les beaux jours...

'45.-

'25.-

'39.-



- 1 Robe en tissu éponge, 80% coton/
20% Helanca, coloris mode.
Tailles 36-46
45.-
- 2 Jumpsuit en tissu éponge, 75% coton,
25% polyamide, coloris divers.
Tailles 36-44
25.-
- 3 Peignoir en tissu éponge, 80% coton/
20% Helanca, coloris mode.
Tailles 36-46
39.-

La 25e Braderie et Fête de la montre se prépare

Invitée d'honneur: la Royale Harmonie de Frameries

Voici plusieurs mois, Comité de la Fête de la Montre et Commission du cortège plus particulièrement sont au travail pour assurer à la 25e Braderie et Fête de la Montre, les 2, 3 et 4 septembre prochain, le grand succès qu'elle mérite. Vingt-cinquième du nom, elle coïncide avec le 75e anniversaire du Musée international d'horlogerie. La Commission du cortège est entrée dans la dernière phase de son travail: la réalisation du corso fleuri du dimanche après-midi, corso qui comprendra dix-sept chars de fleurs naturelles, douze fanfares et plusieurs groupes folkloriques et de majorettes.

Tout est réuni dans « Délices et gaieté d'une belle époque », thème retenu pour la 25e Braderie. Fantaisie, joie, amusement, mais aussi le côté sérieux avec la Royale Harmonie de Frameries, invitée d'honneur, pour la première fois à La Chaux-de-Fonds.

Fondée en 1862, la Royale Harmonie de Frameries (Belgique) est composée exclusivement d'amateurs. Toutefois, la technique de chacun de ses 80 musiciens lui permet d'aborder des répertoires variés et difficiles. Les lauriers remportés, tant aux concours internationaux que nationaux, n'ont pas peu contribué à asseoir la réputation de cette phalange de musiciens qui, partout où ils se sont produits, ont recueilli des louanges dont peu de formations peuvent se prévaloir. Sous l'autorité transcendante de leur directeur musical, Me René Defosse — professeur au Conservatoire de Bruxelles, membre de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale belge, officier de l'Ordre de la Couronne — les membres de la Royale Harmonie de Frameries se considèrent comme des ambassadeurs musicaux de la Belgique et plus particulièrement du pays du Hainaut. A l'occasion de leur déplacement à La Chaux-de-Fonds, ils seront accompagnés de quelque 130 chanteurs et danseurs.

UN ÉVÉNEMENT MUSICAL

La Royale Harmonie de Frameries ne fait pas seulement le déplacement pour participer aux deux cortèges de la 25e Braderie et Fête de la Montre (samedi et dimanche), mais donnera un grand concert à la Salle de musique, samedi 3 septembre, en fin d'après-midi. L'œuvre présentée à cette occasion sous la direction du Maître René Defosse, est l'une des plus marquantes de Carl Orff « Carmina Burana », dont la création fut connée en 1937 à Francfort. Elle sera exécutée par près de 180 musiciens, chanteurs et danseurs.

Musicologue réputé, Carl Orff est aujourd'hui compté parmi les personnalités les plus intéressantes et les plus influentes de la vie musicale allemande. « Carmina Burana » est l'une des œuvres les plus marquantes de ce compositeur. Dans le prologue on invoque la Déesse Fortune, dispensatrice des joies et des éans du cœur. La première partie chante la rencontre de l'homme et de la nature, alors qu'un certain réalisme éclate dans la deuxième partie intitulée « In Taberna » et où l'on chante la joie du vin. Enfin, la troisième partie est une apothéose à l'amour: « Amor Volat Indique ».

L'argument de cette œuvre peut être résumé par ces phrases: « L'homme

couronne par la fortune est jeté dans la poussière par la roue du destin. A titre de compensation, la divinité lui envoie la femme, mais on veut la lui enlever. L'homme noie son souci et sa jalousie dans une beuverie puis, dégrisé, il revient vers l'amour comme vers la plus grande puissance terrestre. Impitoyable, le destin sépare le couple tandis que la roue de la vie continue à tourner. »

La Royale Harmonie de Frameries arrivera à La Chaux-de-Fonds le vendredi après-midi 2 septembre. Elle quittera notre ville le lundi matin. Elle promet un gala brillant à la Salle de musique, une participation au cortège des enfants (le samedi) et au corso fleuri du dimanche, qui rappellera que La Chaux-de-Fonds est jumelée à Frameries. R. D.



Il y a quelque temps, les autorités recevaient au Musée d'histoire, une délégation de la Royale Harmonie de Frameries pour la signature du contrat d'engagement. Voici le maire de la ville, M. Maurice Payot, entouré de MM. Alfred Toubeau et Robert Delattre, représentant les autorités municipales de Frameries. (Photo Impar-Bernard)

Sur le bureau du Conseil général

De nouvelles contributions au «paquet» Cridor-Gigatherm-Cisa

Comme chaque fois, la dernière séance du Conseil général a vu plusieurs nouvelles motions et interpellations être déposées sur le bureau, pour prendre place à la suite de l'ordre du jour où en figure déjà une bonne série. Deux d'entre elles viennent s'ajouter au «paquet» de questions déjà posées par la même voie au Conseil communal concernant les entreprises paracommunales Gigatherm, Cridor, Cisa, et auxquelles l'exécutif répondra globalement sans doute, puisqu'il a déjà annoncé qu'il partageait le souci des motionnaires et avait, notamment, confié un mandat d'étude de l'ensemble du problème à un expert, ingénieur-chimiste, M. Miserez. Ces deux nouvelles contributions sont les suivantes:

Le Conseil communal est prié de faire représenter aux assemblées générales de Cridor et de Gigatherm les actions de la commune par la commission des Services industriels. Les droits de vote seront répartis entre les membres selon la représentation proportionnelle.

Le Conseil communal est prié d'établir chaque année un rapport sur la nature et la quantité des produits détruits ou recyclés sur le territoire communal par toutes les entreprises telles que Cridor, Gigatherm, Cisa ou le service de neutralisation, auquel la commune participe directement ou indirectement. Le rapport indiquera les dangers auxquels exposent les produits ou leur traitement, ainsi que les mesures prises pour y parer, et leur résultat.

Deux motions de M. M. Favre, rad., et 4 cosignataires).

PÉTITION

On peut signaler en outre, dans le même ordre d'idées, la pétition suivante, adressée à l'autorité communale par un groupe d'habitants:

De plus en plus souvent incommodés tant par les odeurs que par les fumées s'échappant de l'enceinte des Services industriels, nous, citoyens habitant proches de ce lieu, sommes heureux que votre conseil se penche enfin sur ce problème. Nous vous prions de mettre tout en œuvre pour que cessent rapidement les nuisances dont nous sommes les victimes. Nous saurions gré à M. le président de bien vouloir donner lecture de ce texte à l'assemblée.

32 signataires

ON ATTEND LE SERVICE INFORMATIQUE...

A aussi été déposée l'interpellation suivante:

En vue de l'implantation du centre commercial Jumbo aux Eplatures, le

promoteur (Baersu SA) s'est adressé à la présidente du Conseil général par lettre du 9 janvier 1976 pour faire valoir les avantages de son projet pour l'économie locale. Ce faisant, il a pris des engagements précis, notamment en écrivant: « Le service informatique du groupe Jumbo, représentant dix personnes, sera transféré de Zurich à La Chaux-de-Fonds ». Les soussignés prient le Conseil communal de les renseigner sur les questions que voici: cet engagement a-t-il été tenu? Si tel n'est pas le cas, quelles ont été les interventions de l'exécutif et celles qu'il a l'intention d'entreprendre? (Interpellation R. Ummel, ppn, et 5 cosignataires).

Et le tourisme?

Puisque nous publions toutes les motions et interpellations déposées, il nous faut aussi donner connaissance de cette dernière, bien qu'elle ait déjà été développée. Nous l'avons d'ailleurs brièvement citée dans notre compte-rendu, signalant que son ton et sa forme avaient eu l'heur de déplaire considérablement à la majorité du Conseil général et au Conseil communal, qui avaient vertement exprimé leurs sentiments désapprobateurs aux auteurs. Revêtu de la clause d'urgence, la motion avait été admise comme urgente à la dernière séance, mais refusée, en seconde lecture, par les 26 voix des autres conseillers présents contre les 5 seules des signataires du groupe de l'Alliance des indépendants:

Grâce à la collaboration entre RET SA et le service économique de notre ville, nous disposons à l'heure actuelle d'un volumineux rapport concernant les possibilités de sous-traitance de La Chaux-de-Fonds. Pour ne citer que deux exemples d'utilisation de ces possibilités de sous-traitance, nous pouvons constater que notre Conseil communal a pu, ces derniers mois: a) demander la construction de notre future passerelle métallique au Valais; b) commander au Danemark (par intermédiaire) les meubles de la bibliothèque de la ville en rénovation. Ce dynamisme de nos autorités en matière de promotion régionale se retrouve dans le domaine de l'expansion touristique et nous constatons que: — un projet de motel à l'Orée du bois a été déposé il y a plus de cinq ans déjà au

Crêt-du-Loche et naturellement neutralisé, comme tout ce qui demande l'approbation des autorités de nos deux villes; — le projet de construction de maisons de vacances au Cerisier est abandonné à la suite d'un veto du pouvoir cantonal qui attend le dépôt d'un hypothétique rapport; — nos organismes de promotion du tourisme laissent éditer des cartes géographiques suisses annonçant comme stations d'hiver le Chasseral, le Chasseron et le Chalet à Gobet, sans qu'on laisse apparaître, sur l'ensemble du territoire neuchâtelois la moindre possibilité de faire du ski! Nos autorités locales et cantonales laissent le soin au canton de Berne d'organiser l'implantation de chalets de vacances qui vont dans un très proche avenir répondre à un besoin essentiel de notre région, sans examiner les possibilités d'implantations éventuelles, sur le territoire de notre commune. En définitive: notre Conseil communal est-il décidé à poursuivre encore longtemps cette politique de « promotion » de notre région ou va-t-il prendre des mesures efficaces pour sauvegarder la vie industrielle, artisanale, commerciale et touristique dans notre district? — Le Conseil communal de notre ville va-t-il oui ou non, dans un très bref délai, faire une proposition d'implantation du futur village de vacances que des promoteurs cherchent à construire dans notre région depuis plusieurs années? — Le Conseil communal de notre ville fait-il sienne la déclaration d'un de ses membres qui, un jour en fin de séance, nous répondait dans ce local: « Le tourisme à La Chaux-de-Fonds, je n'y ai jamais cru! ». D'autres citoyens ont-ils encore le droit d'y croire? Peuvent-ils garder l'espoir que nos autorités finiront par essayer de promouvoir une modeste expansion du tourisme favorisée par l'implantation géographique et l'ensoleillement de notre région? Enfin, nous remercions l'ADC et les services communaux qui ont organisé l'activité « estiville » dont l'important programme nous a été annoncé. Nous formulons le vœu que ces prochaines années, ces manifestations profitent à un nombre toujours plus grand de touristes de passage non seulement dans le canton de Berne, mais aussi dans le voisinage immédiat de notre ville.

(Motion de M. J.-P. von Allmen, adi, et 4 cosignataires).

mémo

Bois du Petit Château, parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 20 h. 30.
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 à 18 h.
Bibliothèque de la Ville: Prêt: 10 h. à 12 h. - 14 h. à 21 h.
Musée international d'horlogerie: 10 à 12 h., 14 à 17 h.
Musée des beaux-arts: 10 à 12, 14 à 17 h.
Musée d'histoire naturelle: de 14 à 17 h., exposition faune marine.
Musée Paysan: 14 à 17 h., Les saisons à la ferme.
Club 44: expos. Baccalà, Debossens, Nicoldski et Rasmussen, 18 à 20 h. 30.
Galerie Manoir: peintures et gravures Kolos-Vary, 15 à 19 h.
Rond-Point des Artisans: 14 à 18 h. 30.
Piscine Numa-Droz: mardi, jeudi, vendredi, 19 à 22 h.; samedi, 13 h. 30 à 17 h. 30 et 19 h. à 22 h.; dimanche, 9 à 12 h.
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84.
Le Scotch: Bar, dancing.
Club 55: dancing.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
La Boule-d'Or: Bar-dancing.
Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 à 11 h. 30, tél. 22 22 89.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38.
En cas de non-réponse, tél. 23 20 16.
Ecole des parents: tél. 23 33 57 et 22 12 48.
Boutique 3e âge (r. Temple-All. 23): lundi au vendredi, de 14 à 17 h.
Accueil du soleil: du lundi au vendredi, 14 h. à 18 h., 20 à 22 h.
SOS alcoolisme: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.

Alcooliques anonymes AA: Tél. 23 86 65 ou 23 36 71; case postale 99.
La Main tendue: tél. 143, 20 sec. d'attente.
Armée du Salut: poste de secours, tél. 22 44 37.
Vivarium: 14 à 17 h.
Société protectrice des animaux: tél. 22 67 25 ou 23 74 81.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Pillonel, Serre 61.
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: Tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)
Service médical de soins à domicile: tél. 23 41 26.
Centre d'information et de planning familial: tél. 23 56 56.
Service de consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.

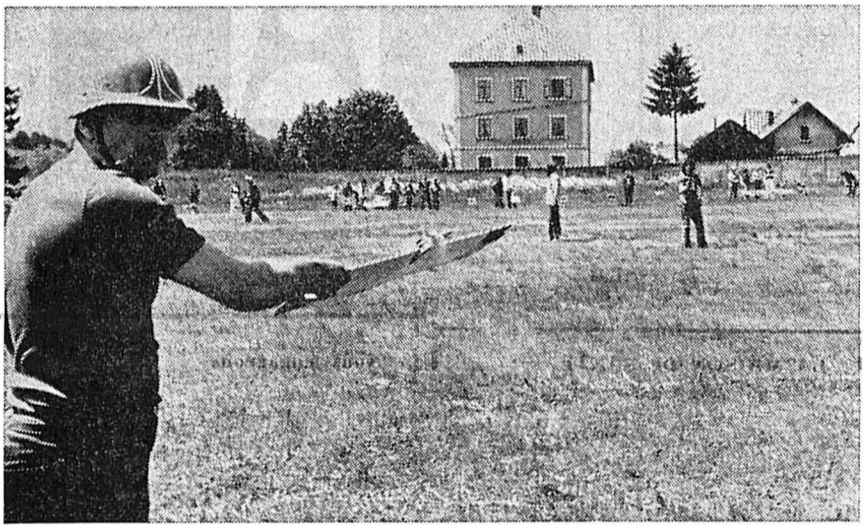
Cinéma

Corso: 20 h. 30, Les mercenaires.
Eden: 18 h. 30, La chatte sans pudeur; 20 h. 30, La fureur de vaincre.
Plaza: 20 h. 30, Ilsa la louve du camp d'amour 7.
Scala: 20 h. 30, Orange mécanique.

communiqués

A la Salle de Musique: Le Conservatoire de La Chaux-de-Fonds et du Locle donnera son audition de clôture ce soir mardi 28, 19 h. 30. Au programme: classes de solfège, classe d'ensemble, piano, violon, violoncelle, cor et l'Orchestre du Conservatoire.

MODÈLES RÉDUITS: SUCCÈS DU CHAMPIONNAT SUISSE DE COMBAT



Ce premier concours organisé dernièrement par le Groupement des modèles réduits des Montagnes neuchâteloises, sur l'ancien terrain du FC Etoile, a remporté un très vif succès, tant auprès des participants que des spectateurs massés en nombre autour de la surface de vol.

Connu principalement pour son aspect spectaculaire, le modélisme, cette fois encore, n'a pas failli à sa vocation. Disputés sous un ciel redevenu serein, les combats furent en général très animés, principalement en raison de la très bonne qualité du matériel utilisé, et les pilotes eurent fort à faire pour venir à bout de leur adversaire. Et, même s'il y eut quelques accrochages en l'air, ce fut sans grand mal pour les avions.

De nombreux concurrents s'étaient déplacés de loin pour participer à ce championnat. Venus principalement de la région bâloise, ils alliaient à leurs

qualités de pilotage celles de leurs avions, comme en témoignent d'ailleurs le classement ci-dessous:

1. (Champion suisse): Christian Walter, Bâle; 2. Walter Lehmann, Bâle; 3. Martin Gafner, Bâle; puis: 7. Jacques Leuba; 9. Claude Galli; 13. André Meyer; 14. Thierry Jaques, tous de La Chaux-de-Fonds.

Le même jour se disputait dans la région de la Gruyère le concours régional de vol de pente pour planeurs radio-guidés. De nouveau, des membres modélistes y ont représenté les couleurs de l'Aéro-Club et y ont remporté les places suivantes:

1. (Champion régional): B. Meuwly (Fribourg); 6. Jacky Maille (Le Locle); 9. Daniel Richard (Les Ponts-de-Martel); 15. Pierre Wartenweiler (La Chaux-de-Fonds). (mr - photo Impar-Bernard)

Les gosses du collège de l'Ouest ont donné leur grand spectacle!



Deux ans de suite déjà, maîtres et élèves de certaines classes du collège de l'Ouest (1re à 5e années primaires) ont présenté un spectacle aux parents, avec un succès total. Succès tel, d'ailleurs, qu'il a fallu, pour cette année, changer de formule. Au lieu de plusieurs représentations successives dans un local du collège, la «troupe» a donné une seule représentation, mais sur une «vraie» scène: celle de la grande salle de la Croix-Bleue. Ce qui rendait l'expérience d'autant plus excitante! En outre, on avait abandonné le système de chaque classe se produisant sous



la «houlette» de son instituteur ou de son institutrice, au profit d'un sympathique brassage, tant au niveau de la préparation que de la représentation. Et cette troisième expérience fut à nouveau un grand succès. Il n'y avait pas assez de place dans la grande salle de la Croix-Bleue pour contenir les centaines de personnes, parents, amis et connaissances, venus applaudir ce spectacle de danse, de mime, de sketches centré sur différents thèmes tels que «les quatre saisons», une satire des «masse-media», les sports...

Ainsi, après les «préprofs» et plus

récemment les ACO, qui ont relancé avec panache la tradition un peu mise en veilleuse des spectacles théâtraux scolaires illustrée naguère par les écoles supérieures, le goût des feux de la rampe se manifeste-t-il au niveau primaire! On ne peut que s'en réjouir et féliciter tous ceux qui, directement ou indirectement, favorisent l'éclosion de ce goût: maîtres, directeurs, autorités scolaires, sans oublier le TPR dont le travail régulier auprès des écoles n'est sans doute pas étranger à la nouvelle faveur de ce mode d'expression.

(k - photo Impar-Bernard)



J. BONNET & Co.
Fabrique de boîte or et bijouterie
141, Numa - Droz tél. 22.22.25
2300 La Chaux-de-Fonds

Avec la NOUVELLE IMPLANTATION de notre atelier, nous désirons compléter notre équipe et cherchons pour le 1er août ou date à convenir :

- 1 POLISSEUR qualifié
- 1 POLISSEUR auxiliaire
- 1 AVIVEUR
- 1 MEULEUR
- 1 AIDE-MÉCANICIEN

pour travaux divers de production.

- 1 EMBOÎTEUR complet

pour notre département terminaison et retouches sur boîtes or.
Renseignements sans engagement.

Faire offre par écrit ou prendre rendez-vous au (039) 22 22 25.

LOCATIONS AVANTAGEUSES

Eric ROBERT
Le Locle La Chaux-de-Fonds
D.-J. Richard 14 Numa-Droz 100

CHAÎNES Hi-Fi

Un manuscrit clair évite bien des erreurs !

À LOUER AU LOCLE

Avenue de France 21, pour tout de suite ou date à convenir :

locaux commerciaux

de 70 m2 avec quai de chargement. Chauffage général.

A la même adresse :

locaux commerciaux

de 35 m2 + appartement de deux pièces-cuisine, les commerces avec vitrine sur rue.

Téléphone (039) 21 11 51.

RADIO TELEVISION ELECTRO P. HUGUENIN - GOLAY

UN SERVICE IMMÉDIAT
039 / 31 14 85



L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

GECO

A LOUER
tout de suite ou date à convenir

une pièce
cuisine, salle de bain

Situation :
rue des Cardamines

Loyer : Fr. 196.— + charges

Pour traiter :
GECO S. A.
Jaquet-Droz 58
2300
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 11 14 - 15

GECO

Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE



LANVIN PARIS

Nouveau dépositaire agréé pour Le Locle

PARFUMERIE

tattini
8, RUE DE FRANCE - 2400 LE LOCLE

Particulier vend
Peugeot 504

break, modèle 1973, 75.000 km., expertisée, en parfait état.

Tél. (021) 71 17 30

JEUNE FILLE

cherche occupation pendant les vacances
Tél. (039) 23 33 76.

Femme de ménage

demandée pour heures régulières dans ménage soigné
Tél. (039) 23 88 76

Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE



SOLEIL ET MER

Une idée un peu folle, mais pourquoi pas ?

Une façon aussi de découvrir :

la permanente mousse

La formule idéale pour la plage et, si ce n'est déjà fait :

LUIGI COIFFURE Salon pour dames et messieurs

LE LOCLE - Rue des Envers 39 - Tél. (039) 31 35 53

POUR VOUS MESSIEURS
Tous les jeudis, LUIGI de La Chaux-de-Fonds est à votre disposition avec ou sans rendez-vous

ÉTUDIANT
sortant de maturité
CHERCHE EMPLOI
pour mi-novembre
(Le Locle - La Chaux-de-Fonds)
Tél. (039) 31 35 17 aux heures des repas.

À LOUER AU COL-DES-ROCHES

1 appartement
de 5 pièces, salle de bain-WC, dépendances, chauffage général.

A la même adresse :

1 appartement
de 2 pièces, cuisine avec chauffe-eau sur évier de cuisine, chauffage général.

Convienndrait comme appartement de week-end.

Téléphone (039) 21 11 51.

CAFÉ DES PILONS LE LOCLE

SAMEDI DES PROMOTIONS dès 10 heures

GÂTEAUX AU FROMAGE

À MIDI : MENUS SUR ASSIETTE

VACANCES : LE CAFÉ SERA

FERMÉ
DU SAMEDI 9 JUILLET AU DIMANCHE 31 JUILLET

Réouverture : LUNDI 1er AOÛT

Nous avons notre honorable clientèle que **LE MAGASIN D'ALIMENTATION NATURELLE ET DE RÉGIMES**

A LA SANTÉ
Grand-Rue 10 LE LOCLE

SERA OUVERT
durant les vacances horlogères
TOUS LES JOURS de 9 h. à 12 h.

Fermé le samedi

LE LOCLE À LOUER
pour le 30 septembre 1977

STUDIO non meublé
salle de bain
Tout confort
Loyer Fr. 128.— + charges

Tél. (039) 26 75 65 pendant les heures de bureau

METALEM CADRANS

Téléphone (039) 31 64 64 - Midi 9 bis - LE LOCLE

NOUS ENGAGEONS :

Département **EXPÉDITION**
dame ou demoiselle
éventuellement horaire partiel (après-midi)

Département **ADOUCISSAGE - POLISSAGE**
homme
consciencieux qui serait formé par nos soins

Faire offre ou se présenter à l'adresse ci-dessus de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 15 h. à 17 h. 30.

BOUTIQUE

Gilbert Schwab
Daniel-JeanRichard 16 - LE LOCLE

LIQUIDATION PARTIELLE
autorisée par la Préfecture du 22 juin au 15 août

RABAIS 30 à 70%

Jupes - Pantalons - Blouses - Manteaux de pluie - Pulls - Jaquettes - NAPPES - Articles pour enfants (lits, chaises, youpala) CHEMISES DE NUIT

À VENDRE

ID 19
expertisée
Bas prix

Tél. (039) 31 46 20

Votre journal: **L'impartial**

RABAIS DE 40%
sur tous les vêtements bébé jusqu'à 6 ans

BÉBÉ - BOUTIQUE

tattini
8, RUE DE FRANCE - 2400 LE LOCLE

LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES
Fabrique A - 2400 LE LOCLE

cherchent

employée de bureau
pour travaux intéressants et variés.

Ce poste convient particulièrement à personne capable de fournir un travail précis.
Connaissance de la dactylographie souhaitée.
Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres, se présenter ou téléphoner à :
Les Fabriques d'Assortiments Réunies, Fabrique A, Marais 21, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 11 93.

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo
par Wilhelm HANSEN

C'EST TROP PÉNIBLE DE CREUSER. OUI, D'AILLEURS NOTRE MACHINE POURRAIT LE FAIRE À NOTRE PLACE. LA MACHINE À VAPEUR AUTO-ALIMENTÉE! NOS INVENTIONS S'AMÉLIORENT SANS CESSÉ. REGARDE COMME ILS SONT NOIRS! NOUS DEVRIONS TRANSFORMER CETTE MACHINE EN LESSIVEUSE.

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

Course internationale de caisses à savon

Les Suisses triomphent aux Bassots

Les organisateurs de la quatrième course de caisses à savon des Bassots, avec à leur tête M. Jean-Marie Girardot, ne furent pas récompensés de leurs efforts par les conditions atmosphériques. Et pourtant tout avait été mis en oeuvre pour atteindre la perfection, tant dans les transmissions, que pour le chronométrage (au millième de seconde, s'il vous plaît !), ou les mesures de protection pour la sécurité des concurrents ainsi que du nombreux public attendu.

Et le public vint, malgré le temps menaçant. Il ne fut pas déçu. 58 bolides étaient en course dans deux catégories : simplifiée et améliorée. Cette manifestation méritait véritablement son qualificatif de Grand Prix international puisque en plus des Suisses, une équipe belge y participait, dont la quinzaine de coureurs (et leurs parents avaient fait 600 kilomètres pour effectuer les 500 mètres du parcours. Un parcours d'ailleurs exceptionnel, aux dires des concurrents.

Si les essais du matin durent se dérouler entre deux averses, au grand désespoir des organisateurs, fort heureusement la pluie ne perturba pas la course elle-même. Et cette course fut passionnante, les voitures étant lancées à plus de 60 kilomètres à l'heure à certains passages. Il y eut bien quelques incidents de parcours, mais ceux-ci n'eurent pour conséquences que de légers dégâts matériels. La course se déroula en deux manches et les temps étaient additionnés pour l'établissement du classement.

Il y eut de belles empoignades et finalement la victoire revint au coureur chaux-de-fonnier Jacques Langel, déjà vainqueur l'an passé, et qui battait d'abord le record du parcours en 40" 356 et ensuite le record de l'épreuve avec 80" 821 pour le total des deux manches. Les concurrents suisses ont démontré leur supériorité dans cette discipline, mais ils ont dû courir au maximum de leurs possibilités pour



Ultimes contrôles des commandes avant le départ du Grand Prix.

Catégorie améliorée adultes : 1. G. Erkens (Belgique) 82" 420 ; 2. P. Bettinelli (France) 101" 591.

Par équipe nationale : 1. Suisse ; 2. Belgique ; 3. France.

Prix d'originalité : Gilles Merguin (Etupes) avec son « Crocogilles ».

Prix de malchance : Y. Peeters (Belgique).

Chaque concurrent avait l'obligation de passer un test de la Prévention routière et pour lequel un classement était effectué. Le vainqueur en fut Christian Lieber (Belgique).

Chaque catégorie était subdivisée en deux classes d'âge, et de nombreuses coupes ainsi que des médailles et récompenses diverses étaient offertes aux meilleurs concurrents.

Ce quatrième Grand Prix international des Bassots fut un succès total et le rendez-vous est déjà fixé à l'an prochain.



Les grands vainqueurs de la journée.

parvenir à s'imposer. Tous leurs rivaux les attendent de pied ferme l'an prochain.

CLASSEMENTS

Catégorie simplifiée : 1. P. Landry (Suisse) ; 2. M. Gerber (Suisse) ; 3. T. Sidan (France) ; 4. Fabienne Huguenin (Suisse) ; 5. E. Simonin (France).

Catégorie améliorée : 1. J. Langel (Suisse) 80" 821 ; 2. R. Stebler (Suisse) 83" 559 ; 3. M. Stebler (Suisse) 85" 523 ; 4. F. Cabaud (France) 85" 701 ; 5. T. Cardot (France) 85" 862 ; 6. C. Liebert (Belgique) 85" 894.

Première fille : Sylvie Renaud (Belgique).

chain. En attendant, il est prévu que les Français (et pourquoi pas les Suisses) rendront leur visite aux Belges, avec qui ils ont eu d'excellents contacts. (texte et photos dn)

Avant la prochaine séance du Conseil général
Réfection d'un secteur du réseau de chauffage à distance

Entre autres demandes de crédit, le Conseil général du Locle qui se réunira jeudi, aura à examiner le projet de réfection de deux tronçons du réseau de chauffage à distance.

Nous ne reviendrons pas sur les avatars rencontrés par les services techniques des SI après le raccordement de la fabrique Tissot au réseau du chauffage à distance, avatars qui ont déjà fait l'objet de larges débats publics. Rappelons seulement que le transport de l'eau à 150 degrés sur un tronçon à forte pente, au moyen de conduites dont le système avait pourtant fait l'objet de garanties de la part de son fabricant allemand, a présenté de graves lacunes dès l'été 1973. C'est-à-dire quelques mois après la fin des travaux de raccordement dont le coût s'était élevé à plus de 366.000 francs. Grâce à divers moyens de fortune, provisoires, les SI ont pu remédier depuis cette époque aux problèmes qui

se sont présentés (la masse de goudron enveloppant la double conduite fondit et s'écoula notamment jusqu'au bas de la pente).

La réfection complète de ce réseau sur les tronçons à forte pente s'imposait. Parmi diverses solutions et systèmes dont aucun ne donnait pleinement satisfaction les SI ont finalement retenu les propositions d'une entreprise spécialisée de La Chaux-de-Fonds ayant un atelier au Locle. Il semble que la solution proposée par cette entreprise qui consiste à remplacer les tronçons défectueux tout en maintenant le tracé actuel, par des éléments composés d'un tuyau en acier et d'un tuyau concentrique en PVC, soit la plus opportune et la plus avantageuse. C'est donc celle-ci qui devrait être finalement retenue. Les travaux qui sont estimés à 70.000 fr. devraient être exécutés avant la prochaine saison d'hiver.

Le Conseil communal signale d'autre part que pour sauvegarder les intérêts de la commune vis-à-vis de l'entreprise qui a fourni l'ancien système qui ne donna pas satisfaction, il s'en est remis à un homme de loi. Pour l'heure l'autorité ne peut toutefois pas se prononcer sur l'issue de son action.

RACCORDEMENT
D'UN IMMEUBLE LA CENTRALE
DES TP

Par ailleurs le législatif devra se prononcer sur une demande de crédit de 80.000 francs destinée au raccordement de l'immeuble communal Billodes 75 à la centrale de chauffage des garages des Travaux publics, voisins.

Cet immeuble comprend 7 appartements et deux chambres indépendantes en bon état. Les locataires — à l'exception d'un seul — sont d'accord avec le projet qui consisterait à remplacer les chauffages individuels actuels par une installation générale. Dans ces conditions l'opération de raccordement à la centrale des TP apparaît comme rationnelle et opportune. Elle constituerait un investissement dont une importante partie pourrait être rentabilisée. Plusieurs des chaudières actuelles auraient dû être prochainement changées ce qui aurait représenté une dépense de l'ordre de 20.000 francs, montant qu'il convient ainsi de déduire de l'investissement de 80.000 francs pour établir le montant donnant droit à rentabilisation. (ar)

Pietro Galina s'en retourne



Pietro Galina devant une de ses œuvres. (photo M.-A. Robert)

C'est très discrètement, en 1951, que M. Pietro Galina, venant de sa Vénétie natale, arrivait en notre ville et s'installait modestement dans ce petit atelier de la rue de la Foule qu'il ne devait plus quitter jusqu'à ces jours. En effet, il s'en retourne en Vénétie.

Créateur, dessinateur, c'est par la sculpture qu'il a épanoui son talent, en s'exprimant aussi, avec la même veine, par le modelage, le métal repoussé, les bas-reliefs, sans oublier la médaille.

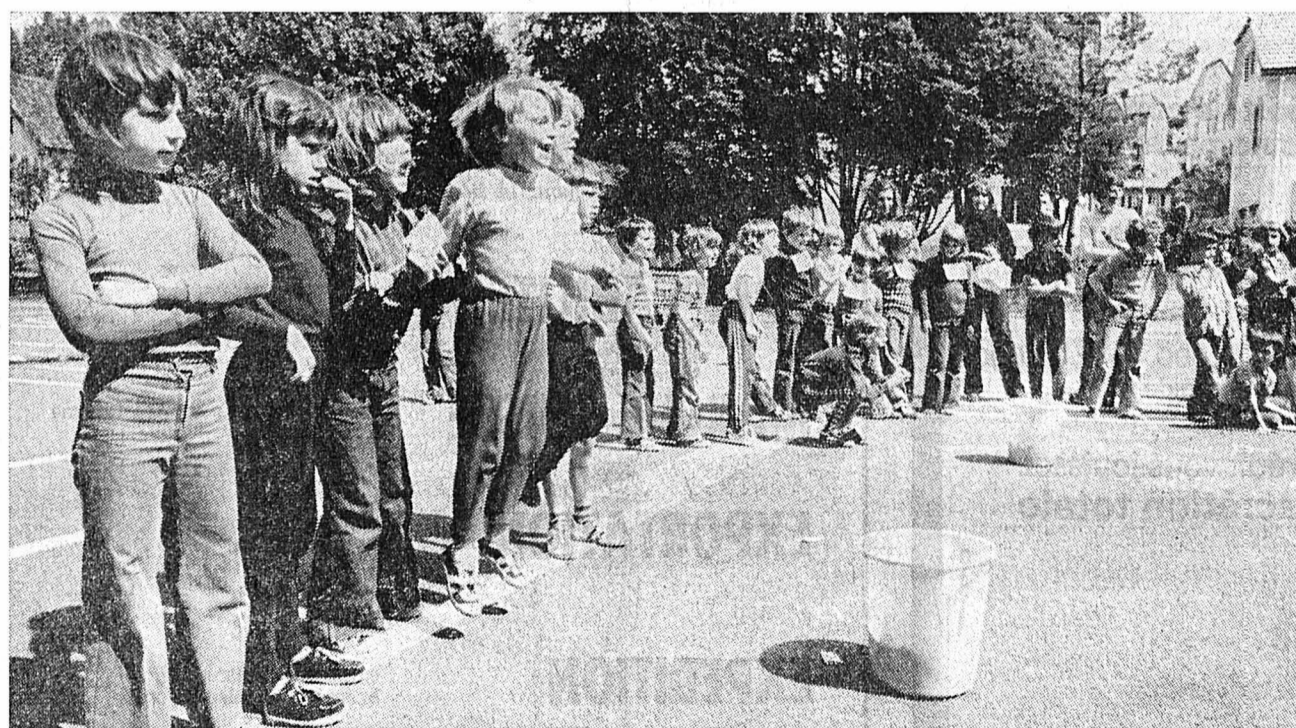
Dans un art difficile, où l'éventail, sans doute, est large, Galina a réussi, mais pour cet artiste, il n'y a jamais d'aboutissement et la recherche est constante. Recherche vers le renouveau, vers l'harmonie et la pureté des lignes dans lesquelles l'être humain doit ressentir l'expression de l'artiste et tendre vers une véritable communion.

Le Jardin d'enfants du Casino, l'Eglise catholique romaine, la Chapelle des Apôtres, aux Jeanneret, l'Hôtel-de-Ville, le Musée des Beaux-Arts, des entreprises industrielles et de nombreux particuliers ont le privilège d'abriter les unes ou les autres des œuvres de Pietro Galina et en les échelonnant dans le temps, on peut mesurer le chemin parcouru par l'artiste et son évolution parmi les techniques, les matières et moyens employés.

C'est à Buia, en Vénétie, où il va retrouver sa maison durement touchée par le tremblement de terre de l'année dernière, mais en cours de reconstruction, qu'il poursuivra sa carrière, participant notamment à la décoration d'immeubles nouveaux et d'édifices.

(me)

Les joutes scolaires ont débuté sous le soleil



Prélude à la grande pose estivale, journées de sport et de détente attendues par quelque 1500 élèves des écoles primaire et secondaire, les joutes scolaires ont débuté, hier, au Locle, gratifiées par chance d'un bel ensoleillement.

Nous reviendrons sur le déroulement de ces affrontements marqués par l'enthousiasme collectif et le bel esprit sportif des écoliers loclois.

Signalons qu'au niveau primaire 1re, 2e et 3e années, sous la responsabilité générale de Mme Ducommun aidée de plusieurs maîtresses et de quelques mères disponibles, les jeux de massacre, courses au sac, « hâte-toi lentement » et courses d'obstacles à trottinettes ont débuté, hier matin, par les éliminatoires de 1re année. Ces épreuves franchement joyeuses se déroulent sous le

préau du collège des Jeanneret (le terrain du Communal étant détremé). Aujourd'hui, les classes de 2e année y prennent part alors que les classes de 3e s'affronteront en éliminatoires, mercredi matin et jeudi matin.

Jeudi après-midi, les finales désigneront les vainqueurs par catégorie qui recevront leurs prix, jeudi, vers 14 h. 45, à proximité du terrain du Communal.

(photo Impar - ar)

Autres informations
locloises
en page 9

état civil

VENDREDI 24 JUIN

Promesses de mariage

Miéville Michel Maurice, cuisinier et Montagni Christine Elisabeth.

Mariages

Gurtner Serge Ernest, chef de publicité et Thévoz Marie Antoinette. — Jaquet-Richardet Jean Maurice, ingénieur technicien et Borgel Christine Bluette. — Schüle Adrian Bernard, infirmier-assistant et Müller Madeleine.

Décès

Courvoisier - Clément Marcel Aimé, horloger retraité, né le 22 décembre 1906, époux de Valentine-Hélène, née Vuille-dit-Bille.

mémento

Le Locle

Bibliothèque des jeunes : 13 h. 30 à 18 h.

Bibliothèque de la ville : prêt du lundi au vendredi, 14 h. 30 à 18 h. 30.

Pharmacie d'office : Philippin jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire : tél. No 117 renseignera.

Centre d'information et de planning familial : tél. 23 56 56.

Service de consultations conjugales : tél. (038) 24 76 80.

LES PONTS-DE-MARTEL

Mardi, 20 h. 15, Le roi Lear, par le TPR.

Entre Monts
et CommunalLes sapeurs-pompiers
à l'exercice

Grand déploiement de forces hier soir au centre de la ville où se déroulait l'exercice général du bataillon des sapeurs-pompiers. En plusieurs secteurs délimités, des compagnies ont effectué divers sauvetages et interventions alors que la Pol-Route mettait en place un imposant dispositif de déviation de circulation. Nous reviendrons sur cet engagement qui fut suivi avec intérêt par nombre de badauds de même que par plusieurs invités. (r)

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNESDirection: Roger Vuilleumier
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillo
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél 039/21 11 35 • Tél. 35 25 21
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44


KLINGELE-WEBER
Coiffure-Parfumerie



Hôtel-de-Ville 5
La Chaux-de-Fonds

- Les chèques « Fidélité CID » vous sont remis par tous les commerçants signalés par le sigle « Fidélité CID ».
- Ils vous récompensent de votre attachement au Commerce Indépendant de Détail.
- Valables une année, ils vous donnent droit à des bons d'achat.
- Groupez et envoyez vos chèques « Fidélité CID » à l'administration, 2035 Corcelles (NE), tél. (038) 31 20 21, peu importe que ces chèques proviennent de lieux et de commerçants différents. **N'omettez pas de joindre vos nom et adresse.** Vos bons d'achat vous parviendront par retour du courrier.

DISQUES
TÉLÉVISION
PIANOS
MULLER-MUSIQUE



Av. L.-Robert 50
La Chaux-de-Fonds

VÉRIFIEZ...
la date d'émission de vos chèques !
Ils sont valables une année



FIDÉLITÉ CID
Tél. (038) 31 20 21

Meubles - Rideaux
Tapis
MEUBLES PFISTER




Pl. Neuve 6, Serre 22
La Chaux-de-Fonds

toutes ces bonnes affaires et en plus vous bénéficiez des *chèques fidélité*





TABACS
JOURNAUX
M. Jacques Studer



Doubs 77
La Chaux-de-Fonds

Comestibles
F. Moser



Serre 59
La Chaux-de-Fonds

G. FRÉSARD S.A.
Radio-Télévision



Av. L.-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

Meubles Etoile
G. Monnin



Etoile 1
La Chaux-de-Fonds

Chaussures
SPIELMANN



Av. L.-Robert 4
La Chaux-de-Fonds

Les **prêts personnels** sont enregistrés dans un **fichier central**

Mais Procrédit ne communique pas les noms de ses clients.

Procrédit garde le secret de votre nom.

Prêts sans caution de Fr.1.000.- à Fr.30.000.- simple - rapide

X Chez Procrédit vous jouissez d'une discrétion totale

Une seule adresse:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Lieu

990.000 prêts versés à ce jour

Roland Studio Coiffure **CORYSE SALOMÉ**
Place Neuve 8 Tél. (039) 23 78 78

Réalisations de coiffures naturelles séchées au brushing ou à l'infrarouge

Toujours au service de votre beauté



OFFRES D'EMPLOIS

SYNCHRON S. A. LE LOCLE

Dans le cadre de notre réorganisation, nous cherchons pour la fabrique du Locle :

COMPTABILITÉ employé(e)

MARCHÉ SUISSE employé(e) pour service interne à la clientèle

EXPORTATION employées pour
- facturation
- stock
- documents

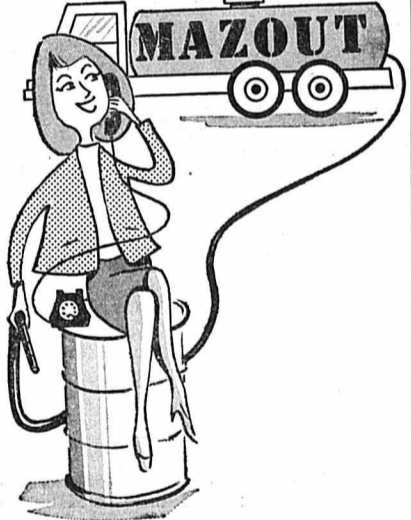
EXPÉDITION employées pour posage bracelets et mise en étuis

Dates d'entrée à convenir.

Faire offres écrites à SYNCHRON S. A., Maladière 71 2002 Neuchâtel. Renseignements téléphoniques (038) 24 41 41, interne 60.

En dehors des heures de bureau, M. M. Gaille, téléphone (039) 22 62 58.

MAZOUT



Mazout - Charbon - Gaz
Appareils de chauffage
Devis - Pose - Entretien

Meyer-Franck

Av. Léopold-Robert 135 (Grand-Pont)
Téléphone (039) 23 43 45

ASSA **ST-IMIER**
RUE DU MIDI 13
TEL. 039 41 15 05
AU SERVICE DES ANNONCEURS

ANNONCES SUISSES SA **ASSA**

TRAMELAN
GRAND-RUE 147
TEL. 032 97 58 58

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

FONTAINEMELON

25^e course des aînés

Chaque année, à pareille époque, les autorités communales organisent la « course des aînés ». Cette dernière s'est déroulée samedi dernier.

Des chauffeurs bénévoles au nombre de 36 conduisirent les aînés qui étaient au nombre de 102 participants. L'itinéraire choisi était : Saint-Blaise, Pont de la Sauge, Sugiez, Kerzers, Aarberg, Nidau et Ipsach, tête d'étape, où fut servi un repas dans un restaurant de la localité.

Le retour s'est effectué par Bienne, le vallon de St-Imier et la rentrée au Val-de-Ruz par le col des Pontins.

Vers les 17 heures, toute la collation arrivait à l'« ancienne Ferme » où fut servie une collation.

M. J.-J. Racine, conseiller communal, donna quelques explications sur l'organisation d'une telle course. Les autorités tiennent à cette randonnée des personnes âgées. Quant à M. R. Houriet, il se plut à relever que cette course fut la 25^e. Il honora le nom des personnes décédées durant l'année et félicita les époux André Fesselet et André Meylan pour leurs noces d'or. Il appartint à Mlle Madeleine Egger de s'exprimer au nom des participants et de remercier les autorités, les chauffeurs pour leur dévouement et M. Pierre Monnier pour la collation si bien préparée et appréciée de chacun.

Malgré le temps, la 25^e « course des aînés » fut une parfaite réussite. (m)

La «Boîte à rire»

Samedi et dimanche, sur la place du village, s'est installée une tente avec chapiteau où deux clowns se produisent trois fois par jour.

C'est un théâtre ambulant couvert, d'une capacité de 100 places environ. Il se monte et se démonte rapidement, au gré des étapes. A l'intérieur, deux clowns, Robi et Puce, y jouent un spectacle comique qui s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes. La première partie est empruntée au répertoire clownesque traditionnel, alors que la seconde est tout à fait originale. Les deux « augustes » en rupture de chapiteau recréent une représentation de cirque. C'est ainsi que funambules, jongleurs, dompteurs, magiciens et musiciens (sans oublier le Zoo) reprennent vie au long d'un spectacle aussi complet qu'hilarant. Partout où elle passe, « La boîte à rire » sème un peu de bonne humeur.

LE PÂQUIER

Course d'école

Il y a quelques jours, les élèves de la petite classe du Pâquier ont fait leur course d'école. Sous la conduite de l'institutrice, ils se sont rendus à La Chaude-Fonds d'abord en trolleybus, puis en train, ce qui fut, pour certains élèves, un baptême... Après avoir visité le Bois du petit Château, ils allèrent pique-niquer à la Corbatière, puis rejoignirent Les Hauts-Geneveys par Tête de Ran, cette fois à pied. Notons que les quelque 2 heures de marche n'ont de loin pas effrayé ces petits élèves qui, malgré la menace d'un orage, ont bénéficié du beau temps. (se)

Grande kermesse à Chézard



Les danseurs de la Chanson neuchâteloise lors de leur production. (photo Schneider)

DOMBRESSON

Signalisation insuffisante

Les travaux de correction de la route Valangin - Dombresson, entre Beyerel et La Rincieure, nécessitent sa fermeture pendant deux à trois mois. A Dombresson la signalisation de la déviation est insuffisante. Le panneau de direction avancé n'a pas été modifié, et au carrefour du bas du village, les automobilistes, attentifs aux véhicules venant de la droite, ne voient pas le petit panneau de déviation. La plupart d'entre eux se retrouvent à la scierie Debrot, devant une interdiction générale de circuler. (vr)

BOUDEVILLIERS

Course d'école

La classe de Boudevilliers s'est rendue en Gruyère pour sa course d'école annuelle. Une trentaine de personnes — 20 élèves et 10 accompagnants — ont pu apprécier les charmes de cette magnifique région. Au programme figurait la visite du château de Gruyères et de la fromagerie modèle de ce village. Quelques heures de marche conduisirent les participants sur les flancs du Moléson et c'est fatigués mais contents qu'ils regagnèrent le village dans la soirée. (jm)

Tristes fenaisons

Le début de cet été contraste singulièrement avec celui de l'an passé. En effet, depuis plus de deux semaines, des pluies pratiquement journalières et abondantes perturbent considérablement les fenaisons. Le foin coupé pourrit sur place, alors que celui qui n'est pas encore fauché pourrit sur pied. Par contre, les champs de céréales sont beaux, de même que les maïs. C'est avec impatience que les agriculteurs attendent enfin une période de beau temps. (jm)

Ce dernier samedi, le Kiwanis-Club du Val-de-Travers a mis sur pied, à Chézard, une grande kermesse. Cette manifestation a rencontré un vif succès. Fait à signaler, le bénéfice de cette journée sera entièrement consacré à l'achat d'un chien-guide d'aveugle pour l'un des habitants du Val-de-Ruz. Une action qui méritait d'être soulignée!

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Le Centre de formation professionnelle de la Maladière accueille 1677 élèves

Le Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois, sis à la Maladière, à l'est de Neuchâtel, a été doté d'un arrêté organique qui devra être ratifié par le Conseil général.

Le Centre groupe des institutions chargées de dispenser l'enseignement professionnel de base et d'assurer le perfectionnement et la formation professionnelle ultérieure dans les secteurs économiques de l'industrie, des arts, et métiers et du commerce. Il couvre les champs d'activité suivants :

- Formation des apprentis jusqu'au certificat fédéral de capacité, y compris les cours d'introduction et les cours de complément;
- formation à plein temps sanctionnée par un CFC ou un diplôme de fin d'études;
- formation menant au diplôme fédéral des techniciens Ecole technique

Une course-surprise...

C'est devenu une tradition fort sympathique et bien établie pour Chocolat Suchard SA de convier une fois l'an ses retraités — disséminés dans toute la Suisse — à une excursion qui vient couronner les rencontres mensuelles organisées à leur intention. L'invitation a trouvé bon écho puisqu'il ne fallut pas moins de quatre cars pour accueillir les participants à ce voyage qui, par les petites routes pittoresques de la Broye, les mena jusque dans le Lavaux où un repas leur fut servi dans un petit village de cette très belle terrasse lémanique.

De quoi parle-t-on quand on est retraité? Les barrières hiérarchiques sont abolies, il n'y a plus ni technicien ni confiseur, les souvenirs communs renaissent librement et les anecdotes ne manquent pas sur cette fabrique où il faisait finalement bon travailler!

Seul le temps morose ne s'était pas mis à l'umisson de cette journée, sans parvenir toutefois à ternir la bonne humeur de chacun!

mémento

Neuchâtel

Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Wildhaber, rue Orangerie. Ensuite, tél. (038) 25 10 17. SOS alcoolisme : (038) 53 37 20.

Cinéma

Apollo : 15 h., 20 h. 30, L'Affaire Dominici ; 17 h. 45, Le Coup de Grâce. Arcades : 20 h. 30, Bilitis. Bio : 18 h. 40, 20 h. 45, Le Dernier Baiser. Palace : 15 h., 20 h. 45, Une fille cousue de fil blanc ; 18 h. 45, La première fois. Rex : 20 h. 45, Tantacules. Studio : 18 h. 45, L'homme à tout faire ; 21 h., Rebecca.

Val-de-Travers

Couvet, Colisée : 20 h. 30, Transamerica Express. Ambulance : tél. 61 12 00 et 61 13 28.

PAYS NEUCHATELOIS

PERREUX EN FÊTE

On connaît l'importance prise par l'ergothérapie dans les maisons pour personnes âgées ou souffrant d'affections mentales ou physiques. Les pensionnaires de la maison de santé de Perreux ont à leur disposition de nombreux ateliers où ils peuvent effectuer différents travaux, brodages, tricotages, tissages, peinture. L'imagination ne fait pas défaut à ceux qui créent des poteries, des objets en bois ou de la vannerie.

Les matériaux utilisés sont souvent ramassés dans la nature même, les cailloux peints, les glands, les baies forment des tableaux ravissants. Mais l'osier, la peinture, la laine doivent être achetés.

C'est pour permettre ces achats que, chaque année, les travaux font l'objet d'une vente qui connaît un plein succès à Perreux. Dans les magnifiques jardins des stands sont dressés et le public ne se fait pas prier pour acheter les réalisations faites grâce à des sommes incalculables de patience et de volonté.

Des fleurs, des biscuits et des friandises proviennent des jardins et des dises proviennent des jardins et des dises sont aussi installées. Une musique prête son concours et la kermesse, qui s'est déroulée samedi, a connu un nouveau et heureux succès.

(Photo Impar-RWS)



SAINT-AUBIN

Motocycliste blessé

Hier à 16 h. 45, un automobiliste de Cortaillod, M. M. F., circulait sur la Route nationale 5 dans le village de Saint-Aubin, en direction de Boudry. Arrivé à la hauteur de la signalisation lumineuse qui était au rouge, placée près de l'Hôtel Patus, il entra en collision avec le motocycle léger conduit par M. Armand Gaschen, 52 ans, de Saint-Aubin, qui roulait rue du Port en direction de la rue du Débarcadère. Blessé, M. Gaschen a été conduit à l'Hôpital des Cadolles à Neuchâtel, au moyen de l'ambulance.

TRIBUNE LIBRE

Droits démocratiques

A une très mince majorité, le Grand Conseil du canton de Neuchâtel a déclaré irrecevable une initiative destinée à donner à la population un droit fondamental essentiel : celui de s'exprimer sur l'implantation d'installations atomiques en territoire cantonal.

Nous déplorons, et avec nous une large fraction du peuple neuchâtelois, que des arguments juridiques contradictoires aient été invoqués pour refuser un droit démocratique légitime.

Le vrai problème a été éludé par des arguments sans véritable rapport avec les dangers que représente une industrie nucléaire en expansion.

A l'unanimité, le Comité d'initiative estime que la question reste entière et travaille d'ores et déjà à obtenir les moyens de sauvegarder les droits de la population.

Comité d'initiative atomique cantonal : G. Annen, J. Rossel

RWS

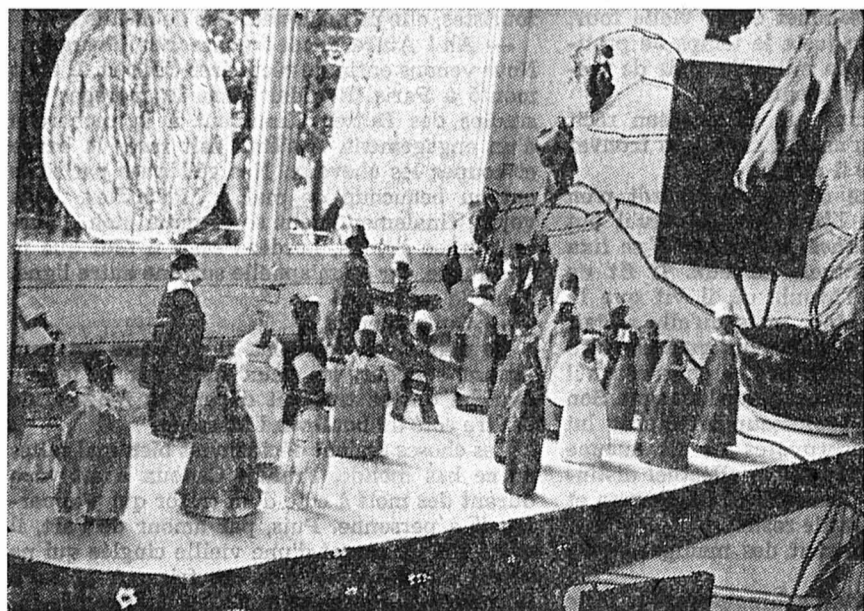
Cérémonie d'assermentation

La cérémonie de prestation du serment des aspirants gendarmes et inspecteurs de sûreté a lieu ce matin 28 juin 1977, à 10 h. 40 à la Collégiale de Neuchâtel.

Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLÉ

Aux Ponts-de-Martel

Magnifique exposition au jardin d'enfants



Les membres du comité de l'association du jardin d'enfants essaient toujours plus d'intéresser la population à l'activité des petits. Ceux-ci placés sous la responsabilité de Mme Fontbonne, jardinière, sont entre de bonnes mains. En effet Mme Fontbonne est mère de famille et elle connaît bien les petits enfants.

L'exposition-vente de cette année a connu un réel succès car outre les parents, la population s'est beaucoup intéressée au travail effectué durant

l'année écoulée. Chacun a donc pu admirer les innombrables objets confectionnés durant les heures de classe. Afin de donner un relief tout particulier à l'édition de cette année, les membres du comité et quelques mamans ont préparé des pâtisseries, des caramels et des fondants, de quoi combler les plus gourmands. Le journal du jardin d'enfants a également connu un beau succès, chaque enfant ayant représenté sa famille par des dessins. (ff)

1 kilo,
2 kilos,...
3 raisons
de boire
CONTREX

Eau minérale naturelle sulfatée calcique

Prix vacances

Un choix de bijoux

CHRISTIAN DIOR

dès Fr. 20.—

Sans engagement, entrez librement.

Une sélection inédite de modèles élégants et raffinés.

Dans un cadre sympathique, préférez notre petite

Boutique
**PARFUMERIE
DE L'AVENUE**

(Hôtel Moreau)
45, Av. Léopold-Robert



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

FÊTE DE LA JEUNESSE AVIS À LA POPULATION

A l'occasion de la Fête de la jeunesse, l'avenue Léopold-Robert sera fermée à la circulation des véhicules le samedi 2 juillet 1977, de 7 à 12 heures, entre le carrefour de la Métropole et la Fontaine Monumentale. La circulation des véhicules sera déviée par les rues suivantes :

- de l'ouest à l'est par Fusion - Numa-Droz - Charrière - Marais - Fritz-Courvoisier.
- de l'est à l'ouest par Balance - Versoix - Numa-Droz - Fusion - Léopold-Robert artère nord.

En cas de beau temps, la fête se poursuivra dans les parcs des Crêtets et Gallet. Par conséquent, l'avenue Léopold-Robert sera ouverte à la circulation dès midi.

En revanche, les rues du Commerce et des Crêtets seront cancelées dès 7 heures.

La Direction de police engage la population à utiliser les transports publics pour se rendre au centre de la ville. Elle la remercie de sa compréhension.

Direction de police



FORTIS

DIE UHR IM STIL DER NEUEN ZEIT

Nous sommes à la recherche d'un
HORLOGER RHABILLEUR
pour notre client des îles

CARAÏBES

Des connaissances approfondies des différents types de montres actuels, mécaniques, diapason et électronique à quartz sont nécessaires.

Date d'entrée et de départ à convenir.

Les intéressés sont priés de nous téléphoner pour de plus amples renseignements au No (065) 51 31 61, interne 18.
MONTRES FORTIS S.A.
2540 GRENCHEN



Nous vendons aux Blanchards, ÉVILARD

appartements en terrasse

Tous les appartements sont aménagés de façon très moderne et situés en un endroit formidable.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à
ULRICH ROTH
Gérances immobilières
99 b, rue Centrale, 2503 BIENNE
Tél. (032) 23 28 04 - 05

A VENDRE

four électrique

avec ventilation, chauffe à 40°, pour peinture de carrosserie.
Convient aussi pour grand local sans cheminée.
A enlever tout de suite.

GARAGE MARCHON
Fritz-Courvoisier 60, tél. 039/23 28 47
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

OFFRE EXCEPTIONNELLE

A VENDRE, cause départ, 4 1/2 pièces, A GORGIER, calme, vue étendue, grand balcon, grande cuisine équipée, lave-vaisselle, WC séparés. Garage.
Fr. 150.000.—. Hypothèque à disposition.
Renseignements : tél. (038) 55 28 67 aux heures des repas.

AOÛT

Encore quelques
CHALETs et APPARTEMENTS
de 2 à 10 personnes
Bas prix. Le Mazot.
Tél. (025) 4 18 07 de 7 h. à 21 h.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 ct. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

PORTE-BAGAGES pour Citroën 2 CV. Peu utilisé. Tél. (039) 23 98 93.

ROBE DE MARIÉE, taille 40, prix intéressant. Tél. (039) 23 15 19.

VÊTEMENTS dame, taille 36 à 40. Bas prix. Tél. (039) 23 56 63.

PORTE-BAGAGES pour break, 200 x 100 cm. Peu utilisé. Tél. (039) 23 98 93.

CHAMBRE À COUCHER avec literie, très bon état (lits jumeaux), 800 fr. Tél. (039) 23 09 72, après 18 h.

MEUBLES ANCIENS. 1 buffet de services, 1 table à rallonges. Tél. (039) 23 02 88.

Demandes à acheter

POUPÉES, POUPONS achetés dès 80 fr. pour créer musée. Egalement tous jouets et accessoires même miniature. Avant 1930. Tél. (039) 23 86 07, Mme Forney.

Perdus - Trouvés

TROUVÉ DENTIERS dimanche 26 juin. Téléphoner au (039) 22 39 62.

LE LOCLE

A vendre

UN FRIGO ROTEL, 220 lit., parfait état, Fr. 250.—. Une machine à laver Calor Fr. 50.—. Urgent, cause départ. Tél. (039) 31 10 63.



LUNETTERIE CENTRALE
Jacques-E. Maheas - La Chaux-de-Fonds
Daniel-Jean Richard 15 - Tél. 22 11 00

A VENDRE

vitrines murales d'occasion

	long.	haut.	prof.
1 pièce	107	155	26
1 pièce	125	97	20
1 pièce	110	97	20
1 pièce	81	100	23

S'adresser : **VON GUNTEN, Av. Léopold-Robert 23**, tél. 039/22 38 03, La Chaux-de-Fonds.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE ALLEMANDE

libérée des écoles, cherche place dans famille suisse romande afin d'apprendre le français.
Aiderait au ménage et aimerait s'occuper de petits enfants. Ceci dès septembre et pour un an.

Téléphoner au (039) 23 46 00.

Chef boîtier

ayant l'habitude des responsabilités, **CHERCHE CHANGEMENT** de situation pour l'automne.

Ecrire sous chiffre AR 13903 au bureau de L'Impartial.

TECHNICUM NEUCHÂTELOIS

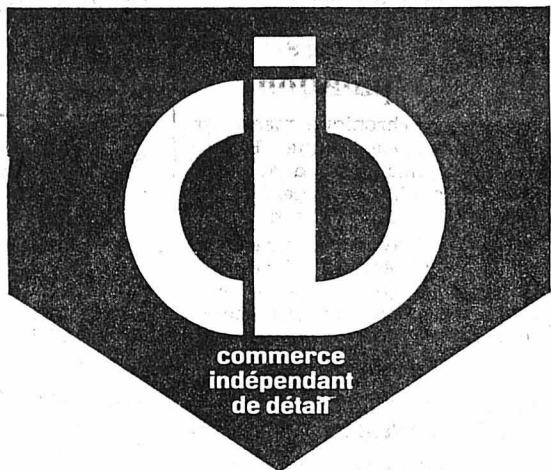
Division de La Chaux-de-Fonds

Maîtrise fédérale pour mécanicien en automobiles et mécanicien

Des cours de préparation à la maîtrise fédérale d'une durée de 3 ans débiteront en automne 1977 au Technicum neuchâtelois, à La Chaux-de-Fonds.

Renseignements et inscriptions au secrétariat du Technicum neuchâtelois, Progrès 38-40, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 34 21, jusqu'au 31 août 1977.

faites vos achats chez vous là où vous vivez!



La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier
service — qualité — prix

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

48

André Frambois

Cinq morts pour une belle

COLLECTION ATMOSPHERE
EUREDIF, Paris

Laisant tomber son lingot, il porta la main à la poche de son pantalon.

Lordez fut sur lui avant qu'il n'eût le temps de dégainer. Tête baissée, il décrocha un formidable coup de tête au creux de la poitrine de son adversaire.

L'autre exhala une plainte vomitive et se recroquevilla sous la douleur. Le détective en profita pour lui assener un terrible coup de manchette à la nuque, ce qui l'envoya rouler sur le tapis.

L'Allemand poussa une brève exclamation. Il eut un dernier soubresaut, comme celui d'une grosse carpe qui retombe dans l'herbe, puis il ne bougea plus.

Lordez le désarma en un tournemain. Il extirpa de la poche de Weinhardt un Perfekt 7,65, sans doute l'arme du crime puisqu'elle était encore munie d'un silencieux.

Pour plus de sûreté, il saisit le revolver par le canon, et, d'un geste précis, il assena un coup de crosse sur l'occiput de son adversaire.

Il se redressa lentement. Il était trempé de sueur des pieds à la tête. Son cœur battait à tout rompre dans sa poitrine. Il eut soudain l'impression d'étouffer dans cette pièce close, de manquer d'air.

Il s'approcha de la fenêtre et l'ouvrit toute grande en faisant claquer les volets. Sur la mer, le ciel de juin commençait à s'alanguir. Déjà, la grosse boule rouge du soleil affleurait le bord de l'horizon.

Lordez aspira l'air du large à grands traits, comme pour se purifier. Puis il s'approcha du téléphone et, tranquillement, il se mit à composer le numéro du commissaire Bourgeois.

Depuis deux jours, Lordez avait repris le train-train quotidien de ses activités. Le travail ne manquait pas, depuis la réussite de l'affaire du vol des bijoux de la princesse Béroukhof. L'histoire avait fait du bruit dans Landerneau et, à présent, toute la clientèle huppée de la Côte se pressait à l'agence. Mais Lordez ne se passionnait guère pour ce travail. C'était la routine banale du métier de détective: filatures sur présomptions de cocufiages, enquêtes de solvabilité ou autres brouilles du même genre.

« Le commissaire Bourgeois vous demande, monsieur Didier.

— C'est bon, passez-le moi. »

La voix du policier résonna dans l'appareil.

« Allô ! C'est vous, Lordez ?... »

— Oui.

— Cette fois, nous savons tout. Il vient d'avouer.

— Alors ?

— Weinhardt nous a raconté qu'à Munich, dans la prison où il purgeait sa peine, il s'était trouvé dans la même cellule qu'un certain Ohlsen, ancien SS, condamné lui aussi pour s'être distingué en différents coins d'Europe, notamment en France. Ohlsen, qui était cardiaque fut pris d'un malaise, une nuit, et comprit qu'il allait mourir. Avant de passer de vie à trépas, il eut le temps de confier un secret à son compagnon. Il lui révéla qu'en août 1944, au moment du départ allié sur la Côte

d'Azur, il avait participé, avec plusieurs autres SS à l'attaque d'une banque niçoise. Au cours des jours qui suivirent, dans la confusion de la débâcle allemande, Ohlsen s'était retrouvé seul avec le butin, une vingtaine de lingots d'or. Il avait eu alors l'idée de cacher son trésor dans une pièce située au sommet d'une vieille tour, à Théoule. Il avait eu juste le temps de pratiquer une cavité dans la muraille, puis de maçonner celle-ci avant de s'enfuir. »

Bourgeois interrompit un instant son récit pour parler à quelqu'un qui devait se trouver dans son bureau, puis il reprit :

« Dépositaire de ce secret, Weinhardt n'en parla pas jusqu'à sa libération. Dès qu'il put le faire, il vint en France, à Agay où il se fixa pour dérouter d'éventuels curieux. Il fit de fréquents voyages à Théoule où il vit que la vieille tour existait bien, mais qu'elle n'était plus en tuine. Il ne restait plus qu'à se faire admettre à « la Belle Sarrasine » pour voir s'il n'y avait pas moyen de récupérer le magot. Son homonymie avec le professeur Weinhardt lui facilita la tâche. Desbruyères ne fit aucune difficulté pour admettre cet intellectuel distingué à ses soirées hebdomadaires. Le charme et la beauté de Erna firent le reste... »

— Elle était au courant des manigances de son père ?

— Non. Mais elle était subjuguée par la forte personnalité de celui-ci. Sans comprendre très bien les raisons, elle accepta de jouer le jeu et de passer pour la fille du professeur Weinhardt.

— Et le meurtre de Samy ?

— Il prétend qu'il ne l'avait pas prémédité. Qu'il s'agit d'une malchance. Que Sladovic s'est trouvé nez à nez avec lui dans le couloir, la fameuse nuit.

— Il avait pourtant muni son revolver d'un silencieux.

— Oui. C'est pourquoi il aura, je crois, beaucoup de mal à convaincre les juges... »

— Vous allez relâcher Erna ?

— Oui, dès ce soir. Je pense qu'elle retournera à Hambourg pour y poursuivre ses activités.

— A moins qu'elle ne reste sur la Côte ? suggéra Lordez. Avec l'arrivée massive des touristes, elle ne manquera pas de clients...

— Ah ! Autre chose ! poursuivit Bourgeois. Nous venons enfin de récupérer Cadoux. Il était monté à Paris. Il rôdait dans les parages des studios des Buttes Chaumont à la recherche d'un engagement. Il s'était fait raser la barbe et couper les cheveux. Nos collègues parisiens ont eu beaucoup de mal à l'identifier. Sur-voyez, finalement, tout se termine bien... Surtout grâce à vous, Lordez ! Mais il faut que je vous quitte, car on m'appelle sur une autre ligne. A un de ces jours !

— Oui, à bientôt. »

Le détective raccrocha. Il demeura un long instant songeur, les yeux fixés sur la façade blanche qui se trouvait devant sa fenêtre, de l'autre côté du boulevard Masséna.

Les choses étaient décidément bien mal faites en ce bas monde. Francis Cadoux avait vécu durant des mois à côté d'un trésor qui n'appartenait à personne. Puis, par amour de l'art, il avait volé le magot d'une vieille cinglée qui ne savait que faire de tout son fric... A présent, le comédien allait payer. La société, contre laquelle il s'était insurgé triomphalement. Sortait-elle vraiment grandie de cette lutte inégale ?

Lordez soupira. Puis, tristement, de sa grande écriture hachée il inscrivit sur le bloc-notes placé devant lui :

« Songer à faire cotiser la vieille à la caisse d'entraide des jeunes artistes... »

Hôtel « Le Cythésias » La Clusaz
Mars 1971.

FIN

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Saint-Imier: assemblée des footballeurs vétérans jurassiens

Le FC Le Noirmont et le FC Saint-Imier à l'honneur

C'est à Saint-Imier, au Restaurant de la Place, que les délégués jurassiens des clubs de football vétérans se sont réunis vendredi pour assister à l'assemblée générale annuelle. C'est M. Hubert Gunzinger qui présida les débats.

Dans son rapport présidentiel, M. H. Gunzinger releva que le championnat s'était avéré pénible surtout dans sa deuxième moitié, en raisons des conditions atmosphériques déplorables. Le président salua également l'inscription de deux nouvelles équipes lors du deuxième tour du championnat, à savoir Bassecourt et Courtelary. Dernier

point important du rapport, le contrôle des joueurs se fera, dorénavant, à Berne grâce à l'ordinateur de l'ASF. Un souci de moins pour les comitatés jurassiens.

Au chapitre des récompenses, le FC Le Noirmont reçut le prix récompensant le champion jurassien et M. Gunzinger rappela la victoire du FC Saint-Imier en Coupe jurassienne. Porrentruy et Moutier, champions de groupe, ne furent pas oubliés. Enfin le prix de la sportivité, tiré au sort par M. Boretti, président d'honneur, récompensa une nouvelle fois le FC Fontenais qui ter-

mina le présent championnat à égalité avec Tavannes. Le challenge restera définitivement en terre ajolote puisque c'est la troisième fois en cinq ans que Fontenais le remporte.

AGE LIMITE : 30 ANS

La prochaine reprise du championnat a été fixée au 27 août. La formule du championnat ne changera pas. Une poule finale regroupera les trois champions de groupe. Seule innovation, il faudra avoir 30 ans dans l'année du début du championnat pour jouer en seniors. Ainsi cette année, les footballeurs nés en 1947 pourront participer à la compétition alors que ceux nés en 1948 devront attendre le mois d'août de l'année prochaine. Dernière proposition, celle des SR Delémont demandant la possibilité d'effectuer des changements volants avec les 15 joueurs licenciés. Initiative qui a reçu l'approbation de l'assemblée mais qui sera encore transmise à l'Association cantonale pour acceptation. (lg)

BIENNE

Premier concours international de poésie italienne

L'Entente italo-suisse de la culture, l'Académie internationale de San Marco et la société La Fratellanza de Bienne organisent le premier concours de poésie en langue italienne. Ce concours qui comprend deux catégories est ouvert à tout le monde. Le premier thème est libre alors que le second est « La fraternité dans le monde ». Les poèmes en langues allemande et française, peuvent participer à condition d'avoir été traduits en italien. Les participants devront envoyer 4 exemplaires de leurs travaux dont un portera la signature et l'adresse de l'auteur.

Un exemplaire s'en ira à Rome, l'autre à Naples, le troisième au jury biennois et le quatrième restera propriété de la Fratellanza Bienne. Les prix récompensant les gagnants sont constitués par 2 plaquettes, une coupe, de nombreuses médailles et diplômes. La distribution des prix est prévue pour le 15 octobre prochain.

Nouvelle baisse de la population

A fin avril, la chronique mensuelle des statistiques relève que Bienne compte 57.163 habitants dont 9786 étrangers soit le 17,12 pour cent (mars 77, 57.359, 9831, 17,14 pour cent).

Durant le mois d'avril on a enregistré 429 immigrants, 619 émigrés. Il est né 37 enfants (21 garçons et 16 filles); sont décédées 43 personnes (19 hommes et 24 femmes).

51 accidents de la circulation

Le nombre des accidents a passé de 43 en mars à 51 en avril faisant 29 blessés (26), 0 mort (1) et pour 143.000 francs de dégâts matériels (180.000 fr.). Entre parenthèses, les chiffres du mois précédent.

ORVIN

Comptes 76 acceptés

L'assemblée municipale ordinaire, présidée par M. Frédy Villard, a réuni 253 citoyens et citoyennes et a accepté les comptes 1976 de la commune bouclant un excédent de recettes de 11.886 fr. Elle a nommé une nouvelle institutrice, pour remplacer Mlle Monique Nussbaumer, démissionnaire. La commission d'école avait reçu 19 postulants et le Conseil municipal recommandait les deux candidates domiciliées dans la localité, soit Milles Suzanne Léchet, élue avec 127 voix et Mlle Cosette Mottet qui a obtenu 101 voix, quelques voix éparses se reportant sur d'autres candidates. En fin d'assemblée, le maire M. Jean Maurer a fait un exposé sur la situation en matière d'épuration des eaux dans la région, ainsi que sur la campagne dite de « salubrité » entreprise le 14 mai dernier dans la commune. Enfin, il a été prévu de mener une enquête auprès des usagers du car Orvin-Evilard pour instaurer un arrêt supplémentaire au village aux heures de midi. (rj)

PORRENTUROY

Affaires de drogue

Le Tribunal de district de Porrentruy, réuni sous la présidence de M. Hubert Comment, s'est occupé de trois affaires de drogue. Il a condamné un jeune homme d'Ajoie, âgé de 25 ans, à 14 mois d'emprisonnement sans sursis et à 4500 fr. de restitution de bénéfice illicite pour vente de haschich. Un autre jeune homme de 22 ans a été condamné à 12 mois d'emprisonnement avec sursis et une jeune fille de 19 ans à 8 mois avec sursis également pour les mêmes délits. (r)

Une belle fête des promotions à Sonvilier



Fin de scolarité obligatoire pour les 9es en route vers l'apprentissage ou les études. (photos Impar-rj)

Une semaine avant la cité voisine de Saint-Imier, Sonvilier a vécu dimanche la traditionnelle Fête des promotions qui a rassemblé une bonne partie de la population. Cette manifestation fut quelque peu perturbée par les mauvaises conditions atmosphériques et il fallut modifier le programme en ce sens que les activités prévues sur le terrain de football se sont déroulées dans et aux abords de la halle de gymnastique. Le matin, malgré la pluie, les cortèges d'avant et après le culte, célébré par le pasteur Schneider, ont tout de même eu lieu. L'Union chorale, les sections de gymnastique des dames et

pupillettes et les majorettes du lieu y participaient en compagnie des autorités, des invités et bien entendu de tous les écoliers. A midi, une excellente soupe au gruaud accompagnée de jambon à l'os fut servie aux familles, dont les enfants arboraient le sourire à l'aube des vacances d'été. Enfin, l'après-midi, des jeux d'adresse furent organisés et mirent aux prises grands et petits. Le bénéfice de la manifestation servira au fond des courses d'école et du camp de ski annuel et il faut relever pour conclure qu'une excellente ambiance n'a cessé de régner tout au long de cette Fête de la jeunesse. (rj)



Comme de coutume, une excellente soupe accompagnée de jambon à l'os fut servie à midi à tous les participants à la fête.

Décès de M. Paul Moeckli, sous-directeur de l'Administration des douanes

On a appris hier le décès à Berne de M. Paul Moeckli, sous-directeur de l'Administration des douanes et chef de la division du droit douanier. Le défunt qui était âgé de 55 ans, a succombé samedi à une embolie consécutive à une opération.

Originaire de Basadingen, dans le canton de Thurgovie, M. Moeckli naquit le 13 février 1922 à Delémont où il fit ses classes primaires et secondaires. Il obtint sa maturité à l'Ecole cantonale de Porrentruy avant de poursuivre ses études à la Faculté de droit de l'Université de Berne et obtint son brevet d'avocat en 1947. Le défunt en-

tra à la direction générale des douanes le 1er octobre de la même année, en qualité de juriste à la section juridique. En 1966, il prit la tête de la section des affaires pénales puis fut nommé en 1974 sous-directeur et dirigea dès lors la division du droit douanier. M. Moeckli était en outre lieutenant-colonel de la justice militaire et occupait les fonctions de grand juge au Tribunal de division 2. Le défunt était marié et père de trois enfants, deux filles et un fils âgés respectivement de 15, 22 et 19 ans. Il faisait partie depuis 1964, du comité de l'Ecole de langue française de Berne. (ats)

Tramelan: les jodleurs à la Fête cantonale

Le Jodler-Club participait dimanche à la Fête cantonale à Steffisbourg. Différentes distinctions ont récompensé le Jodler-Club soit pour la société entière soit en duo ou en individuel.

C'est ainsi que le club a obtenu une deuxième classe (mention bien) et qu'en duo, Esther Zryd et Constant Schmid ont été récompensés d'une première classe (mention très bien). En individuel Mme Esther Zryd a confirmé ses talents et a obtenu elle aussi une première classe ce qui démontre bien la valeur de cet ensemble. Lors du retour, une petite manifestation a été mise sur pied et le Jodler-Club a été reçu par M. Roland Choffat, maire qui releva les mérites du Jodler-Club qui bien que récompensé par plusieurs distinctions fut particulièrement pré-

occupé par le décès survenu subitement à l'un de ses membres, M. André Noirjean. (vu)

Important exercice

Hier soir durant la sortie des usines, l'alarme a été donnée. Un exercice en effet été organisé au bâtiment Geiser Sport à la Grand-Rue. Nous reviendrons demain plus en détail sur cet exercice. Notons la présence de M. Monnier, préfet, de l'inspecteur W. Geiser de La Ferrière et de M. Roland Choffat, maire. (vu)

Carnet de deuil

TRAMELAN. — C'est avec consternation que l'on apprenait le décès subit de M. André Noirjean, employé aux Services industriels, survenu dans sa 53e année. Monsieur Noirjean était très connu dans les milieux culturels puisqu'il était membre actif du Jodler-Club qu'il présida pendant deux années et membre de la Théâtrale où il a donné le meilleur de lui-même durant de nombreuses années. Personne active et paisible, il laissera un souvenir excellent à ceux qui ont eu l'occasion de le côtoyer.

— On apprenait également le décès de Mme Rose Galli, née Monti. Mme Galli s'en est allée après une longue maladie supportée vaillamment, dans sa 70e année. (vu)

Voir autres informations jurassiennes en page 22

Après La Chaux-de-Fonds le Cirque Knie à Tavannes



Hier, sous l'œil amusé de nombreux badauds, le Cirque Knie a installé son chapiteau à Tavannes. Le débarquement des éléphants (notre photo) a fortement intéressé les enfants qui ne manqueront pas l'unique représentation en matinée aujourd'hui à Tavannes, la première ayant eu lieu hier soir et une troisième ce soir. Dès demain, notre cirque national sera à Delémont. (texte et photo lg)

RECONVILIER

La ferme de la Werdtberg sera reconstruite

L'assemblée de la commune bourgeoise de Reconvilier a réuni, 44 ayants droit sous la présidence de M. Emile Frêne. Le procès-verbal, lu par M. Michel Tièche, a été accepté. L'assemblée a ensuite pris connaissance des deux projets de reconstruction de la ferme-restaurant de la Werdtberg incendiée le 4 novembre dernier, présentés par MM. Marc-André Heimann et Horisberger de Tavannes. Finalement c'est le projet Heimann qui a été choisi et il y aura en plus de la ferme-restaurant une loge à stabulation libre située à 200 mètres. Les crédits nécessaires ont été votés mais les montants ne sont pas encore connus, le décompte avec l'établissement d'assurance immobilière n'étant pas établi. Enfin, il a été voté un crédit de 6500 fr. pour l'acquisition d'un débroussaillier. (kr)

ROCHES

Assemblée communale

L'assemblée communale s'est tenue sous la présidence de M. Robert Chèvre, maire en présence de 22 citoyens et six citoyennes. Lu par M. Fritz Ingold le procès-verbal a été accepté. Etablis par Mme Laure Iff, les comptes 1976 ont été acceptés bouclant avec un déficit de 2200 fr. alors que le budget prévoyait 6400 fr. d'excédent de dépenses. Les nouveaux statuts de l'hôpital ont été acceptés sans autre et l'assemblée a encore voté un crédit de 7500 fr. pour l'achat d'un véhicule forestier. Enfin, dans les divers une information a été donnée concernant la fréquentation des enfants du village de l'école enfantine de Moutier. Les tractations entre la Commission d'école et la Commune de Moutier ayant été connues récemment il n'a pas été possible de porter l'objet à l'ordre du jour pour une décision définitive quant à la participation financière de la commune de Roches. L'objet sera traité à une prochaine assemblée. (kr)

chronique horlogère

Chronos Holding: assemblée difficile!

Les actionnaires de Chronos Holding se sont réunis hier en assemblée générale ordinaire à Bienne.

Dans son allocution, M. Gérard F. Bauer, président du Conseil d'administration, s'est attaché à décrire les activités de la société et a évoqué les difficultés auxquelles doivent faire face certaines entreprises dans lesquelles Chronos Holding a un intérêt. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires sera convoquée cette année encore « pour décider des mesures qu'imposent les circonstances », indique un communiqué de Chronos Holding.

Le bénéfice avant amortissements s'éleva pour 1976 à 0,423 million de francs contre 0,650 million en 1975. La majeure partie de ce bénéfice est versée à la provision pour risques sur participation, laquelle atteint ainsi le montant de 3,59 millions de francs, conclut le communiqué. (ats)

AVANT LE 31 OCTOBRE!

Tous ceux qui parlent très brillamment des problèmes d'information, d'ouverture restent souvent fort discrets lorsqu'ils pourraient appliquer les principes qu'ils recommandent aux autres...

Ainsi, à la tête de Chronos Holding on se satisfait d'un petit bout de communiqué, beaucoup trop succinct eu égard à l'importance de la situation.

L'article 725, alinéa 1 du CO, a été évoqué à l'assemblée d'hier: « S'il ressort du dernier bilan annuel que la moitié du capital social n'est plus couverte, l'administration convoque im-

mediatement une assemblée générale et lui fait connaître la situation ».

L'application de cet article a été réclamée par trois actionnaires minoritaires faisant partie du groupe des « familles » qui semblent beaucoup craindre pour leurs créances et actions Chronos, et qui ont refusé les comptes.

L'assemblée générale extraordinaire devra être convoquée avant le 31 octobre prochain.

Les banques étant restées sourdes aux appels pressants du président Bauer, celui-ci devra trouver rapidement une autre solution, en appliquant, peut-être à la tête de Chronos Holding les conseils qu'il dispense si largement à l'ensemble de l'horlogerie!

Dans la situation actuelle, l'actif couvre encore le passif au bilan mais les participations y figurent à leur valeur d'acquisition.

Or, que valent en chiffres réels ces participations, que vaut Grüen en sur-sis concordataire?

C'est ce qu'un rapport de fiduciaire devra dégager afin de dresser un bilan après assainissement de l'estimation des participations à une valeur correspondant le mieux possible à la réalité.

Parlant des remèdes, M. Bauer a préconisé une plus grande concentration de la production tout en réduisant le nombre des calibres et une dynamisation des ventes.

C'est bien sur ce dernier point que convergent tous les espoirs, mais il faut à cela des moyens qui, précisément, font défaut.

G. Bd

Pharmacies Coopératives



La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Ponts-de-Martel

Jardinage sans poison...

Nous sommes fidèles à la nature, et cherchons à en respecter les lois. C'est pour cela que nous avons introduit des aliments naturels dans nos pharmacies, puis des médicaments naturels et des conseils en naturopathie

DÈS MAINTENANT NOUS OFFRONS UN SERVICE NOUVEAU :

des engrais biologiques

GALLITOS — Engrais complet riche en azote organique : minéraux, poudre d'os, fumier de poules sans antibiotiques. Pour fleurs et légumes. Action rapide et de longue durée.

Sacs de 5 kg. et 20 kg.

POUDRE DE PIERRES — Pour enrichir les sols cultivables en substances minérales, en magnésium et en oligo-éléments. Utile pour rendre plus vigoureux légumes et fleurs, pour embellir le gazon, pour la préparation du compost.

Sacs de 5 kg. et 25 kg.

GLENACTIN — Engrais à base d'algues calcaires (lithothamne) et d'algues brunes récoltées vivantes. Pour augmenter l'activité des bactéries du sol (notamment formation d'azote organique). Pour stimuler fortement l'assimilation par les racines. Très riche en oligo-éléments.

Sacs de 4,7 kg.

HASOGLÉN — Comme Glenactin, mais avec du phosphore calcique naturel. Pour compostage rapide ; très riche en substances nutritives et en oligo-éléments.

Sacs de 4,7 kg.

ALGOSIT — Extrait liquide d'algues et de plantes antiparasitaires (derris, etc.). Pour traiter les végétaux contre les parasites et comme engrais foliaire pour fleurs et légumes.

Flacons 500 ml et 1 l.

GUANO — Engrais naturel riche en phosphates et en azote. Action rapide.

Liquide : Flacons 500 ml et 1 l.

- Dans toutes les Pharmacies Coopératives
- Aussi disponible à la Droguerie Coop, Saint-Imier

Gérante

très douée pour tricot et crochet cherchée pour magasin à La Chaux-de-Fonds. Entrée à convenir. Horaire de 7 heures par jour et 5 jours par semaine. Tél. (038) 47 14 21 ou 47 14 19.

RESTAURANT à SAINT-IMIER

cherche

sommelière

et

garçon de cuisine

Date d'entrée : 2 août 1977. Congé le dimanche. Tél. (032) 93 15 42.

Entreprise Paul PIRETTI SA, à Genève cherche pour entrée immédiate ou à convenir, des

plâtriers

et

peintres

qualifiés.

Faire offre soit en téléphonant au (022) 29 22 22 (heures bureau) soit en écrivant à Entreprise Paul PIRETTI SA, 15, rue des Voisins, Case postale, 1211 Genève 4.

Quelle dame

voudrait travailler cinq heures par jour du mardi au samedi comme

caissière

de notre salon ?

Nous demandons également une

femme de ménage

quelques heures par semaine

et une

shampoineuse

à temps complet.

S'adresser :

La Chaux-de-Fonds
Av. Ld-Robert 13
Tél. (039) 22 46 22



Pour le 1er août ou à convenir, je cherche une

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour une petite entreprise.

Travail varié, indépendant et intéressant.

Horaire complet.

Place stable pour personne consciencieuse et de bon contact avec la clientèle.

Ecrire sous chiffre RG 13893 au bureau de L'Impartial.

A la veille de vos vacances

Procurez-vous la nouvelle brochure UBS

«81 conseils pour bien organiser vos vacances».

Vous l'obtiendrez gratuitement à tous nos guichets. Passez nous voir !



Union de Banques Suisses

La Chaux-de-Fonds
Léopold-Robert 50
Tél. (039) 23 67 55

Le Locle
Henry-Grandjean 2
Tél. (039) 31 76 76

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT COMMERCE DE FER

cherche pour tout de suite ou à convenir

ferrailleur

pour façonnage de fers à béton.

Nous demandons personne sérieuse et robuste, sachant travailler de façon indépendante selon listes des ingénieurs.

Travail très intéressant et bien rétribué, avantages sociaux.

Place stable. Semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter chez :

A. & W. KAUFMANN & FILS
P.-A. Kaufmann succ.
2300 La Chaux-de-Fonds 2
Marché 8-10 - Tél. (039) 23 10 56

OFFRES D'EMPLOIS

ENTREPRISE cherche

PEINTRE

pour le vernissage au pistolet

DE PETITES PIÈCES INDUSTRIELLES

Ecrire sous chiffre 87-544, Annonces Suisses SA, «ASSA», 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

cherche

OUVRIÈRE

connaissant la mise en marche, pour travail en atelier.

Ecrire sous chiffre TS 13935, au bureau de L'Impartial.

A VENDRE état de neuf

1 machine à photocopier SCM

Fr. 1800.-

Luthy Machines
Bd des Eplatures 37
Tél. (039) 26 62 62

printemps

Raffinement dernier cri: le linge de bain coordonné.

Ravissant bikini Lycra en «Black & White». Peut se porter aussi avec un slip uni noir ou blanc. Tailles 36 à 46. 56.-

Élégance sobre et virile le modèle «Black & White». Tailles 5 à 10. 36.-

Pour Elle et pour Lui linge de bain Black & White en tissu éponge moelleux. 144x72 cm. 29.80

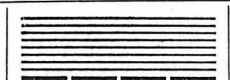
Lahco of Switzerland

Notre force, c'est le grand choix

Black & White version unisexe



M 5735/AB



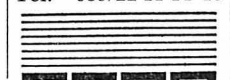
A louer dans petit immeuble

Situation : RUE DE TÊTE-DE-RAN

Appartement de 3 pièces, 1er étage Loyer : Fr. 285.- + charges.

Appartement de 3 pièces, 2e étage Loyer : Fr. 295.- + charges.

Libres tout de suite Pour traiter : GECO S.A. Jaquet-Droz 58 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/22 11 14-15



Terminage de boîtes

CHERCHE

différents travaux

en qualité soignée, sur fonds et carreaux en acier et laiton, terminaison mate (perlage, brossage et butelage, etc.).

Ecrire sous chiffre 146436 à Publicitas, 2900 Porrentruy.

von gunten

maître opticien diplômé fédéral

Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

A LOUER pour date à convenir

appartement

de 3 pièces, situé au pignon d'un immeuble ancien avec confort. Loyer de Fr. 318.- charges comprises, rue du Doubs. Tél (039) 23 78 33.

A LOUER AUX BOIS

pour le 1er août 1977 ou date à convenir

appartement

4 pièces, avec confort, dans immeuble locatif. Tél. (039) 61 16 04.

OCCASION RARE

Fiat 127 4 portes

12.000 km. expertisée. Fr. 6750.- avec 2 pneus neige. Tél. (039) 22 61 59

A VENDRE moto

SUZUKI 250 GT

Tél. (039) 23 13 83 de 12 h. à 13 h. ou dès 20 h.

Votre journal: L'Impartial

Entre la Suisse et la Communauté économique européenne Droits de douane abolis sur les produits industriels

Dans quelques jours, plus exactement le 1er juillet, les droits de douane entre 16 pays européens — les sept membres de l'AELE et les Neuf du Marché commun — seront abolis pour presque tous les produits industriels. « Ainsi sera atteint l'un des principaux objectifs de la politique économique de l'après-guerre », déclarait le conseiller fédéral Brugger lors de la conférence ministérielle de l'AELE en mai à Vienne. La récession actuelle montre que le calendrier établi lors de la conclusion de l'accord de 1972 entre la Suisse et la CEE n'aurait pas pu être plus favorable. Pourtant la Suisse n'est pas encore entièrement satisfaite des objectifs atteints.

Il est prévu de développer encore la collaboration économique entre la Suisse et les pays de la CEE. « Le libre-échange n'est pas encore parfait » a déclaré à l'ATS l'ambassadeur Cornelio Sommaruga, responsable à la division du commerce des relations avec le Marché commun, l'AELE et les pays de l'Est. Certains problèmes appellent encore une solution : abolition des restrictions quantitatives à l'exportation pour la sécurité de l'approvisionnement, amélioration de la règle d'origine, élargissement des listes de produits agricoles transformés, harmonisation du droit, et extension géographique du libre-échange.

SIGNIFICATION POUR LA SUISSE

L'accord de 1972 a pour la Suisse une importance certaine : 67 pour cent de ses importations proviennent du Marché commun et elle vend à la communauté 46 pour cent de ses importations. C'est grâce à l'abolition par étapes de la discrimination douanière résultant de la création du Marché commun que ces parts au marché n'ont pas été touchées, écrit dans le Bulletin de l'AELE le chef adjoint du bureau de l'intégration du Département politique fédéral et du Département de l'économie publique.

Conséquence des accords de 1972, le libre échange, réalisé à l'origine séparément à l'intérieur de l'AELE et de la CEE, est étendu à presque toute l'Europe occidentale. A partir du 1er juillet, une zone géographique regroupant plus de 300 millions de consommateurs formera un seul marché et constituera

ainsi l'un des groupements commerciaux les plus importants du monde. En 1976, les importations totales de l'AELE et du Marché commun se sont élevées à 412 mrd. de dollars et les exportations à 383 mrd. de dollars.

Dès le début, conformément à la convention de Stockholm, les pays de l'AELE se sont efforcés de construire un pont vers la CEE. Alors que le Danemark et la Grande-Bretagne abandonnaient la zone de libre-échange pour entrer dans le Marché commun, les autres Etats de l'AELE — la Finlande, l'Islande, la Norvège, l'Autriche, le Portugal, la Suède et la Suisse décidaient de conclure des accords de libre-échange avec les communautés. 14 accords ont ainsi été négociés, 7 entre l'AELE et la CEE, 7 entre l'AELE et la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Tous ces traités ont été conclus avec le Marché commun élargi, comprenant la Belgique, le Danemark, la France, l'Allemagne fédérale, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne. Tous prévoyaient un démantèlement tarifaire en cinq tranches de 20 pour cent chacune, entre le 1er avril 1973 et le 1er juillet 1977.

ENCORE QUELQUES EXCEPTIONS

L'accord avec la Suisse prévoit cependant quelques exceptions. Pour l'instant la Suisse peut maintenir ses droits de douane à caractère fiscal, mais elle devra les remplacer plus tard par des taxes internes, ce qu'elle fera vraisemblablement au début des années 1980. Ceci concerne, dans le domaine industriel, les droits sur les produits pétroliers, sur certaines automobiles, certaines parties d'automobiles et sur les films développés.

En outre, un démantèlement tarifaire plus lent a été prévu pour certains produits industriels tels que le papier et les panneaux de bois reconstitué (abolition prévue par la Suisse et la CEE en 1984) ou des produits métallurgiques

sur lesquels les pays de la CEE prélèveront des droits jusqu'au 1er janvier 1980.

Des efforts sont faits actuellement pour étendre le libre-échange aux autres pays européens de la Méditerranée, Espagne, Grèce et peut-être un jour Turquie. L'AELE a pris l'initiative de négocier un accord de libre-échange avec l'Espagne. « Il pourrait se produire quelque chose de semblable avec la Grèce » a déclaré M. Sommaruga.

LA SUISSE SOUHAITE UN ÉCHANGE D'INFORMATIONS PLUS INTENSIF

Les relations de la Suisse avec le Marché commun ne se limitent pas au contenu de l'accord de libre-échange. La Suisse souhaite intensifier l'échange d'expériences et d'informations sur les problèmes économiques. La voie choisie est celle du pragmatisme. M. Sommaruga est d'accord avec le Vorort pour considérer qu'une coordination contraignante des politiques économique et sociale entre pays membres de l'AELE ou avec la CEE serait irréaliste.

Le libre-échange n'est pas un but en soi. De l'avis de M. Winterberger, membre de la direction du Vorort, il vaut la peine d'assurer le niveau d'intégration déjà atteint en luttant sérieusement contre le protectionnisme et l'inflation aussi bien qu'en créant une zone de stabilité en Europe.

Il semble pourtant que, dans certains cas, les gouvernements aient tenté de renforcer la capacité concurrentielle de leur économie en prenant des mesures de soutien contraires aux traités de libre-échange. C'est ainsi que récemment l'industrie sidérurgique suisse a souffert des mesures internes de sauvegarde adoptées par la communauté. (ats)

Fête des vignerons de Vevey Des renseignements utiles

Au cours d'une intéressante visite et conférence de presse, qui a eu lieu hier à Vevey, et auxquelles participaient de nombreux journalistes suisses et étrangers, les renseignements suivants ont été donnés sur un sujet qui intéressera certainement nombre de nos lecteurs.

La Fête des Vignerons, qui se déroulera à Vevey du 30 juillet au 14 août 1977, comportera 13 spectacles présentés à la Place du Marché, auxquels assisteront chaque fois 15.700 personnes, ainsi que 3 grands cortèges pour chacun desquels il est prévu 120.000 à 150.000 visiteurs. Il est vivement recommandé de se rendre à Vevey au moyen de transports en commun. En effet, il sera impossible de parquer les véhicules privés à proximité de la Fête.

De grands parkings officiels ont été prévus en périphérie pour les jours de cortège : ils pourront recevoir 23.500 véhicules au total et se situeront à Puidoux, à St-Légier, à Chailly sur Montreux, ainsi qu'à Villeneuve et à Rennaz. Des services par autobus et chemin de fer, et même par bateau, seront organisés jusqu'à proximité de la Fête. Une signalisation adéquate doit permettre aux visiteurs de retrouver

leur voiture sans trop de difficultés en soirée.

En outre, les CFF offriront également aux jours de cortège, 3300 places de parc dans une trentaine de gares des lignes Nyon - Lausanne, Vallorbe - Lausanne, Yverdon - Lausanne, Payerne - Palézieux, Romont - Palézieux et St-Maurice - Roche, ainsi que 1500 places à Lausanne-Sébeillon. De toutes ces gares, il sera aisé de joindre Vevey en train. Un service navette spécial est prévu entre Sébeillon et la gare de Lausanne avant et après les cortèges ; en outre, cinq trains spéciaux circuleront directement de Sébeillon à Vevey. Enfin, un parc de 1000 places se situera à Lausanne-Bellerive, d'où un bateau spécial permettra de se rendre à la Fête.

Un grand nombre de trains supplémentaires, en provenance des différentes régions de la Suisse, se rendront à Vevey pour les spectacles et les cortèges. Un dispositif particulièrement important sera mis en place pour les grands cortèges des 31 juillet, 7 et 14 août. Outre les trains supplémentaires, il est prévu de doubler les trains interville réguliers. Ainsi par exemple, entre 10 et 14 heures, 38.000 voyageurs pourront être transportés de Lausanne à Vevey (un train toutes les 7 minutes en moyenne), 14.000 voyageurs d'Aigle à Vevey, et 8000 personnes de Puidoux à Vevey. Des billets spéciaux à prix réduit seront émis dans une trentaine de gares, dans un rayon de 50 à 180 km.

La Compagnie générale de navigation mettra également en marche des bateaux spéciaux en provenance et à destination de Genève, de la rive française et de Lausanne-Ouchy, de Lausanne-Bellerive (parc à voitures) et de St-Gingolph - Villeneuve pour chaque représentation et pour les cortèges. Il y est prévu un service de restauration simplifié à un prix modeste, ainsi que des billets à prix réduit pour les passagers venant de Rolle et au-delà (rive suisse).

Un grand soin a également été voué au service régional, dans un rayon de 10 km. environ, où il sera impossible de se déplacer en véhicule privé. Les chemins de fer régionaux (Chemins de fer électriques veveysans, funiculaire Vevey - Chardonne - Mont-Pélerin, Chemin de fer Montreux - Oberland bernois et services coexploités), les Transports Vevey - Montreux - Chillon - Villeneuve, les CFF, ainsi que la Compagnie générale de navigation, ont prévu de nombreuses courses supplémentaires.

Rappelons aussi que les spectateurs, aussi bien pour les représentations que pour les cortèges, DEVRONT ARRIVER A VEVEY AU PLUS TARD 45 MINUTES AVANT LE DÉBUT DES MANIFESTATIONS. On ne peut donc qu'inciter chacun à se mettre en route suffisamment tôt, afin d'éviter les encombrements de dernière heure.

CONSTRUCTIONS GIGANTESQUES

Les immenses arènes de la Fête des Vignerons de Vevey sont construites. On place les chaises sur les gradins (en 1955, c'étaient des bancs). Vu de l'intérieur, ce vaste théâtre en fer à cheval paraît encore beaucoup plus grand. Au centre, une construction audacieuse le surmonte : c'est le « dinosaure » destiné à éclairer l'ensemble de la « scène » constituée par le cercle d'asphalte sur lequel viennent mourir les gradins.

80.000 m³, tel est le volume des arènes (bois et tubes dont les sections, placées bout à bout, mesureraient 104 km., avec 70.300 pièces de raccord). Quatre tours, flanquant les côtés et le fond, supportent une partie de l'éclairage à raison de 100.000 W pour chacune et 94.000 W pour le dinosaure, qui est aussi une sorte de haut-parleur. (ats)

Escroquerie aux dépens de nombreux Suisses aux USA Lourdes peines

Le juge fédéral américain chargé de l'affaire Cappelro, une escroquerie portant sur 27 millions de dollars, et dans laquelle un millier d'investisseurs européens, dont 663 Suisses, ont subi des pertes, a rendu son jugement vendredi à Dallas (Texas). Les six prévenus présents dans la salle du tribunal se sont vus infliger des peines de 10, 8 et 5 ans d'emprisonnement pour les plus importantes. Les autres peines sont plus légères, en partie assorties d'amendes. Dans un cas, il ne s'agit que d'une amende. Le septième prévenu, un Allemand nommé Heinz Juergen Hesse, 36 ans, qui fonctionnait comme président de Cappelro Inc. Dallas et Cappelro SA, Zurich, ne s'est pas présenté devant le juge. Il est actuellement en fuite. Au début du mois de juin, les sept hommes avaient reconnu les faits qui leur étaient reprochés.

Le fuyard avait été libéré en janvier de cette année après le versement d'une caution de 250.000 dollars. La peine requise contre lui est de 10 ans d'emprisonnement au maximum. Un mandat d'arrêt international a été lancé contre lui. (ats)

En quelques lignes

NYON. — Un mouvement « Vigilance » s'est constitué dans le canton de Vaud sous la présidence du Dr Camille Mermod, de Lausanne. Son vice-président et son secrétaire sont deux députés lausannois au Grand Conseil, MM. Emile-Louis Chevalier (ancien président vaudois de l'Action nationale) et Marc Burgener (ancien président vaudois du Mouvement républicain).

THOUNE. — Des femmes socialistes de Suisse, d'Allemagne et d'Autriche se sont retrouvées, hier, à Thoune, pour un séminaire de trois jours au cours duquel ont été étudiés et revendiqués l'égalité entre hommes et femmes en matière de droit matrimonial et de régime matrimonial, la sécurité sociale indépendante des femmes mariées et une nouvelle conception du divorce.

GENÈVE. — La version française du film en couleur « Histoires de l'argent » que la Banque Nationale Suisse a fait réaliser par la maison Blackbox AG, Zurich, a été présentée à Genève pour la première fois, hier, en présence de M. P. Languetin, membre de la direction générale. Ce film permettra aux écoliers, dès l'âge de 12 ans, ainsi qu'aux adultes, sans notion particulière en économie, de s'initier aux « secrets » des politiques monétaires et de crédits et de découvrir, aussi, les tâches et l'activité de l'institut d'émission.

D'un bout à l'autre du pays

A la Croix-Rouge à Genève

Fin d'une grève de la faim

La grève de la faim observée depuis jeudi après-midi par huit Chiliens au siège du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Genève, a pris fin hier vers midi.

Dans un communiqué, les grévistes — cinq femmes et trois hommes — déclarent notamment avoir obtenu de « plusieurs organisations non-gouvernementales » un appui formel à une initiative du secrétaire général des Nations Unies en vue de « tenter d'éclaircir le problème des prisonniers disparus » au Chili et qui seraient au nombre de 2500.

TUÉ A MOTO PRÈS DE CHEXBRES

Hier vers 13 h. 05, sur la route Chexbres - Vevey, aux Faverges, commune de Saint-Saphorin, M. A. Dony, 19 ans, domicilié à Gland, roulait à motocyclette sur un tronçon sinueux, lorsqu'il percuta l'avant d'un fourgon survenant en sens inverse. Désarçonné, il fut projeté contre un mur et tué sur le coup. Son passager, 17 ans, domicilié à Chexbres, a passé par-dessus le mur en question et a dû être hospitalisé à Lausanne, grièvement blessé.

GENÈVE : MISE EN LIBERTÉ REFUSÉE

La Chambre d'accusation de Genève a refusé la liberté provisoire à un avocat de 39 ans, depuis trois mois en détention préventive dont six semaines au secret. L'homme est inculpé d'abus de confiance, de gestion déloyale et d'extorsion. La Chambre d'accusation a ainsi suivi le préavis du procureur général en retenant le caractère criminel de l'affaire. Les faits se situent entre 1972 et 1973. Ils portent sur environ 3,5 million de francs qui auraient transité par l'étude de l'avocat inculpé. Celui-ci ne parviendrait pas à justifier l'emploi de cette somme à concurrence de 750.000 francs environ, selon le procureur général.

PIÉTON MORTELLEMENT BLESSÉ PRÈS DE PAYERNE

Dimanche vers 23 h. 30, sur la route secondaire Payerne - Estavayer, un automobiliste roulant en direction d'Estavayer a accroché et renversé M. Michel Vesly, 49 ans,

domicilié à Bussy (FR), qui cheminait en poussant sa bicyclette. Grièvement blessé, M. Vesly est décédé peu après son admission à l'hôpital de Payerne.

APRÈS LE HOLD-UP DE CRISSIER

L'enquête ouverte par le juge instructeur de l'arrondissement de Lausanne sur l'audacieux vol à main armée commis samedi après-midi au Centre commercial de Crissier est encore en plein développement. Les nombreux éléments recueillis jusqu'ici ne permettent pas encore d'identifier le bandit qui s'enfuit en voiture avec 427.000 francs, après avoir retenu deux employés comme otages. Désireuse de tout mettre en œuvre pour tirer cette affaire au clair, la direction de Migros-Vaud offre une récompense pouvant atteindre la somme de 50.000 francs à toute personne qui donnera un renseignement permettant l'identification du ou des auteurs de ce hold-up.

GRAVE ACCIDENT A MUNSINGEN

Un grave accident, qui a coûté la vie à M. Luigin Gervasi, né en 1956, s'est produit dimanche soir à Munsingen (BE). Le conducteur circulait à vive allure lorsque, dans un virage à droite, sa voiture glissa sur la chaussée. Elle a touché d'abord un lampadaire, puis une hydrante et un arbre pour aller enfin s'écraser contre un véhicule parké. M. Gervasi était assis sur le siège arrière. Les trois autres passagers ont été transportés grièvement blessés à l'hôpital. (ats)

LE CHAUFFAGE À DISTANCE EST RENTABLE affirment les ingénieurs-conseils

L'Union suisse des sociétés d'ingénieurs-conseils (USSI) estime que, dans les villes et les communes ayant une densité de consommation de chaleur élevée, le développement du chauffage à distance est rentable, peu polluant et sûr du point de vue de l'approvisionnement. De plus, le développement de ce mode de chauffage peut être entrepris de façon idéale dans le cadre d'un programme de création d'emplois en période de récession.

La rentabilité est assurée avec un taux de raccordement suffisamment élevé. Du point de vue écologique, le chauffage à distance présente des avantages essentiels par rapport aux chauffages individuels, tels que de meilleurs rendements dans la transformation de l'énergie et de meilleures possibilités d'entretien des installations. Cela permet la préservation de ressources d'énergie ainsi qu'un meilleur maintien de la propriété de l'air et des eaux. La production combinée force-chaleur apparaît particulièrement favorable dans des centrales conventionnelles ou nucléaires. En outre, la sécurité de l'approvisionnement se trouve augmentée par la flexibilité accrue dans le choix des combustibles et par la grande sécurité d'exploitation des centrales de chauffage urbain.

Basé sur ces avantages, le développement du chauffage à distance s'insère judicieusement dans la conception globale de l'énergie.

L'USSI présente ensuite un concept élémentaire sur les possibilités de développement du chauffage à distance en Suisse. 84 villes ou communes présentent des conditions jugées favorables. Les investissements nécessaires se situeraient entre 2,2 (taux de raccordement 30 %) et 4,5 milliards de francs (taux de raccordement 70 %). Un système interrégional avec utilisation du potentiel de chaleur de centrales nucléaires exigerait un montant supplémentaire de 1,8 milliard de francs.

Le développement du chauffage à distance peut être entrepris de façon idéale dans le cadre d'un programme de création d'emplois en période de récession. Puisque même des zones d'étendue restreinte peuvent être rentables pour le chauffage à distance, la construction pourra se faire progressivement. L'allure de développement, suivant la situation conjoncturelle, sera à volonté intensifiée ou réduite. En outre, il est possible de satisfaire des besoins régionaux d'orientation de la conjoncture.

Le spectre des opérations embrasé par les installations de chauffage à distance est large et recouvre diverses branches du bâtiment ainsi que l'industrie métallurgique, des machines et de l'appareillage. La réalisation du programme proposé procurerait, sur une période de 20 ans, entre 2000 (taux de raccordement 30 %) et 4000 emplois (taux de raccordement 70 %).

Suivant les besoins de la politique conjoncturelle, le volume de travail peut être réparti sur une période plus ou moins longue. Pour éviter que, lors d'une longue période de conjoncture favorable, l'extension du chauffage urbain ne soit négligée de façon injustifiée, on devrait prévoir, pour les investissements correspondants, un montant annuel minimum. (ats)

Nos sept Sages en balade

Pour son excursion traditionnelle de deux jours, le Conseil fédéral s'est rendu dans le canton de Saint-Gall, dont le président de la Confédération, M. Kurt Furgler, est originaire.

La visite a débuté hier matin à Weesen par une traversée en bateau du lac de Walenstadt. Après un arrêt au Walenstadtberg, les conseillers fédéraux ont gagné le Toggenburg. De l'alpe Selamatt, ils ont rejoint à pied le Schwendisee. Partout, la population et les écoles ont réservé un cordial accueil au président de la Confédération et à ses collègues. Le Conseil fédéral a passé la soirée à Bad Ragaz. (ats)

Nouveau parti à Genève

Un nouveau parti a été constitué à Genève, le « Rassemblement démocratique genevois » qui entend, notamment regrouper ceux qui portent un intérêt marqué « à une saine gestion économique et écologique des affaires politiques », et « promouvoir une politique fondée sur la protection et l'aménagement de la qualité de la vie, tout en ménageant les impératifs de l'équilibre économique ». (ats)

Parcours plus long pour le Tour de France cycliste

Autorail (avec petit déjeuner) et car au programme

Pour les 100 coureurs qui prendront, jeudi, le départ du 64e Tour de France, 4100 km. sont au programme d'ici aux Champs-Élysées, le 24 juillet prochain. Mais c'est en réalité plus de 5500 km qu'auront effectués les rescapés. Comme l'exigent les règlements internationaux, le kilométrage et le nombre d'étapes sont limités. Les transferts seront donc encore nombreux entre certaines villes-étape et les lieux de départ du lendemain.

PAR LA ROUTE...

Immédiatement après l'arrivée à Charleroi les coureurs effectueront leur plus long voyage vers Fribourg-en-Brigau où le peloton observera sa deuxième journée de repos, le 14 juillet. Jusqu'alors, ils auront déjà emprunté l'autocar à trois reprises : entre Seignosse et Morcenx (60 km.)

pour se rendre au départ de la 5e étape vers Bordeaux, entre Limoges et Jaunay Clan (120 km.) au seuil d'une journée chargée puisque après l'arrivée de l'étape en ligne, à Angers, les coureurs se remettront en selle pour une course contre la montre par équipes, et entre Rennes et Bagnoles de L'Orne (120 km.).

Immédiatement après Fribourg-en-Brigau, où une course en circuit de 48 km. sera disputée, les concurrents remonteront dans un bus pour rejoindre Altkirch (départ de la 2e partie de la 13e étape vers Besançon). Longue journée encore puisque l'arrivée à Besançon est prévue vers 18 h. 15 (19 h. 15, heure suisse...)

...ET PAR LE RAIL

Nouveau transfert cinq jours plus tard entre l'Alpe d'Huez (terme de la 17e étape) et Voiron (90 km.), départ de la 18e étape. Puis un autre transbordement entre St-Etienne et St-Trivier (100 km.). Et pour finir, entre Dijon et Montereau (250 km.) le 21 juillet. Ce sera un voyage en autorail : petite consolation, le déjeuner leur sera servi à bord.

Boxe: décisions de l'EBU

L'European boxing union (EBU) a pris récemment à Rome une série de décisions concernant cinq championnats européens dans les catégories mi-lourd, welter, surléger, léger, mouche.

Surlégers: le titre étant vacant après le renoncement du champion britannique David Green, le Français Jean-Baptiste Piedvache et l'Italien Primo Bandini devront se rencontrer avant le 2 août prochain pour l'attribution du titre.

Légers: Après que l'Espagnol Perico Fernandez ait été déchu de son titre, le Français André Holyk et le Britannique Jim Watt devront se rencontrer avant le 31 juillet.

Mi-lourds: L'EBU a désigné le Bri-

tannique Bunny Johnson challenger officiel du champion en titre le Yougoslave Mate Parlov. Ce dernier a été autorisé à mettre volontairement son titre en jeu le 9 juillet prochain à Bâle contre le Norvégien Harald Skog.

Welters: La victoire du Danois Joergen Hansen sur l'Italien Marco Scano, le 2 juin dernier à Rangers (K.O. à la 5e) ayant été homologuée, les défis au nouveau champion devront être lancés avant le 10 juillet.

Mouche: C'est enfin avant le 18 juillet que les challengers du champion européen des mouche, l'Italien Franco Udella, vainqueur le 10 juin de l'Espagnol José Cantero à Milan (K.O. à la 5e) devront se faire connaître.

Samuel Serrano conserve son titre

Le Porto-Ricain Samuel Serrano a conservé son titre de champion du monde des poids super-plume, version Association mondiale de la boxe (WBA), en battant, aux points en quinze rounds, à Puerto de la Cruz (Ven), le Vénézuélien Leonel Hernandez. Serrano a remporté la victoire par décision unanime des juges et de l'arbitre, au terme d'un combat qu'il a dominé depuis la première reprise. Le Porto-Ricain bénéficiait d'une taille plus élevée et d'une al-

longe supérieure, qui lui ont permis de dominer son rival tout au long des quinze rounds par une série de droites et de gauches impressionnantes.

C'est la deuxième fois, depuis qu'il le détient, que Serrano remettrait son titre mondial en jeu. Le Porto-Ricain avait en effet déjà affronté avec succès au début de l'année l'Equatorien Alberto Herrera. Ce succès porte son palmarès à 31 victoires, dont 20 par k.o., deux défaites et un match nul.

Du nouveau à la Fédération suisse de bobsleigh

Wicki, champion olympique, à la présidence

Champion olympique à Sapporo, Jean Wicki (44 ans) a été élu au poste de président central de la Fédération suisse de bobsleigh et de luge, qui a tenu son assemblée ordinaire des délégués à Flims. Par ailleurs, les membres du Comité central, qui avaient assuré l'intérim, ont été confirmés dans leurs charges tandis qu'un autre ancien médaillé d'or de Sapporo, Hans Leutenegger, a été appelé au sein de ce comité central.

De manière assez surprenante, cette assemblée des délégués ne s'est guère étendue sur la démission en cours d'année de l'ancien président Bruno Noetzi. C'est l'ancien vice-président Erwin Brazzerol qui a dirigé les débats. Unique candidat officiellement proposé, Jean Wicki a été élu par acclamations. Urs Muggler, qui fonctionnait comme caissier, est le nouveau vice-président tandis qu'Erwin Brazzerol occupera le poste de chef de la Commission technique.

Les autres charges seront réparties au sein du Comité central dans les prochaines semaines.

Les autres points de l'ordre du jour ne présentaient pas un grand intérêt. Comme de coutume, les championnats suisses seront organisés à St-Moritz tandis que les compétitions nationales de luge seront mises sur pied par le SC Regensdorf à Unterwasser. Quatre nouveaux clubs ont été admis au sein de la fédération, ce qui a porté à 19 le nombre des membres : SK St-Moritz, BK Frauenfeld, SK Greif Uster et SK et BK Baden.

Natation

Loclois et Biennois se distinguent au championnat des quatre nages

A Bâle, Gery Waldmann et Iris Wyss ont dominé le championnat des quatre nages. A relever que les temps sont nettement inférieurs au record de Suisse, un temps de repos étant observé entre chaque spécialité. Les résultats :

Messieurs : 1. Gery Waldmann (Bâle) 4'35"4. 2. Mauro Zanetti (Le Locle) 4'37"1. 3. Peter Wullschlegler (Olten) 4'38"4. 4. Raymond Huser (Bienne) 4'39"2. 5. Jurgen Eppler (Lucerne) 4'40"2. — Dames : 1. Iris Wyss (Bâle) 4'59"7. 2. Marianne Haegeli (Zurich) 5'04"3. 3. Claudia Ruegg (Horgen) 5'04"5. 4. Christa Butz (Zurich) 5'08"7. 5. Ursi Schaerer (Zurich) 5'10"3.

Les gains du Sport-Toto

Liste des gagnants : 381 gagnants à 12 pts, Fr. 231,75 5649 gagnants à 11 pts, Fr. 12,80 Le troisième rang n'est pas payé, le gain étant inférieur à 2 francs.

Toto - X

Liste des gagnants : 38 gagnants à 5 Nos, Fr. 999,05 1.537 gagnants à 4 Nos, Fr. 19,20 23.419 gagnants à 3 Nos, Fr. 2,15 Aucun pronostiqueur n'a réussi 6 Nos ou 5 Nos avec le No complémentaire. Le jackpot totalise 50.619 fr. 30.

Loterie à numéros

Liste des gagnants : 1 gagnant à 6 Nos, Fr. 411.873,15 2 gagnants à 5 Nos + le No compl., Fr. 50.000.— 135 gagnants à 5 Nos, Fr. 3.050,90 7.204 gagnants à 4 Nos, Fr. 57,15 103.722 gagnants à 3 Nos, Fr. 4.—

Brésil - Yougoslavie 0 - 0

A Belo Horizonte, devant 92.000 spectateurs, le Brésil a été tenu en échec par la Yougoslavie, sur le score de 0-0, en match international. Face à une formation yougoslave habile à se regrouper en défense et qui lança quelques contres particulièrement rapides, les protégés de l'entraîneur Coutinho ont connu quelques problèmes. Le public, mécontent, réserva d'ailleurs quelques coups de sifflet aux Brésiliens, qui marquèrent pourtant un but à la 32e minute. Cette réussite fut pourtant annulée, pour hors-jeu préalable, par l'arbitre brésilien Armando Marques. Les équipes étaient les suivantes :

BRÉSIL : Leao ; Ze Maria, Luis Pereira, Edinho, Marinho ; Paulo Cerezco, Paulo Izidoro, Rivelino ; Marcelo, Reinaldo, Paulo Cesar. — YUGOSLAVIE : Katalinic ; Muzinic, Vujkov, Stojkovic, Rajkovic ; Bogan, Djordjevic (Hukic) ; Zavisic, Savic (Zungul), Surjak.

DANS LE JURA

QUATRIÈME LIGUE

Schupfen - Aegerten 1-3 ; Saingelégier a - Les Breuleux 11-0.

JUNIORS B 1

JUNIORS B 1 : Lyss - Gruntern 1-2.

En vue des championnats du monde, style libre

Plus de 200 lutteurs en octobre à Lausanne

Au cours d'une conférence de presse tenue à Lausanne, en présence du président de la Fédération internationale de lutte amateur (FILA), le Yougoslave Milan Ercegan, les organisateurs des championnats du monde de lutte libre, qui se tiendront à Lausanne du 21 au 23 octobre 1977, ont annoncé que plus de 200 lutteurs de 25 pays participeraient à cette compétition, organisée dans la grande halle du Palais de Beaulieu.

La FILA compte près de 90 pays répartis sur les cinq continents. Les combats auront lieu dans dix catégories de poids (48, 52, 57, 62, 68, 74, 82, 90, 100 et plus de 100 kg). Le budget de l'organisation approche les 120.000 fr. La date de ces championnats du monde a été choisie de façon à profiter des installations du cador suisse et de la revue américaine « Holiday on ice ».

Le comité d'organisation est placé sous la présidence du conseiller mu-

nicipal Robert Deppen (Lausanne). A ce jour 18 nations ont fait parvenir leur inscription, ce qui représente 84 lutteurs. Dans les prochains mois, d'autres inscriptions viendront s'ajouter à celles-ci.

La FILA a entrepris depuis plusieurs mois des efforts dans le domaine de l'assistance technique en organisant des stages et en publiant plusieurs ouvrages relatifs à la lutte. La lutte libre fait appel aux bras et aux jambes. Le sport de la lutte est sans nul doute le plus vieux au monde.

En 1973, Lausanne a déjà accueilli les championnats d'Europe de lutte libre et c'est dans cette ville que se trouve le siège de la FILA.

Voir autres informations sportives en page 18

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns for A (Cours du 24 juin) and B (Cours du 27 juin) for various locations: NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, ZÜRICH. Lists various stocks and their prices.

Table with columns for BALE, A, B, and NEW YORK. Lists various stocks and their prices.

Table with columns for FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES. Lists various funds and their prices.

GIRALDA
la faucheuse tractée qui passe partout
Véritable débroussailluse « tout terrain »



Prix de lancement
Fr. 1580.-

chez votre
SPÉCIALISTE
CONSEILLER

A. & W. KAUFMANN & FILS
P.-A. KAUFMANN succ.
Marché 8 - 10 - Tél. (039) 23 10 56
LA CHAUX-DE-FONDS

A VENDRE, à Portolban, dans cadre de verdure, à proximité du lac

originale maison de week-end
neuve

comprenant cuisine équipée, 3 chambres, salle de bains. Confort. Terrain privé de 693 m². Accès aisé.

Prix de vente Fr. 140.000.-.

Sur le même lotissement :

parcelles

d'environ 720 m², équipées. Terrain plat. Prix du m² : Fr. 45.-.

Banque Piguet & Cie, service immobilier, 1400 Yverdon. Tél. (024) 23 12 61 - Int. 48.

POUR DEMAIN

UN DIAMANT

EN PLACEMENT REFUGE

Renseignements sans engagement
J. BONNET / INVEST DIAMANT
141 Numa-Droz - La Chaux-de-Fonds
(039) 22 22 26

NOUVEAU



sisley
PARIS

produits de beauté aux plantes

L'originalité des produits de beauté « SISLEY » est d'être formulés à partir d'EXTRAITS DE PLANTES ET D'EXTRAITS BIOLOGIQUES FRAIS, PURS ET NATURELS.

Ils constituent la nouvelle génération des produits de beauté destinés à protéger l'épiderme des risques d'irritation et de dévitalisation, de plus en plus fréquents aujourd'hui.

PARFUMERIE
DE L'AVENUE

45, Av. Léopold-Robert
(Hôtel Moreau)
Tél. (039) 23 34 44

BON

Contre remise de ce bon et pour tout achat dès Fr. 25.-, il vous sera OFFERT UN SET essai valeur Fr. 27.- pendant les consultations, jusqu'au 2 juillet.

Cours de vacances d'allemand

de 4 semaines,
début mi-juillet et mi-août
Diplôme reconnu



Institut Jura
Externat et internat
CH - 4500 - Soleure
☎ 065 22 94 54



Doublez votre plaisir... avec une bonne jumelle à Fr. 79.- avec étui. Longues-vue, télescopes, boîtiers, altimètres, compteur de pas, curvimètres, lunettes solaires.

Ouvert pendant les vacances

Maître opticien diplômé fédéral

von
gunten
Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

VOYAGES
T T C S
TURING

N'attendez pas la dernière minute pour préparer vos vacances.

Vous pouvez obtenir rapidement à notre office :

BONS D'ESSENCE POUR L'ITALIE

Prix de la super = Fr. 0.79 le litre

Présenter la carte de membre TCS, le passeport ou carte d'identité et le permis de circulation

LE LIVRET ETI

Indispensable pour tout voyage à l'étranger

— rapatriement gratuit du véhicule et des occupants

— protection juridique complète

— et de nombreux autres services gratuits (dès Fr. 25.-)

CHANGE

ASSURANCE BAGAGES, MALADIE ET ACCIDENTS, CASCO-VACANCES

Des primes intéressantes pour les vacances uniquement.

PASSAGE DES TUNNELS ALPINS

Réduction de Fr. 2.— pour le St-Bernard, uniquement aux membres TCS

CARTES, GUIDES, MATÉRIEL

Tous les articles les plus récents, au meilleur prix

Et n'oubliez pas que le **Touring** est aussi **VOTRE AGENCE DE VOYAGES**

TCS - 88, avenue Léopold-Robert - Tél. (039) 23 11 22

Ouvert tous les jours de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30

ainsi que le samedi matin

NOUS CHERCHONS pour date à convenir

chef mécanicien

Nous demandons :

- de l'expérience dans la fabrication des étampes
- la mécanique de précision
- la mécanique générale
- la conduite du personnel

Nous offrons :

- place stable
- traitement en rapport avec les capacités
- avantages sociaux de l'industrie horlogère
- caisse de retraite.

Veillez vous adresser à la
MANUFACTURE DE BOITES DE MONTRES
R. VALENTINI S. A. - 2892 COURGENAY
Tél. (066) 71 14 22 (interne 17)

SERVICE APRÈS-VENTE

ERNEST LEU

MACHINES DE BUREAU
OLYMPIA - ADLER - REMINGTON

CLASSEMENT - RANGEMENT
MEUBLES DE BUREAU

OETIKER SA

SERVICE APRÈS-VENTE

Grand feuilleton de « L'Impartial »

11

Constance Heaven

ORAGE EN CAMARGUE

Roman

Traduit de l'anglais par Anne Joba

Copyright by Albin Michel

Droits de presse par Cosmopress, Genève

— Attendez un peu qu'il s'embarque avec vous sur son dos. Mouton ne sais-tu donc plus compter ? Pourquoi as-tu amené cinq chevaux alors que nous ne sommes que quatre ?

— Je me demandais quand tu daignerais t'apercevoir de ma présence Lucien, dit une voix.

Nous sursautâmes tous deux. Je me retournai d'un coup et vis une jeune fille debout dans l'ombre de l'écurie. étiée et mince, elle portait une amazone verte qui mettait en valeur sa taille menue. Elle avait retiré son tricorne et ses cheveux d'un noir d'ébène étaient enroulés autour de sa tête à l'ovale parfait.

— Nicole, je ne me doutais pas...

Lucien alla vivement à elle, lui prit la main et, se penchant, l'embrassa sur la joue.

— Qu'est-ce qui t'a donné l'idée de venir à notre rencontre ?

— J'avais envie de prendre de l'exercice, dit-elle d'un ton léger. En outre, je brûlais d'impatience de faire la connaissance de la nouvelle gouvernante de Louis. Veux-tu nous présenter ?

A ces paroles, je devinai que Lucien avait envoyé par Mouton un message à sa mère pour la prévenir de mon arrivée. Nicole s'avança gracieusement sur les pavés inégaux. Le regard froid de ses yeux me fit prendre conscience de mes cheveux en désordre, des faux plis de ma jupe. En un mot, je me sentis plus que jamais

un « épouvantail », comme disait mon père en me taquinant.

— Vous êtes plus jeune, beaucoup plus jeune que je ne m'y attendais, mademoiselle, dit Nicole. J'espère que vous m'éprouverez pas trop de difficultés à vous faire obéir par Louis. Je crains fort que Lucien et sa mère ne l'aient outrageusement gâté.

— Allons, Nicole ! A t'entendre, on pourrait croire que Louis est un monstre.

— Il en est capable du moins avec moi, dit Nicole d'une voix suave. Il est vrai qu'il ne m'aime pas. Quelle est votre prénom, mademoiselle ?

— Emma.

— Em-ma ? Quel prénom bizarre ! Je suis presque certaine d'avoir entendu ma belle-mère parler d'une Louise Rainier. Auriez-vous une sœur ?

Nous avions encore beaucoup à apprendre, Lucien et moi, dans l'art de la conspiration. Je lui jetai un regard éperdu. Il vola aussitôt à mon secours.

— Tu n'as pas connu le Rainier, il me semble, Nicole, fit-il sèchement. Emma-Louise a reçu ce prénom en souvenir de sa grand-mère anglaise. Et maintenant, en route si nous voulons être à Villeroy avant l'heure du souper.

Il aida Nicole à se mettre en selle, puis vint à moi. J'eus l'impression que quelque chose l'avait irrité. Quoi ? je n'aurais su le dire et ne tardai pas à m'en désintéresser sitôt à cheval. Nous sortîmes de la cour de l'auberge. Quelle joie de ne plus être dans cette horrible voiture, secouée comme un prunier, étouffant de chaleur. A cheval, je ne redoutais personne, je me savais bonne cavalière. Les petits Camarguais avaient le pied sûr, la bouche sensible.

Nous arrivâmes à Villeroy au moment où le soleil baissait à l'horizon. Nous avions chevauché à travers des oliveraies. C'était la dernière fois que je voyais ces rangées interminables d'arbres bas aux branches tordues, au feuillage vert argenté, entre lesquels des cyprès pointaient leur faite, tel de longs doigts noirs, vers

le ciel d'or fondu. Enfin, nous entrâmes dans une vaste cour entourée d'écuries et de dépendances et vîmes devant nous Villeroy, mi-château, mi-ferme, en pierre d'un gris doré, flanqué de deux ravissantes tours. De grandes grappes de fleurs rose mauve grimpaient aux murs et retombaient en festons au-dessus de la porte d'honneur. Nous mîmes pied à terre. Un petit garçon jaillit d'une des écuries et courut se jeter dans les bras de Lucien.

— Je pensais que tu ne reviendrais jamais. Qu'as-tu fait si longtemps à Paris ? M'as-tu rapporté un cadeau, comme tu me l'avais promis ? Puis-je monter sur Beauregard pour le rentrer à l'écurie ?

— Où es-tu encore allé traîner ? On dirait un ramoneur, gronda Nicole d'une voix sèche. En voilà des manières de réclamer des cadeaux. Que dirait ta mère si elle t'entendait ?

— Ce n'est pas à toi que je parle, c'est à Lucien.

Il y avait un je ne sais quoi d'attendrissant dans ce petit bonhomme robuste, bien campé sur ses jambes écartées, la chemise déchirée, une longue trace noire sur une joue.

— Cela veut-il dire que tu ne m'as rien rapporté ? reprit-il en regardant son frère. Tu m'avais pourtant promis...

— Chaque chose en son temps, dit Lucien avec bonne humeur. Il se peut que j'ai un petit présent pour toi dans les fontes de ma selle, mais salue d'abord Mlle Rainier. Elle sera ta gouvernante.

— Oh ! fit Louis en levant vers moi un visage désemparé. Grand et musclé pour son âge, il avait des cheveux bruns en broussaille, d'immenses yeux noisette. Lucien le poussa en avant et il vint à moi à pas lents.

— Je n'ai jamais eu de gouvernante, dit-il. C'est maman qui me donne des leçons.

Il s'inclina avec raideur.

— Etes-vous très sévère ?

— Non, pas si vous êtes sage, dis-je, presque aussi intimidée que mon futur élève.

— Oh ! mais je ne le suis pas, répondit

Louis avec candeur. N'est-ce pas Mouton ?

Il sourit au gros homme avec confiance.

— Il m'emmène parfois avec lui en Camargue. Aimez-vous les chevaux, mademoiselle ?

— Oui, Louis, beaucoup.

— Et les taureaux ?

— Je crains de ne pas m'y connaître en taureaux.

— Moi, si. Quand je serais plus grand, je descendrai dans l'arène. Je vous emmènerai les voir. Je peux, n'est-ce pas, Lucien ?

— Peut-être. Nous verrons. Allons, viens.

Il souleva l'enfant, le posa sur la croupe du cheval.

— Maintenant file avec Mouton à l'écurie et reviens ensuite. Il est l'heure de te coucher.

— Viendrez-vous me dire bonsoir, mademoiselle, dans mon lit ?

— Certainement.

Le petit garçon salua d'un geste joyeux et s'éloigna au petit trot.

— Je vous félicite. On dirait que vous avez déjà fait sa conquête, dit Nicole d'une voix acide en me précédant sur les marches du perron. Je vais avertir ma belle-mère de votre arrivée.

Après la vive lumière du dehors, la pièce dans laquelle Lucien m'introduisit était sombre et fraîche. Quand je me fus accoutumée à l'obscurité, je vis qu'elle était vaste et ornée de beaux meubles dont le bois sombre ressortait sur les parois blanches. Ça et là on remarquait des détails raffinés : un vase de fleurs se reflétant sur la surface polie d'une table, un bibelot de porcelaine, l'immense cheminée, les candélabres d'argent.

Lucien me laissa quelques minutes seule pour revenir peu après avec sa mère. Martine de Labran, ex-marquise de Fontenoy, était encore étonnamment belle en dépit des épreuves qu'elle avait traversées. Ses cheveux couleur de miel, relevés, étaient retenus par un peigne. Elle portait une simple robe de coton gris, à manches courtes, comme n'importe quelle fem-

La nouvelle Fiat 127 vous apporte 44 bonnes nouvelles. Essayez-la chez votre spécialiste Fiat.

1. Nouvelle carrosserie.
2. Nouvelle partie frontale avec phares incorporés.
3. Pare-chocs en résine souple à «absorption de chocs» (C, CL).
4. Feux de position dans le pare-chocs.
5. Capot plat et plongeant.
6. Surface latérale vitrée plus importante.
7. Renfort de protection sur les côtés.
8. Lunette arrière plus grande.
9. Groupe optique arrière plus grand avec feux de marche arrière incorporés (C, CL).
10. Accès plus aisé du coffre à bagages.
11. Hayon plus important avec deux amortisseurs de soutien.
12. Protection anti-rouille en PVC sous les portes.
13. Roues de dessin sportif (CL).
14. Bouchon du réservoir avec serrure (CL).
15. Intérieur rénové et 3 niveaux de finition (L, C, CL).
16. Moquette sur le plancher, sur les côtés sur les panneaux des portes (CL).
17. Sièges plus confortables (C, CL).
18. Dossiers avant inclinables en 7 positions (C, CL).
19. Levier de réglage des dossiers avant en position plus pratique (C, CL).
20. Revêtement en velours ou en similicuir (CL).
21. Nouvelle planche de bord avec emplacement pour l'autoradio.
22. Ventilation améliorée avec sortie d'air dans les portes.
23. Nouveau tableau de bord.
24. Compte-tours électronique sur demande (CL).
25. Nouveau volant, en matière plastique expansée (CL).
26. Levier de changement de vitesses avec pommeau en caoutchouc (CL).
27. Pochette en cuir amovible accrochée à la portière, côté conducteur (CL).
28. Insonorisation par un revêtement de 2 cm d'épaisseur entre le compartiment moteur et l'habitacle.
29. Double couche d'isolant sous les sièges.
30. Vitres arrière à ouverture à compas (CL).
31. Moteur de 900 cm³ plus fiable et un nouveau moteur de 1050 cm³.
32. Davantage de puissance: 50 CV DIN (1050 cm³).
33. Davantage de reprise (1050 cm³).
34. Plus silencieuse dans le fonctionnement (1050 cm³).
35. Plus rapide: 140 km/h (1050 cm³).
36. Nouvelle fixation du moteur (900 cm³).
37. Soupapes d'échappement en stellite.
38. Régime plus bas à même vitesse.
39. Consommation réduite (900 cm³).
40. Commande d'accélérateur plus sensible.
41. Boîte de vitesses plus robuste et précise.
42. Embayage majoré (dure de 30 à 50% de plus).
43. Rapport de transmission final plus long.
44. Déparasitage radio.



La nouvelle Fiat 127 est prête au départ chez chaque agent Fiat. Elle vous accueille les portières ouvertes et vous invite à l'essayer. La clé est déjà sur le tableau de bord. Pendant l'essai, votre agent Fiat vous dira pourquoi la nouvelle Fiat 127 est si nouvelle.

Fiat 127, 2 portes, 900 cm³, Fr. 8900.-
 Fiat 127, 3 portes L, 1050 cm³, Fr. 9450.-
 Fiat 127, 3 portes C, 1050 cm³, Fr. 9950.-
 Fiat 127, 3 portes CL, 1050 cm³, Fr. 10400.-
 +Fr. 50.- pour transport et livraison

Coupon d'information 50

J'aimerais avoir davantage de renseignements sur la nouvelle Fiat 127 avant de l'essayer. Aussi, je vous prie de m'envoyer la documentation y relative.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

NPA/Localité _____

(Envoyer à: Service de Publicité, Fiat [Suisse] S.A., 108, rue de Lyon, 1211 Genève 13)


Crédit SAVA: facile et rapide. Chez votre spécialiste Fiat.

Tout modèle Fiat est caractérisé par une qualité de finition élevée, une sécurité maximale et une grande économie.

Garantie anticorrosion gratuite de 24 mois sans traitement intermédiaire.

Garantie de 12 mois quel que soit le nombre de kilomètres.

Equipement complet suisse. Aux nouveaux prix, plus favorables.

NOUS CHERCHONS

pour nos ateliers du NOIRMONT et de SAIGNELEGIER

horlogers complets régleuses retoucheurs (ses)

Faire offres à: **AUBRY FRÈRES S. A.**
 Montres CWD
 2725 LE NOIRMONT
 ou téléphoner au (039) 53 13 61, interne 243

NOUS CHERCHONS pour notre usine de La Chaux-de-Fonds :

aléasseur tourneur magasinier

pour notre stock de pièces terminées, références et spécialités. Poste intéressant pouvant convenir à mécanicien consciencieux et ordonné.

ouvrier d'atelier

pour son groupe contrôle, maintenance et travaux divers.

Parc de machines moderne.

Faire offres écrites avec curriculum vitae et copies de certificats ou se présenter entre 8 h. et 11 h. 30 à

VOUMARD MACHINES CO S. A.
 Rue Jardinière 158
 2300 La Chaux-de-Fonds

Société des Garde-Temps SA
 DIVISION MARKETING

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

une secrétaire

pour assister la Direction Marketing.

Nous demandons :

- Formation commerciale
- Sens de l'organisation
- Expérience pratique

Nous offrons :

- Travail varié
- Horaire flexible
- Avantages sociaux d'une entreprise importante et moderne.

Si cette activité intéressante, dans le cadre d'une équipe dynamique vous tente, veuillez faire une offre écrite avec curriculum vitae à : Société des Garde-Temps S.A., Division Marketing, case postale 105, 2301 La Chaux-de-Fonds, ou téléphoner au (039) 23 74 74, interne 39.

me de gros propriétaire terrien mais elle avait la grâce et la dignité d'une reine.

— Soyez la bienvenue à Villeroy, ma chère Emma, me dit-elle. Je suis heureuse que vous ayez consenti à venir auprès de nous.

Elle s'avança vers moi, me prit dans ses bras et m'embrassa sur les deux joues. Une délicate odeur de musc flottait autour d'elle.

— Vous devez être épuisée, ma chérie. Je vais vous montrer tout de suite votre chambre. Vous pourrez vous rafraîchir et vous reposer un peu avant le dîner. Lucien, donne l'ordre à Mouton de monter les bagages d'Emma, je te prie.

— J'y cours, mère.

Il sortit et je suivis Mme de Labran au premier étage. La chambre qui m'était réservée avait les volets fermés. Mme de Labran les ouvrit tout grands pour laisser entrer la lumière du soir.

— Nous les tenons clos durant la chaleur, expliqua-t-elle. Il est vrai que ce n'est rien comparé à la chaleur du plein été. Alors vous serez contente de vous réfugier dans la fraîcheur de cette pièce.

Elle promena le regard autour d'elle.

— N'hésitez pas à demander tout ce dont vous aurez besoin. Je désire que vous soyez heureuse ici. Nous dînerons dès que mon mari reviendra de ses vignobles. Je vous ferai prévenir par Lucien.

— Je vous remercie, madame.

— Veuillez m'excuser de vous quitter, il me reste encore des choses à faire.

Elle ouvrait la porte quand je me rappelai ma promesse au petit garçon.

— Auriez-vous l'obligeance, madame, de m'indiquer où se trouve la chambre de Louis ? Il m'a priée d'aller lui dire bonsoir.

— Vraiment ?

Elle leva vers moi ses yeux gris où se lisait l'étonnement.

— Vous avez dû faire sur lui une impression extraordinaire. D'habitude, il se montre très timide avec les étrangers.

Elle se tut, parut réfléchir. Elle était la seule personne, en dehors de Lucien, à savoir que je jouais un rôle. Je crus qu'elle allait m'en toucher un mot. Mais elle se contenta de dire :

— Il couche à l'autre bout de la maison. Suivez le corridor, tout au fond, vous trouverez sa porte. Je m'y rends de ce pas.

Elle eut un sourire pour ajouter :

— Comme la plupart des petits garçons, il oublie souvent de se laver.

Ma chambre n'était pas grande mais les murs blancs donnaient une impression d'espace. Des tapis aux couleurs vives apportaient une note de gaieté aux tomettes. Un crucifix était accroché au-dessus du lit recouvert d'une courtepointe brodée. La fenêtre ouvrait sur un jardin cerné de murs. La pelouse d'un vert émeraude était semée de pâquerettes et de pétales dorés tombés d'un cytise en fleurs. Au centre, une petite fontaine lançait un jet d'eau fraîche et bouillonnante dans une vasque de pierre. Cela me rappela le jardin de Marie-Antoinette, à Versailles. Mme de Fontenoy avait-elle tenté de recréer un décor du passé ?

Après m'être rafraîchie et changée, je longeai le couloir jusqu'à la chambre de Louis. Comme la mienne, elle était blanche et simple ; livres et jouets avaient été soigneusement rangés par sa mère ou une servante. Une petite voix ensommeillée murmura :

— Je croyais que vous m'aviez oublié.

Je souris au visage bronzé, surmonté d'épais cheveux, et je regrettai pour la première fois de ma vie de ne pas avoir de frère. Me penchant, je l'embrassai. Un gros chien blanc sortit en se tortillant de dessous le lit et glissa sa truffe dans ma main.

— Votre mère vous permet-elle de le garder ici ?

— Elle ne le sait pas. Peppi se cache jusqu'à ce qu'elle soit descendue. Avez-vous vu ce que Lucien m'a rapporté ?

Je suivis du regard son index tendu. Une figurine en bois représentant un taureau noir, tête baissée comme s'il s'apprêtait à charger,

occupait la place d'honneur sur la table. Le sculpteur avait admirablement rendu l'expression farouche et la puissance de son modèle. Je le trouvais d'une laideur terrible, mais Louis le contemplait avec ravissement.

— Il ressemble à Bernardo. C'est le plus célèbre de tous les taureaux de mon beau-père. Personne jusqu'ici n'a pu lui enlever la cocarde.

— La cocarde ? Que voulez-vous dire, Louis ?

— Vous verrez. C'est pour bientôt et maman m'a promis de m'y emmener cette année.

Une petite main me tira par la manche.

— Mademoiselle, aimez-vous Lucien ?

— Oui, je le trouve... très gentil.

— Moi, je l'aime plus que tout, après maman bien sûr.

— Il faut que vous dormiez à présent. Bonne nuit.

Il se glissa entre les draps, les yeux toujours rivés au taureau.

— Bonsoir, mademoiselle.

Je fis la connaissance d'Henri de Labran au dîner. Petit mais robuste, il avait les épaules larges et on devinait en lui une grande force. Son visage me rappelait les bustes des empereurs romains que j'avais admirés un jour au British Museum en compagnie de mon père ; celui de Néron peut-être, ou de Titus ; même nez droit, mêmes lèvres pleines et bien dessinées, même menton résolu. Ses épais cheveux gris formaient des boucles serrées sur son front, un peu comme les poils du taureau de Louis, et l'on eût dit qu'il venait de les passer sous la pompe. Il semblait éclater dans son habit étroit et sa chemise à ruchés. Il faisait penser à un petit garçon accourant des champs et contraint de se laver et de se changer avant d'être autorisé à prendre place à table. On n'aurait pu imaginer contraste plus grand entre lui et sa femme, dont la simple robe de soie lavande, sans autre ornement qu'une dentelle crème à l'encolure et aux poignets, ne pouvait cacher la beauté et l'élégance.

Chose étrange, quand je m'assis parmi eux ce soir-là et partageai le canard rôti aux fines herbes et aux olives vertes à la mode provençale, je crus être cette Louise Rainier dont j'avais pris l'identité. Ils m'avaient acceptée avec une telle gentillesse que je me sentis aussitôt à l'aise. Je promenais le regard de l'un à l'autre. M. de Labran discutait avec Lucien des affaires du domaine, sa femme veillait à ce que chacun fût servi à son goût. Armand était entré avec son père. Comme sa sœur, il avait des cheveux d'un noir bleu. C'était un garçon trapu au visage hâlé, aux yeux rieurs. Il envoyait de toute évidence le séjour de Lucien à Paris et il me bombardait de questions, auxquelles je répondais sans peine. Seule, Nicole gardait le silence. Elle n'ouvrait la bouche que pour manger, tout en jetant de temps à autre des regards à son frère ou à moi.

Il y eut un moment embarrassant. M. de Labran leva tout à coup les yeux du fruit qu'il pelait de ses gros doigts courts.

— Avez-vous reçu la visite du chef de la police cet après-midi, Martine ? demanda-t-il à sa femme.

— Du chef de la police ? Non, pourquoi ? Devait-il venir ?

Un frisson me parcourut. Je me rassurai en l'entendant poursuivre gaiement :

— Il paraît que la diligence venant de Lyon a été attaquée la nuit dernière. On a poignardé le cocher et une somme considérable, destinée à la garnison de Marseille, a été dérobée. Tous les bandits ont réussi à prendre la fuite. Le jeune Georges Montauc, que j'ai croisé cet après-midi, m'a appris qu'on allait opérer des perquisitions dans toutes les maisons.

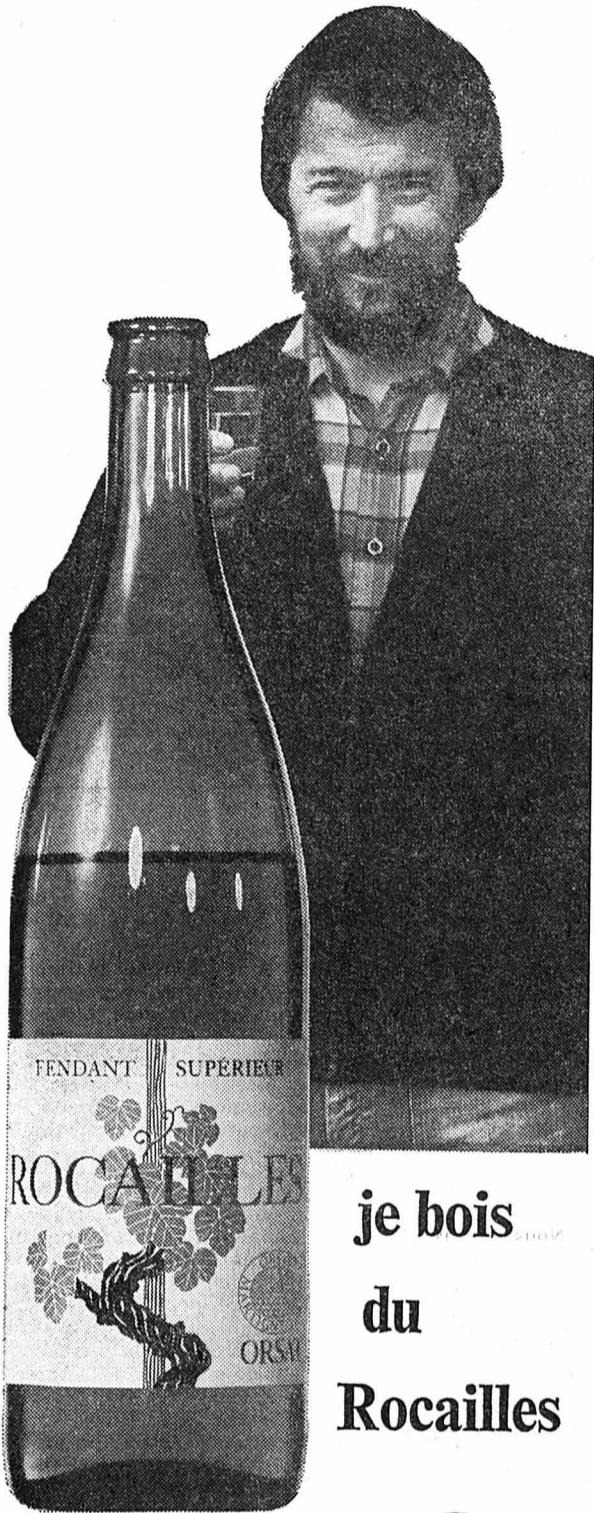
— Pourquoi ? Que peuvent avoir à faire ces bandits de grand chemin avec nous ?

— Pas avec nous en particulier, Martine. C'est tout le voisinage qui recevra la visite des policiers.

Son regard croisa celui de sa femme et il reprit lentement, comme s'il n'osait s'aventurer plus loin.

(A suivre)

G
Moi,
quand j'ai envie
d'un verre de
blanc



je bois
du
Rocailles

un fendant 13 étoiles
 une exclusivité ORSAT



Alphonse Orsat SA, Martigny
 Propriétaires-éleveurs de vins du Valais

Rabais massif sur les lubrifiants Esso (dès le 1.2.77)

UNIFLO
 Nouveau prix 5.50
 Vous gagnez 1.60

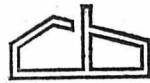
EXTRA
 Nouveau prix 5.-
 Vous gagnez 1.60

Esso Extra Motor Oil
 Nouveau prix 4.-
 Vous gagnez .55

Huiles à emporter encore 20% plus avantageuses!

Rouler à meilleur compte!

Bienvenue au client régulier!
 Vos détenteurs de station-service Esso.



À LOUER
 pour dates à convenir

APPARTEMENT

de 3 pièces, dans immeuble ancien, avec salle de bain et chauffage central général, rue du Doubs

APPARTEMENTS

de 3 pièces, avec salle de bain, chauffage par étage, rues Numa-Droz et Combe-Grieurin

APPARTEMENT

de 2 pièces, dans immeuble moderne, avec service de conciergerie et ascenseur, rue de la Fiaz

APPARTEMENT

de 3 pièces, avec douche, fourneau à mazout, rue de l'Est.

Pour visiter, s'adresser à :

CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33
 La Chaux-de-Fonds

RÉSIDENCE L'ORÉE DU BOIS
 La Chaux-de-Fonds

A vendre pour cause imprévue, tout de suite ou date à convenir,

magnifique villa familiale

5 1/2 pièces, cuisine et buanderie, complètement agencées.

Tél. (039) 22 55 43.

BÔLE

À louer dans maison familiale, **appartement**

2 1/2 PIÈCES

tout confort, tranquillité Loyer fr. 325.-, charges comprises. Tél. (038) 42 55 50 ou (038) 42 56 26.

À vendre à **VILLERET**

demi-maison familiale

de 4 chambres, cuisine, bains, dépendances, jardin.

Chauffage général au mazout avec production d'eau chaude.

Libre tout de suite ou pour date à convenir.

Pour tous renseignements, s'adresser à la **Fondation d'Ebauches S.A.**, à Neuchâtel, case postale 1157 ou tél. (038) 21 21 25 int. 308.

Le prêt personnel loyal à double garantie

à un tarif "tout compris" et avantageux

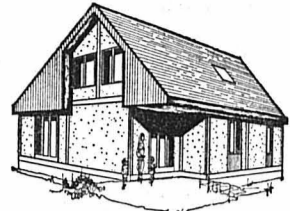
De l'argent comptant, rapidement, discrètement avec en plus une double garantie pour votre sécurité personnelle. C'est le prêt personnel de la Banque AUFINA. Dès maintenant à des tarifs beaucoup plus avantageux, et qui comprennent cependant toutes les prestations.

Je désire un crédit de fr. remboursable en mensualités de fr. environ

Nom _____
 Prénom _____
 Rue _____
 NPA _____ Lieu _____
 Date de naissance _____
 Signature _____ 46

banque aufina

Institut affilié à l'UBS
 2001 Neuchâtel, 9 place Pury
 tél. 038 24 61 41



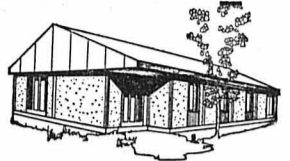
SAYONARA

6 1/2 pièces

Fr. 169.500.-

Surface habitable 150 m2
 Sous-sol 87 m2

A FORFAIT
 entièrement équipées



AZUR

6 pièces

Fr. 149.500.-

Surface habitable 124 m2
 Sous-sol 50 m2

BERCI SA - 2028 Vaumarcus
 Tél. (038) 55 20 49

OFFRES D'EMPLOIS

PERSONNEL FÉMININ

ou **ÉTUDIANTES**

pour vacances horlogères

Libre choix d'une activité personnalisée. Bon salaire, prestations sociales modernes. Avenue Léopold-Robert 84 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/22 53 51 ou 038/24 74 14



Employées de bureau

juillet - août

Libre choix d'une activité personnalisée. Bon salaire, prestations sociales modernes. Avenue Léopold-Robert 84 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/22 53 51 ou 038/24 74 14



FLEURIER WATCH

cherche pour date à convenir :

aide-comptable qualifiée

pour son service de caisse, comptabilité et du personnel. Une employée de commerce, discrète et de confiance, précise dans son travail, trouverait là une place stable, au travail varié et intéressant.

Veillez envoyer votre offre de services à la direction, munie d'un curriculum vitae et de vos prétentions de salaire.

D'autre part, le poste de

conciergerie de la fabrique

est à repourvoir. Emploi éventuellement à plein temps pour personne apte à faire des réparations. Appartement à disposition, bien situé, cuisine agencée.

Les personnes intéressées à ce poste voudront bien nous contacter.

Toute correspondance à la direction de **FLEURIER WATCH CO**, 2114 Fleurier, tél. (038) 61 27 27.

TV BRECHÜL
 radio télévision hi-fi stéréo

CHERCHE

un représentant

dynamique, ayant de l'entregent et aimant le contact avec la clientèle privée.

Rayon : La Chaux-de-Fonds/Vallon de Saint-Imier.

Entrée : tout de suite ou à convenir.

Salaire au-dessus de la moyenne.

Faire offre ou téléphoner au (032) 97 15 97, M. Desilvestri.



ÉCOLE PROFESSIONNELLE COMMERCIALE
 SOCIÉTÉ SUISSE DES EMPLOYÉS DE COMMERCE (S. S. E. C.)
 LA CHAUX-DE-FONDS
 Année scolaire 1976-77

COURS OBLIGATOIRES
 APPRENTIS DE COMMERCE ET DE BUREAU
 VENDEURS (ES)
 AIDES EN PHARMACIE

Inscription des nouveaux élèves jusqu'au 8.8.1977 Serre 62, au secrétariat (tél. 039/23 43 73)

Important : Les jeunes gens doivent suivre les cours dès le premier jour de leur apprentissage, sans attendre que les contrats soient signés. L'horaire leur parviendra ultérieurement.

Début des cours : lundi 15.8.1977.

Le directeur : Florian REIST

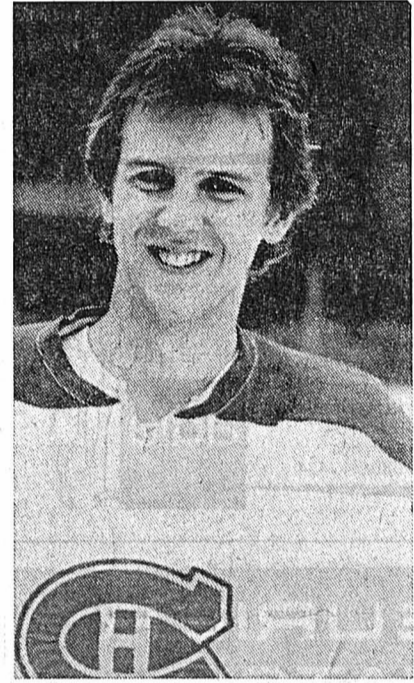
Le Hockey-Club La Chaux-de-Fonds face à la saison 1977-1978

Des problèmes, mais aussi des espoirs

C'est afin de « présenter » la situation de son club que le président central Pierre-Alain Blum et son président administratif, Pierre Zehnder, avaient organisé hier une première conférence de presse. Après avoir passé rapidement sur les départs enregistrés et souligné les services rendus par les Turler, Reinhard et Huguenin, M. Blum allait déclarer que la saison 1976-1977 avait été déficitaire, comme les précédentes d'ailleurs. Ceci soulève quelques problèmes dont nous parlerons plus loin, mais en dépit de ceux-ci, les dirigeants ont de réels espoirs pour la saison à venir !

Une augmentation

Des difficultés subsistent avec les autorités quant au prix de revient de l'utilisation des installations par le HC et il devient urgent de tenter d'« enrayer » la dette montante. La saison dernière, un déficit de 133.000 francs a été enregistré (y compris les transferts), ce qui porte le passif complet « pertes d'exploitation » à 316.000 francs ! Il est clair, devant une telle situation, que le premier objectif du président est de trouver de nouveaux apports. C'est ainsi qu'une augmentation des abonnements a été décidée. Précisons à cette intention que cette sai-



Gérald Scheurer sera le benjamin de l'équipe. (photos AS)

son, la Ligue — en sus de ce qui était déjà retenu sur les entrées — perçoit un droit sur les abonnements. M. P.-A. Blum regrette que certains matchs des Mélézes n'aient pas été télévisés, ce qui augmente également l'apport financier. Seule la part du « pool TV » a ainsi été touchée. C'est pourquoi des démarches vont être entreprises afin que la patinoire soit dotée d'un éclairage-type. Malgré ces faits, la sai-

CONTINGENT 1977-78

La moyenne d'âge sera cette saison d'un peu plus de 23 ans, les « vétérans » étant Cusson (35 ans) et Sgualdo (33 ans), tandis que le benjamin est Scheurer avec ses 18 ans. Voici d'ailleurs la liste officielle :

GARDIENS : Nagel André, Jeanrenaud Pierre-André.

ARRIÈRES : Sgualdo Marcel, Amez-Droz Pierre-Alain, Leuenberger Rolf, Girard Eric, Moser John.

AVANTS : Cusson Jean, von Gunten Jean-Claude, Dubois Guy, Neining Tony, Neining Bernard, Willmann Urs, Houriet Pierre-André, Piller Daniel, Dérums Daniel, Yerly Yvan, Scheurer Gérald, Courvoisier Jean-Michel, Gosselin Richemont, Stauffer Jean-Jacques.

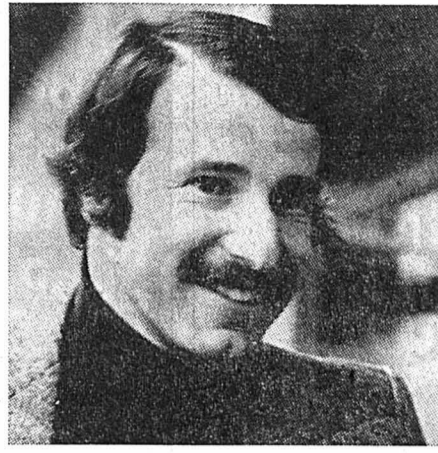
FORMATION DU COMITÉ

Après avoir relevé le travail de titan effectué par le président administratif, M. Pierre Zehnder (18 ans au club), M. Pierre-Alain Blum, président central, précisait que MM. Paul Jörg (commission des transferts), Marc Frésard (caissier) et J.-C. Delaprez, étaient des aides indispensables à la marche de la société.

son 1977-1978 a été préparée avec fermeté et dans le même esprit que les années précédentes. Signalons que la saison dernière, Bienne a encaissé plus d'un million de recettes contre 279.000 francs à La Chaux-de-Fonds !

L'entraînement a repris dès le mois de mai

Pour pallier les départs de trois titulaires à part entière, on a fait appel à deux jeunes joueurs talentueux, J.-M. Courvoisier (Fleurier) et John Moser (Saint-Imier), tous les autres membres du contingent étant des « produits » du club. Il était désormais indispensable d'aborder le futur championnat avec une condition physique parfaite, et c'est pourquoi les dirigeants chaux-de-fonniers ont fait appel au Canadien Jacques Tremblay (ex-Saint-Imier) et futur responsable de l'École de hockey et des juniors de Bienne. Ce dernier, excellent psychologue, est entré en fonction dès le mois de mai et il a la responsabilité de l'équipe jusqu'à l'arrivée de Jean Cusson, le 15 juillet. A raison de trois fois par semaine, TOUS les joueurs, jeunes et anciens, affichent une réjouissante volonté dans cette indispensable préparation. Malgré la sévérité de ces séances de plein-air, l'ambiance est excellente et c'est déjà — disent MM. Zehnder et Blum — un gage pour l'avenir du club.



Pierre-Alain Blum et le responsable de l'entraînement d'été, le Canadien Tremblay.

Premier match le 6 août

Si l'on porte beaucoup d'espoirs dans la mise en condition physique, rien n'a été négligé afin de préparer également le rendement sur la glace. Dans ce but, un programme alléchant a été établi avec quatre matchs à La Chaux-de-Fonds : Equipe nationale de Pologne (6 août) ; Kladno (8 août) ; Ilves Tampere (13 août) et SZK Moscou (16 août). L'équipe sera opposée ensuite à Fussen (26 août), Bad-Nauheim (28 août) et Riessersee, dans le cadre de la Coupe Thurn et Taxis. Les Chaux-de-Fonniers resteront d'ailleurs à Fussen jusqu'au 2 septembre. Puis ce sera le tour des équipes suisses à entrer en jeu avec la venue de Zurich, le 13 septembre ; puis déplacement à Zoug, le 17 ; la Coupe Kyburz à Thoune (23 et 24 septembre) mettant fin à cette

préparation sur glace. Précisons que Jean Cusson et Gosselin arriveront à La Chaux-de-Fonds le 15 juillet, le dernier nommé jouant actuellement avec une formation de juniors canadiens.

Espoir il y a...

A la fin de cet entretien, M. P.-A. Blum s'est déclaré, malgré les problèmes cités, confiant pour l'avenir : « Nous continuerons à nous battre pour le titre », devait-il affirmer en conclusion. Nous ne serons plus « l'équipe à battre » et cela sera un avantage à la veille d'une saison qui sera, nous l'espérons, celle des jeunes ! Il est évident que l'apport du public sera également indispensable et peut-être décisif en ce qui concerne le moral des joueurs. Donc, rendez-vous aux Mélézes dès le 6 août !

André WILLENER

Premières décisions au Tournoi de tennis de Wimbledon

Chris Evert a « balayé » Billie-Jean King

Une Américaine, la tenante du titre Chris Evert, deux Britanniques : Virginia Wade et Sue Barker, et une Hollandaise : Betty Stove disputeront mercredi les demi-finales du simple dames du Tournoi de Wimbledon. Chris Evert, qui espère obtenir cette année son troisième titre individuel après 1974 et 1976, a été intraitable pour sa compatriote Billie-Jean King, lui infligeant une sévère défaite (6-1, 6-2) en 47 minutes. Chris Evert a ainsi pris sa revanche de façon éclatante sur sa rivale qui, par le passé, avait déjà remporté six fois le simple dames.

pour la troisième fois en quatre ans les demi-finales. Sa compatriote Sue Barker (numéro 4) s'est jouée pour sa part de la championne d'Australie Kerry Reid-Melville. Depuis 1960, avec Angela Mortimer et Susan Truman, c'est la première fois que deux Britanniques disputeront les demi-finales.

UNE SURPRISE

Enfin, la puissante Hollandaise Betty Stove (numéro 7) a causé une surprise en éliminant la favorite numéro 2, la Tchèque Martina Navratilova. Cette dernière, demi-finaliste l'an passé, a pourtant eu quatre balles de set dans le tie-break de la première manche avant de s'incliner 7-4. Après avoir enlevé le deuxième set, Navratilova, qui réside aux Etats-Unis, s'est effondrée devant la Néerlandaise qui a commis tout au long du match beaucoup moins d'erreurs qu'elle.

En demi-finales, Virginia Wade va au-devant d'une tâche pratiquement au-dessus de ses moyens puisqu'elle affrontera Chris Evert. En revanche, face à Stove, Sue Barker possède une chance de devenir la première Anglaise à disputer la finale de Wimbledon depuis Ann Jones en 1969.

RÉSULTATS

Simple dames, quarts de finale : Virginia Wade (GB) bat Rosemary Casals (EU) 7-5, 6-2 ; Chris Evert (EU) bat Billie-Jean King (EU) 6-1, 6-2 ; Sue Barker (GB) bat Kerry Reid-Melville (Aus) 6-3, 6-4 ; Betty Stove (Ho) bat Martina Navratilova (Tch) 9-8, 3-6, 6-1.

MONIKA SIMMEN ÉLIMINÉE EN DOUBLE MIXTE

En huitième de finale du double mixte, la Suissesse Monika Simmen, associée au Britannique John Lloyd qui créa la première sensation en éliminant Roscoe Tanner, a été éliminée. Cette association anglo-suisse n'a pas résisté aux espoirs américains Mary Carillo et John Mac Enroe qui ont triomphé par 6-4 et 6-3 ; Simmen et Lloyd avaient été dispensés du premier tour.

Borg-Nastase: la revanche de 1976

Pour plusieurs raisons, les quatre matchs des quarts de finale du simple messieurs, ce jour à Wimbledon, revêtent un grand intérêt. Le « choc » majeur sera celui opposant le Suédois Bjorn Borg, tenant du titre, au fantasque Roumain Ilie Nastase. Ce sera la revanche de la finale de 1976 remportée avec une surprenante aisance par le phénomène scandinave.

Il semble actuellement que Borg soit capable de rééditer son succès de l'an passé. Depuis le début de la compétition, il a laissé une excellente impression.

Le favori numéro 1 du tournoi, Jimmy Connors, vainqueur en 1974 et détroné en 1975 par Arthur Ashe (en 1976 il a été éliminé en quarts de finale par Roscoe Tanner), aura cette fois pour adversaire le Sud-Africain Byron Bertram. En principe, Connors devrait se qualifier ; mais déjà contre Stan Smith, au tour précédent, il est apparu vulnér-



Chris Evert en action. (ASL)

A L'ASSAUT D'UN RECORD

Favorite de la compétition, Chris Evert a mis fin aux espoirs de Billie-Jean King (33 ans) de devenir la seule recordwoman des titres — en simple et en double — de Wimbledon (19),

record qu'elle partage actuellement avec sa compatriote Elisabeth Ryan. Il lui reste encore le double mixte, avec l'Australien Phil Dent, pour espérer voir son rêve se réaliser.

La qualification de Virginia Wade (numéro 3) fut aussi aisée face à Rosemary Casals. La Britannique disputera

Football: les championnats du monde juniors

La 1re journée des premiers championnats du monde juniors, en Tunisie, a apporté des résultats étonnants. Le Mexique et le Brésil ont obtenu des succès aisés tandis que l'Italie a été tenue en échec par la formation de Côte d'Ivoire (1-1). Pour sa part, l'Espagne a fait une entrée réussie en battant la France par 2-1.

Bons techniciens, sachant s'économiser tout en étant capables d'accélérer, les Espagnols ont mérité les deux

points. Les Français réagirent trop tardivement.

Face aux Ivoiriens, les Italiens dominèrent durant la première mi-temps grâce à un jeu aéré et à leur condition physique. Le puissant ailier gauche Gantarutti a fait impression par son gabarit et la puissance de ses tirs. Par la suite, les Italiens furent harcelés par leurs rivaux et ils eurent le tort de se dégarner. Résultats :

GROUPE A : A Tunis, Espagne - France 2-1 (1-0). Mexique - Tunisie 6-0 (0-0). — **GROUPE C :** A Sousse, Italie - Côte d'Ivoire 1-1 (1-0). Brésil - Iran 5-1.

AC Milan - Internazionale en finale de la Coupe

L'AC Milan et Internazionale se sont qualifiés pour la finale de la Coupe d'Italie, qui sera disputée dimanche prochain au stade San Siro, à Milan. Résultats du tour préliminaire :

GROUPE A : Bologna - AC Milan 1-1 ; Napoli - Span 0-0. — Classement final (six matchs) : 1. AC Milan 9 pts ; 2. Bologna 6 pts ; 3. Napoli 4 pts ; 4. Spal Ferrara un point.

GROUPE B : Internazionale - Lanerossi Vicenza 1-1 ; Lecce - Juventus 1-1. — Classement (cinq matchs) : 1. Internazionale 8 pts ; 2. Lanerossi Vicenza 5 pts ; 3. Juventus 4 pts ; 4. Lecce 3 pts.

Le sport à la TV cet été

Les grandes retransmissions sportives en direct de la TV romande seront les suivantes, cet été :

JUILLET. — Cyclisme : Tour de France. — Tennis : Tournois de Wimbledon et de Gstaad. — Hippisme : CSIO d'Aix-la-Chapelle. — Automobilisme : Grands Prix de France et d'Allemagne. — Athlétisme : Match Espagne - Suisse - Grèce (reflets filmés en soirée) ; demi-finales de la Coupe d'Europe de Londres. — Aviron : Régates internationales du Rotsee. — Natation : Championnats suisses à Sion.

AOUT. — Automobilisme : Grands Prix d'Autriche et de

Hollande. — Athlétisme : Finale de la Coupe d'Europe à Helsinki ; Meeting international de Zurich. — Natation : Championnats d'Europe à Joenköping. — Tennis : Championnats suisses à Carouge. — Aviron : Championnats du monde à Amsterdam. — Football : reprise du championnat suisse.

SEPTEMBRE. — Athlétisme : Finale de la Coupe du monde à Dusseldorf. — Hippisme : Championnats d'Europe de dressage à Saint-Gall. — Automobilisme : Grand Prix d'Italie. — Haltérophilie : Championnats du monde à Stuttgart. — Basketball : Finale du championnat d'Europe.

Cyclisme

Les gains du Tour de Suisse

L'équipe d'Uli Sutter, Bruno Wolfer et Roland Salm a gagné 33.185 francs au cours du quarante et unième Tour de Suisse, soit 11.000 francs de plus que l'équipe Flandria du vainqueur Michel Pollentier. Ce dernier a toutefois gagné personnellement 18.255 francs. Voici les chiffres rendus publics par les organisateurs :

PAR EQUIPES : 1. Zonca - Santini - Jelmoli 33.185 francs ; 2. Flandria - Velda 21.815 francs ; 3. Lejeune - BP 21.525 francs ; 4. Brooklyn 21.035 francs ; 5. Equipe fédérale 19.395 francs ; 6. TI - Raleigh 13.850 francs ; 7. KAS 12.790 francs ; 8. Fiat 8630 francs ; 9. Frisol 6035 francs ; 10. Equipe mixte - ADS 4175 francs ; total 162.435 francs.

INDIVIDUELLEMENT : Michel Pollentier 18.255 francs ; Lucien Van Impe 14.355 francs ; Uli Sutter 12.300 francs ; Albert Zweifel 7360 francs ; Meinrad Voegelé 5640 francs ; Bert Pronk 4780 francs.

Boxe

Monzon blessé

Carlos Monzon, le champion du monde des poids moyens, a été légèrement blessé à l'oeil gauche à Rome, au cours d'une séance d'entraînement avec l'Italien Saputo. Le médecin a prescrit 10 jours de repos à l'Argentin, ce qui nécessite le report de son match revanche contre le Colombien Rodrigo Valdez. L'organisateur Rodolfo Sabattini a déjà pris contact avec l'entourage de Valdez qui, le 9 juillet prochain, aurait dû affronter Monzon, titre mondial en jeu.

L'ACTUALITÉ EN

P H O T O S



Bruno Bréguet, le jeune étudiant tessinois emprisonné depuis 7 ans en Israël, qui avait épousé la cause palestinienne par idéalisme, a été grâcié et est rentré au pays où il est accueilli à Kloten par sa sœur.



A deux reprises, les grenadiers venus de plusieurs cantons ont chargé les manifestants s'approchant de la Centrale nucléaire de Gösgen. (Photo ASL)



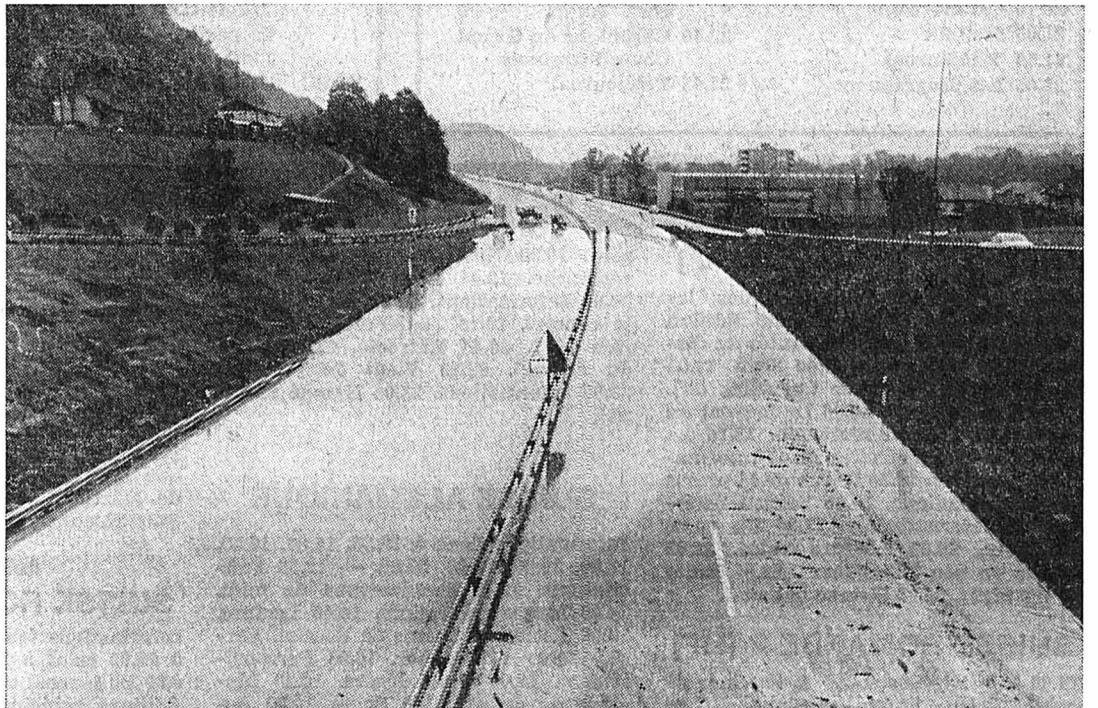
Un groupe de Chiliens a décidé d'entamer une grève de la faim au siège du Comité international de la Croix-Rouge pour qu'une commission d'enquête obtienne des éclaircissements sur la situation des 2500 personnes portées disparues au Chili depuis 1973.



Deux mille à trois mille personnes ont participé à la marche sur la Centrale nucléaire de Gösgen.



Samedi, à Berne, a eu lieu une manifestation de protestation contre les conditions de détention du pénitencier féminin de Hindelbank.



Vendredi, en fin d'après-midi, l'autoroute Matran-Berne, à la sortie de Flammat, a été inondée à la suite des pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région.

TVR

21.20 - 22.20 La Suisse en question. En direct avec... Otto Fischer, conseiller national.

Le dernier invité de la série de « En direct avec... », regroupée sous le titre de « La Suisse en question », est donc Otto Fischer, conseiller national et directeur de l'USAM (Union suisse des arts et métiers). La carrière tranquille de ce Zurichois commence en 1941 au Service fédéral du contrôle des prix à Berne, après des études d'économie accomplies à Genève et à Rome. En 1948, il entre au secrétariat de l'USAM qu'il ne quittera plus, assumant par ailleurs dès 1966, la présidence de l'Institut suisse pour la formation des chefs d'entreprise. En 1967, il devient conseiller national.

Si Otto Fischer n'est pas à proprement parler célèbre de ce côté-ci de la Sarine, en Suisse alémanique, par contre, il est, à 62 ans, l'une des personnalités éminentes de la vie politique et économique. Un journal à fort tirage le décrit comme « l'homme qui dit toujours non ». Il est vrai que ce radical conservateur n'a jamais vu d'un très bon œil les initiatives prises par l'Etat en matière conjoncturelle. « Pour moi, confiait-il avant les votations sur la TVA — dont il fut l'un des plus farouches adversaires — l'Etat est un mal nécessaire. Il convient

Sélection de mardi



A la Télévision romande, à 22 h. 20 : Plaisirs du cinéma : Voyage en Grande-Tartarie. Avec Micheline Lanctot. (Photo TV suisse)

de lui laisser le moins possible la bride sur le cou.» Otto Fischer avait préalablement combattu avec succès la loi sur l'aménagement du territoire. « La conjoncture économique est comme le temps ; on doit la prendre comme elle vient », déclarait-il également à un journaliste. Comme celui-ci lui demandait s'il existait quelqu'un de plus à droite que lui au sein du parti radical, il répondit: « J'espère que non ». Boutade ou cri du cœur ?

22.20 - 23.55 Plaisirs du cinéma. Voyage en Grande-Tartarie. Un film de Jean-Charles Tachella, interprété par Jean-Luc Bideau, Micheline Lanctot, Lou Castel.

Un drame de l'adversité sert de canevas à ce film de Jean-Charles Tachella, avec comme principaux interprètes Jean-Luc Bideau et Micheline Lanctot. C'est l'histoire d'un homme, Alexis, marié depuis dix ans et heureux en ménage, qui voit brusquement sa vie s'écrouler par la mort de sa femme Nelly, tuée par un fou s'amusant à tirer sur les passants avant de se suicider. Refusant l'appui moral de ses amis, il cherche refuge dans la fuite et part sur les routes de France avec sa voiture, sans prévenir personne. C'est cette aventure à travers un pays et une époque qui constitue le film. Un voyage auquel Alexis a décidé de

mettre fin en se donnant la mort, quand ses économies seront épuisées...

Mais en attendant, il s'intéresse au spectacle de la rue, des gens, et rencontre une jeune femme, Daphné, écorchée vive elle aussi, au point de se croire haïe par l'humanité, et qui pense à mourir également. Ensemble, ils poursuivent le voyage, mais l'échéance qu'ils s'étaient fixée, arrive fatalement un jour...

FR 3

19.30 - 21.00 « Westerns, films policiers, aventures ». Le Seigneur de l'Aventure.

Elizabeth Ire, fille d'Henry VIII, est reine d'Angleterre. Le Duc de Leicester offre son appui au jeune Walter Raleigh et le présente à la Reine. Raleigh s'est attiré l'inimitié violente d'un courtisan, Hatton et la sympathie de Beth Thromorgton, fort jolie dame d'honneur de la Reine.

La Reine nomme Raleigh capitaine de ses gardes ; mais quand elle lui ordonne d'arrêter son ami l'Irlandais Derry, il refuse et elle le chasse du palais.

Beth vient le rejoindre: ils s'épousent secrètement. Revenant sur sa colère, la Reine rappelle Raleigh ; elle le fait chevalier et lui donne le commandement d'un vaisseau puis, apprenant son mariage secret, le fait arrêter. Beth plaide le pardon de son époux... Elizabeth la chasse. Mais peu après, elle se rend elle-même dans la cellule de la Tour où Raleigh attend son exécution...

Courtisanes

Un grand feuilleton commence, ou plutôt recommence ce soir, à la Télévision romande, qui diffuse pour la deuxième fois « Splendeurs et misères des courtisanes » d'après Honoré de Balzac.

Nombreux sont les romans de cet auteur portés à l'écran par le passé : « La Duchesse de Langeais », « Le Lys dans la Vallée », pour ne citer que ces deux œuvres, ont ainsi fait les beaux jours de la télévision, quand ce n'est pas la vie de l'auteur lui-même qui fut sujette à adaptation (« Un Grand Amour de Balzac »).

Maurice Cazeneuve a emprunté à son tour à l'inépuisable « Comédie humaine » un thème d'émission pour réaliser ce « Splendeurs et Misères des Courtisanes ».

Comme par le passé, le public sera sensible à l'atmosphère se dégageant de l'univers balsacien, cet univers dont Victor Hugo disait qu'on y voyait « aller et venir et marcher et se mouvoir, avec je ne sais quoi d'effaré et de terrible, toute la civilisation contemporaine », c'est-à-dire une civilisation hantée par le pouvoir de l'argent, dominée par l'ombre de Napoléon ; dans « Splendeurs et Misères des Courtisanes », dans cette histoire où les personnages les plus intrigants sont eux-mêmes des jouets entre les mains d'autres puissants, on retrouve une véritable fresque de la France à l'aube des temps modernes. Cette France qui, durant la vie de l'auteur, connut quatre régimes différents : la République, le Second Empire, la Restauration et la Monarchie de Juillet.

Résumer cette histoire est pratiquement impossible ; et devant le caractère extrêmement complexe et embrouillé de l'intrigue, tout autre que Balzac eût sans doute « commis » un interminable roman-fleuve.

Pourtant, l'auteur a signé l'un de ses ouvrages les plus vivants, les plus profonds et les plus complets. Les multiples rebondissements sont ici prétextes à une série de coupes dans toutes les couches de la société, depuis la puissante aristocratie jusqu'aux bas-fonds de la pègre.

Au centre de « Splendeurs et Misères... », un personnage : Vautrin. Balzac connaissait bien Vidocq, et il s'inspira certainement de l'ancien forçat repentin pour créer ce personnage extraordinaire aux identités multiples, successivement bagnard évadé, prêtre espagnol, avant d'entrer dans les rangs de la police. Pendant toute la durée de ce roman monumental, Vautrin manipule les protagonistes de l'intrigue pour arriver à ses fins. Il veut gravir l'échelle sociale par personnes interposées, comme le Monte-Cristo de Dumas père accompli sa vengeance.

Si, à la suite des multiples épisodes de l'histoire, Vautrin n'arrive pas vraiment à ses fins, il n'est pas puni non plus de ses multiples escroqueries : personnage dressé contre la société, il n'a pu profiter de cette société que grâce au caractère éminemment corrompu des aristocrates, financiers, vieillards à l'affût de « chair fraîche », magistrats douteux qui évoluent à l'intérieur de cette fresque cruelle et passionnante. (sp)

INFORMATION RADIO

Concert interrégional Prokofiev et Schubert à Zurich

Ce soir à 20 h. 05 Radio Suisse romande 2 (MF)

Entre le premier et le second concert de violon de Prokofiev, près de vingt ans se sont écoulés. De la 1re Révolution de février 1917 à la Russie stalinienne, le monde a changé autant que les préoccupations artistiques du compositeur. D'esthète plutôt réfractaire à l'engagement politique, celui-ci est devenu sensible au rôle profondément social de la musique.

En 1935, Prokofiev a définitivement regagné sa patrie. A côté de Roméo et Juliette, des 12 Pièces enfantines et de « Pierre et le loup » apparaît donc le No 2 de violon, op. 63, à la tournure plus aimable, au lyrisme plus généreux, d'une écriture en somme moins originale à tout prix que son prédécesseur. Entre Bartok et Berg, cette œuvre a mis longtemps à s'installer au répertoire contemporain. Mais son aptitude à rendre évidentes aussi bien la virtuosité d'un violoniste que la souplesse et les couleurs d'un orchestre laisse prévoir qu'on ne l'en délogera pas de sitôt. En direct des Juni-Festwochen de Zurich, c'est Gidon Kremer et l'Orchestre de la Tonhalle qui en feront la démonstration sous la conduite de Gerd Albrecht.

En seconde partie, le chef allemand défendra sa conception de l'un des témoignages les plus grandioses du Romantisme, la Grande Symphonie de Schubert, 9e en do majeur, écrite durant l'année ultime, 1828, avant le fameux Quintette à cordes en ut majeur, avant la dernière Messe en mi bémol majeur. (sp)

(La plupart des programmes sont en couleurs)

SUISSE ROMANDE

- 17.15 Point de mire
- 17.25 Téléjournal
- 17.30 La Petite Maison dans la Prairie 7e épisode : Réceptions.
- 18.20 Vacances-Jeunesse
- 18.55 Le Dessous du Ciel 17e épisode. (Feuilleton).
- 19.15 Un jour, une heure Actualités.
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Un jour, une heure Actualités.
- 20.15 Splendeurs et Misères des Courtisanes D'après l'œuvre d'Honoré de Balzac. 1er épisode.
- 21.20 La Suisse en question. En direct avec... Le Département de l'Information reçoit Otto Fischer, conseiller national.
- 22.20 Plaisirs du cinéma Voyage en Grande Tartarie Un film de Jean-Charles Tachella, interprété par Jean-Luc Bideau, Micheline Lanctot.
- 23.55 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 Télévision scolaire La Grèce antique.
- 10.30 Télévision scolaire 14.30 25 ans de règne de S.M. la reine Elisabeth II
- 17.00 Pour les petits
- 17.30 Télévision scolaire
- 18.00 Carrusel
- 18.45 Fin de journée
- 19.00 Téléjournal
- 19.05 Paradis des animaux
- 19.30 Point chaud
- 19.35 Sensations sous le chapiteau Avec des artistes du monde entier.
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 CH magazine
- 21.05 Mannix
- 21.50 Téléjournal
- 22.05 Les programmes

SUISSE ITALIENNE

- 18.30 Programmes d'été pour la jeunesse Le Frère de Pelé, conte - Le Vieux Marin, dessin animé de Kati Bondestam - Les Tarot, méneestrels modernes.
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 L'Entraîneur Wulff Entraîneur pour une Equipe de football.
- 20.15 Magazine régional
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 Col Cuore in Gola Film de Tinto Brass (1968), avec Jean-Louis Trintignant et Ewa Aulin.
- 22.40 Chronique du Grand Conseil tessinois
- 22.45 Téléjournal

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 11.29 Les Tifins
- 11.33 Midi première
- 12.00 TF 1 actualités
- 12.45 Restez donc avec nous... 12.45 Présentation d'un certain art de vivre britannique - 14.30 Revue navale à Spithead - 16.30 Variétés: Jane Birkin - 16.35 Lisons ensemble - 16.50 Betty Boop, dessin animé.
- 17.00 A la bonne heure
- 17.35 Bruno et Finaud
- 17.40 L'île aux enfants
- 18.00 Les Tifins
- 18.03 Graine d'Ortie (16)
- 18.15 Bonnes Vacances, Chapougnot (7)
- 18.20 Actualités régionales
- 18.43 Une minute pour les femmes
- 18.47 Eh bien raconte
- 19.00 TF 1 actualités
- 19.30 76 Paris Variétés. Avec: Nicole Croisille - Nicolas Peyrac - Yves Duteil - Patrick Sébastien - Pourquoi pas ? - Gérard Entremont - Sylvie Vernhes - Alain Bosquet - Gérard Hernandez.
- 20.37 Une autre vie 2. Moloko le sorcier.
- 21.30 Pleine page Livres et auteurs.
- 22.45 TF 1 actualités

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 12.35 Magazine régional
- 12.50 Bergeval et Fils (18)
- 13.03 Aujourd'hui Madame
- 13.40 Champions 3. Le Nouveau Visage d'Emil Boder.
- 14.30 Jubilé de la reine d'Angleterre En direct : Revue navale.
- 16.30 Aujourd'hui magazine
- 17.35 Vacances avec Mathilda
- 17.55 Des chiffres et des lettres
- 18.20 Actualités régionales
- 18.45 La tirelire
- 19.00 Journal de l'A 2
- 19.35 Les dossiers de l'écran L'Affaire Lindbergh 2e partie. - Débat : Pour ou contre la peine de mort.
- 22.30 Journal de l'A 2

(La plupart des émissions sont en couleurs)

FRANCE 3 (FR 3)

- 17.45 FR 3 jeunesse Le Lièvre et la Tortue : Divers - Téléscope : Boîtes à décorer.
- 18.05 La télévision régionale Caractères.
- 18.20 Actualités régionales
- 18.40 Tribune libre Club « Perspectives et Réalités ».
- 18.55 FR 3 actualités
- 19.00 Les jeux
- 19.30 Le Seigneur de l'Aventure Un film d'Henri Kos-ter.
- 21.00 FR 3 actualités

ALLEMAGNE 1

- 16.15 Téléjournal
- 16.20 Le condor, rapace des Andes Reportage d'une expédition.
- 17.05 Tom et la Tamise (2)
- 17.25 Pour les jeunes Le génie de Werner von Braun.
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Klimbim
- 21.00 Oncle Silas (2)
- 22.25 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 16.30 Mosaïque
- 17.00 Téléjournal
- 17.10 Images du monde Ceylan, pays du thé.
- 17.40 Plaque tournante
- 18.20 Kimba le Lion blanc
- 18.45 Les Wombels
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Fantômes
- 21.00 Téléjournal
- 21.15 Signe distinctif « D » L'Allemagne d'Est en Ouest.
- 22.00 Aspects
- 22.45 Téléjournal

IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 Le coup de midi. Les uns, les autres. 12.30 Le journal de midi. Edition principale. 13.30 Les nouveautés du disque. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.05 Le Mystérieux Docteur Cornelius (17). 17.05 En questions. 18.00 Le journal du soir. 18.05 Edition régionale. 18.15 La Suisse des voix étroites. 18.40 Informations sportives. 18.50 Revue de la presse suisse alémanique. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 Un pays, des voix. 20.05 L'Autre valse. 22.05 Baisse un peu l'abat-jour... 23.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

14.00 Informations. 14.05 A vue humaine. 16.00 Suisse - musique. 17.00 Rythm'n pop. 17.30 Anthologie du jazz. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 18.55 Per i laboratori italiani in Sviz-

zera. 19.30 Novitads. Informations en romanche. 19.40 Nouveautés du jazz. 20.00 Informations. 20.05 En attendant le concert. 20.15 Juni-Festwochen Zurich 1977. 20.45 Entracte. 21.05 Suite du concert. 22.10 Vient de paraître. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Extraits d'opéras de Rossini, Verdi, Weber et Wagner. 16.05 Personnellement. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Théâtre. 21.15 Musique populaire. 22.05 Jazz. 23.05-24.00 Musique légère non-stop.

IMPAR-RADIO

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.30, 16.30, 22.30, 23.30. — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Disques. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Chantons à mi-voix. 18.20 Valses célèbres. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Théâtre en dialecte. 21.00 Musique légère. 21.30 Théâtre. 22.40 Pages de Martinù, Vienne et Pfluger. 23.35-24.00 Nocturne musical.

MERCREDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.20 Spécial vacances. 8.25 Memento des spectacles et des concerts.

8.55 Bulletin de navigation. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 Fonds de terroir. 12.00 Informations.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 La musique et vous. 10.05 La parole et vous. 11.00 Musiciens suisses. 12.00 Midi-musique.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Espresso. 9.05 Frais du four. 10.00 La médecine en 1900. 11.05 Mélodies populaires. 11.55 Informations pour les consommateurs.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 7.30, 8.00, 8.30, 10.30. — 7.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 12.00 Causerie religieuse.

SUPER-DISCOUNT



Prix d'action valable à partir du 28.6.77

DENNER

Cigarettes finlandaises
Le paquet la cartouche
● Colt Regular 1.- 9.90
● Colt Long Size 1.10 10.90
● Colt Menthol 1.10 10.90
● Colt De Luxe 1.20 11.90
ne dépendant pas d'un cartel - donc si avantageuses

nouveau
chez DENNER

Carottes seulement 1.60
étrangères 1 kg



nouveau **Coffin Sinkof**
café en grains, sans caféine
500 g
seulement **9.80**



10 000 pièces
Sac en tissu jeans
seulement **14.90**



Ribatejo 1975
Vinho superior de Portugal
seulement **6.90**
au lieu de ~~8.10~~

Tripack, 3 x 7 dl

Actions

Coffin Inca Doro
avec caféine 180g
au lieu de ~~13.50~~ **11.90**
sans caféine
au lieu de ~~14.50~~ **12.90**



GARD
Shampooing spécial
«il agit» contre les pellicules
125 ml
au lieu de ~~3.95~~ **3.25**



KAMBLY Goldfischli
120g
au lieu de ~~1.70~~ **1.95**



ARKINA
eau minérale naturelle - non gazeuse
1,5 litre
au lieu de ~~1.80~~ **1.50**



GARD PROTEIN PLUS
Shampooings spéciaux
3 sortes 200 ml
au lieu de ~~3.40~~ **2.70**

Prix bas jour après jour

«1001» - Huile des Tropiques Ultra 160 ml
au lieu de ~~8.-~~ **4.95**
Intensiv Sun Stick 23g
au lieu de ~~5.90~~ **2.95**

Café GOLD 200g
Extrait de café pur, lyophilisé
● avec caféine **9.50**
● sans caféine **10.50**

Café Sinkof café pur 250g **5.-**
sans caféine

Pointes d'asperges moyennes 170
Poids égoutté 200 g

Lait entier UHT 1.20
Tetra-brique 1 litre

DI-26/28677

Neuchâtel — 43, rue des Sablons — 31, clos de Serrières

La Chaux-de-Fonds — place de la Gare

AUX ROCHETTES
écrevisses



VACANCES 1977

YOUgoslavie - IZOLA
(vacances balnéaires)
Hôtel Marina. Chambres avec douches, WC.
Du 9 au 23 juillet Fr. 720.—
Du 15 au 31 juillet Fr. 750.—
Du 9 au 31 juillet Fr. 990.—

YOUgoslavie - UMAG
(vacances balnéaires)
Départs tous les vendredis
10 jours en haute-saison dès Fr. 485.—

LIDO DI JESOLO
(vacances balnéaires)
Du 16 au 30 juillet
Hôtel Astromare. Chambres avec douche Fr. 625.—
Hôtel Grottamare. Chambres avec eau courante Fr. 530.—
Prix jeunesse (16-25 ans) Fr. 510.—

RICCIONE
(vacances balnéaires)
Du 16 au 30 juillet
Hôtel Graziella. Chambre avec eau courante Fr. 560.—
Chambre à 1 lit Fr. 610.—

CAMARGUE - MARSEILLE
5 jours du 20 au 24 juillet Fr. 425.—

LES GRISONS
3 jours du 25 au 27 juillet Fr. 205.—

RUEDSHEIM - DESCENTE DU RHIN - LUXEMBOURG - STRASBOURG
4 jours du 26 au 29 juillet Fr. 395.—

Départs assurés de La Chaux-de-Fonds et du Locle et pour certains voyages également de Neuchâtel.
Demandez les programmes détaillés !

VOYAGES BURRI
2740 Moutier
Tél. 032/93 12 20 ou 93 25 25
Voyages TCS, La Chaux-de-Fonds
Voyages GOTH, La Chaux-de-Fonds
Voyages TCS, Neuchâtel
Société de Banque Suisse, Le Locle

Auto-Transports Erguel SA
Saint-Imier



Agence de voyages
Courses en car pour noces, sociétés, écoles

Renseignements : tél. 039 41 22 44

VACANCES BALNÉAIRES À CAORLE

du 9 au 24 juillet 1977
Prix forfait : Fr. 670.— av.
Pension compl. - Voyage assuré (Programme à disposition)

Dimanche 3 juillet
DIJON - GP DE FRANCE
Prix car : Fr. 42.— par personne
Billets en vente chez nous

Dimanches 31 juillet et 7 août
CORTÈGE DE LA FÊTE DES VIGNERONS
A ne pas manquer !
Prix : car et billet trib. : Fr. 47.—
Billets en vente sép. chez nous

Jeune fédéral - 16 au 19.9, 3 1/2 j.
FÊTE DE LA BIÈRE À MUNICH
Prix : Fr. 245.— par personne

A VENDRE «RÉSIDENCE VACANCES» GOUMOIS - FRANCE



au bord du Doubs. Maison surface 82 m2, cuisine équipée, salle d'eau, chauffage électrique, terrain au bord de la rivière, droit de pêche.
Fonds propres, dès Fr. 40 000.—
Notice à disposition.

RÉGENCE SA, 2001 NEUCHÂTEL
Rue Coulon 2 - Tél. (038) 25 17 25

CONCERT
par la Chorale de l'Ecole normale cantonale

Dir. G.-H. Pantillon
Euvres de : Rameau - J.-S. Bach - F. Schubert
Negro spirituals - Chants divers

TEMPLE DE LA CHAUX-DU-MILIEU
JEUDI 30 JUIN, à 20 h. 15

TEMPLE DE DOMBRESSON
VENDREDI 1er JUILLET, 20 h. 15



Machine à laver
linge-vaisselle neuves, avec légers défauts émail

GROS RABAIS
Vente-location Fr. 30.- mois
Livraison et pose gratuites
service après-vente
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
Chez SAM
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 45 75

Cartes de visite
Imp. Courvoisier SA

MERVEILLEUSES FLORALIES DE STUTTGART
IMPORTANTE EXPOSITION HORTICOLE 1977

VOYAGES DE 3 JOURS Fr. 325.—
Du 15 au 17 juillet : LES ROSES
Du 9 au 11 septembre : LES DAHLIAS
Du 7 au 9 octobre : LES CHRYSANTHÈMES

VOYAGES WITTEWER
NEUCHÂTEL ET COUVET

Renseignements : A toutes les agences de voyages

DAME
seule, 40 ans, divorcée, avec enfant, souffrant de solitude, désire rencontrer **MONSIEUR LIBRE**, âge en rapport, pour amitié et sorties.
Mariage éventuel. — Ecrire sous chiffre SL 13829 au bureau de L'Impartial.

A VENDRE, VALLON DE SAINT-IMIER
maison de 3 appartements
3 pièces, tout confort. Chauffage général; avec jardin de 530 m2 et verger de 1400 mètres carrés.
Ecrire sous chiffres 28-900147 Publicitas, Terreaux 5, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE
table de conférence
avec 6 fauteuils tissus et métalliques.
Fr. 1500.—
ALDUC CADRANS
Stavay-Mollondin 17
Tél. (039) 23 16 90.

APPARTEMENT
de 3 pièces, cuisine, WC intérieurs, mi-confort, ensoleillé, chauffage mazout sur citerne automatique avec compteur, grandes dépendances, dans maison d'ordre, est à louer dès début août. Convientrait à couple retraité.
Pour tous renseignements, téléphoner au (039) 22 11 42.

Petite entreprise de mécanique
bien équipée, de La Chaux-de-Fonds, entreprendrait en **sous-traitance**
travaux de montage, perçage, tournage et fraissage de petites dimensions.
Ecrire sous chiffre FL 13942, au bureau de L'Impartial.

Juvena - pour mieux profiter du soleil



N'ignorez pas les dangers des rayons du soleil, car plus vite que vous ne le pensez, ils peuvent surprendre une peau non protégée.

Pour mieux bronzer et soigner votre peau pendant et après l'exposition au soleil, Juvena met à votre disposition huit produits solaires avec les filtres protecteurs 3 et 5 ainsi qu'un After Sun Treatment.

*En jouant au ballon,
vous bronzerez encore mieux*

JUVENA
SUN COSMETICS

BON POUR UN BALLON DE PLAGE
GRATUIT
pour tout achat de produits
JUVENA

Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Av. L. Robert 57 Tél. 22 11 33 / 22 11 34
LA CHAUX-DE-FONDS

Grands locaux

éventuellement avec GARAGE sont demandés à louer ou à acheter pour entreposer des meubles; si possible au centre ville, pour tout de suite ou date à convenir.
Ecrire sous chiffre LS 13806 au bureau de L'Impartial.

À vendre à Auvernier, zone résidentielle,
maisonnette
2 pièces, cheminée, terrasse, verger.
Tél. (038) 31 38 76

Centrale de taxis cherche
TÉLÉPHONISTE

Tél. (039) 22 29 72

EBEL

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir,

UNE AIDE DE BUREAU

au courant des formalités d'exportation.

Faire offres écrites à Fabrique EBEL S.A., 113, rue de la Paix, 2300 La Chaux-de-Fonds.

MACHINES À LAVER LINGE ET VAISSELLE

Appareils neufs avec légers défauts d'émail en retour d'expositions. Cédés avec jusqu'à

50%

de rabais. Garantie d'usine. Installation gratuite par nos monteurs. Réparations toutes marques.



LE LOCLE
(039) 31 68 49
TRAVERS
(038) 63 20 50
LAUSANNE
3 rue du Tunnel
Permanence
(021) 23 52 28

LOUP de Neuchâtel

est dans la région pour acheter tous meubles anciens, même en mauvais état, ainsi que tableaux, bibelots, pendules, instruments de musique, etc.

Je ne viens que sur demande écrite ou téléphoner de préférence jusqu'à 9 h. au (038) 25 72 27, et de 15 h. à 18 h. au 25 15 80.

Auguste Loup, place des Halles 13, 2000 Neuchâtel.

Peugeot 204

ivoire, à vendre de 1re main pour cause de double emploi. Modèle 1971, 67 000 km., régulièrement entretenue, en parfait état de marche. Toit ouvrant, ceinture à enrouleur.

Tél. (039) 22 45 68
Tél. (024) 41 29 55 aux heures des repas.

Meubles

À VENDRE

Armoires à habits, 2 et 3 portes; buffets; commodes; tables; chaises; tabourets, bois dur lits tures; ottomanes; matelas à ressorts, garantis.

Prix avantageux.
H. HOURIET
Hôtel-de-Ville 37
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 30 89

LIVRES

d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange. Lib. Place du Marché. Tél. (039) 22 33 72, La Chaux-de-Fonds

Réparations
MONTRES
RÉVEILS
PENDULES

AUBRY

Paix 9
Tél. 039/22 33 71



Tél. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS
FINANCIERS S.A.R.L.
1510 MOUDON

FRANCHES - MONTAGNES

Assemblée du Service social tuberculeuse et asthme des Franches-Montagnes

L'assemblée du Service social tuberculeuse et asthme s'est tenue récemment, sous la présidence de M. Joseph Nappez, en présence d'une dizaine de personnes dont Me Charles Wilhelm, préfet, et M. Joseph Petignat, secrétaire de Pro Juventute. M. Narcisse Jobin, secrétaire-caissier, a présenté le procès-verbal et les comptes qui ont été approuvés. La situation financière est saine avec 24.985 francs de recettes contre 21.066 francs de dépenses.

Dans son rapport d'activité, la cheville ouvrière de l'institution, Sœur Marie-Raymond, a rappelé que 1976 avait été marquée par l'action radiographique et BCG menée dans le district. Au total 1741 radiophotos ont été prises dans les écoles, les fabriques et parmi la population. Une trentaine de personnes dont la radiophoto présentait une image suspecte ont été invitées à se rendre auprès de leur médecin pour un examen plus approfondi. Quelques cas de début de tuberculose, de bronchite chronique et de maladies du cœur ont pu être suivis et traités médicalement. Un cas de cancer pulmonaire a également été décelé ainsi que diverses autres anomalies.

Ce résultat montre l'importance de cette campagne mise sur pied tous les deux ans car elle permet souvent de découvrir les maladies à leurs débuts. Appliqué à temps, un traitement efficace mène généralement à la guérison.

Lors de la même campagne, 318 personnes ont reçu le BCG, vaccination

protégeant contre la tuberculose. Sœur Marie-Raymond a ensuite commenté la statistique actuelle du service. Nous donnons entre parenthèses, les chiffres de 1975.

Malades atteints de tuberculose

Nombre des cas en début d'année : 58 (72); nouveaux malades annoncés : 19 (5); total : 77 (77); sortis au cours de l'année : 17 (16); décédé : 0 (3); placés au cours de l'année : 6 (2).

Malades atteints d'affections pulmonaires non tuberculeuses

Total : 39 (28); placés en cours d'année : 9 (4).

Autres malades de longue durée

Total : 76 (59); placés en cours d'année : 20 (7).

Tout le travail déployé par le service a nécessité plus de 1400 consultations, visites, démarches, lettres, etc.

M. Joseph Nappez a chaleureusement remercié Sœur Marie-Raymond pour l'énorme travail accompli.

LUTTE CONTRE LE TABAGISME CHEZ LES JEUNES

Dans la discussion qui a suivi, l'assemblée s'est inquiétée du danger du tabagisme chez les jeunes. De nombreux jeunes enfants se mettent à fumer ce qui peut avoir de graves conséquences pour leur organisme en pleine croissance. Une action d'information sera lancée à ce sujet. (y)

Pour la Fête de la Saint-Jean à Montfaucon Les Constituants battent les maires du Jura 4 à 0



L'équipe de la Constituante.

A l'occasion du renouveau de la fête de la Saint-Jean, patron de Montfaucon. le maire de la commune, M. Raymond Fleury, et la Société de développement, ont pris l'initiative d'organiser dimanche en fin d'après-midi une rencontre de football entre les constituants du Jura et les maires des communes du futur canton.

L'équipe de la Constituante était formée comme suit : Paul Moritz, gardien; Serge Vifian, René Girardin, Pierre Boillat; Hubert Freléchoix, Bernard Beuret, Charles Fleury, François Mertenat, Jean-Claude Montavon, Bernard Varin, Hubert Comment, Roger Jardin, Gabriel Roy, Pierre Philippe, Michel Gury, Jean-Pierre Beuret, Pierre Pauppe, Pierre Gassmann.

Formation des maires : A. Maître, Undervelier; H. Boillat, Les Bois; M. Gogniat, Le Noirmont; R. Fleury, Montfaucon; A. Petignat, Miécourt; A.

Brahier, Les Enfers; C. Steullet, Fregécourt; A. Juillard, Damvant; H. Roueche Lugnez; G. Kottelat, Merveiller; M. Schaller, Rebeuvelier; N. Schaffner, Boécourt; G. Crétin, Soulece.

Plus de 500 spectateurs ont pris un vif plaisir aux ébats des deux formations évoluant dans le cadre idyllique du terrain du Pêché. Dans l'équipe de la Constituante, les opinions politiques de chacun avaient été respectées. C'est ainsi que l'on trouvait Bernard Beuret, Pierre Pauppe et Charles Fleury (pdc) sur le flanc droit de la formation, la gauche étant occupée par René Girardin et Bernard Varin (soc.). Mais le point fort de l'équipe était constitué par son axe central avec Serge Vifian en arrière, Hubert Freléchoix au centre, François Mertenat et Hubert Comment en attaque.

Plus jeunes et bénéficiant de meilleures individualités, les constituants se sont imposés grâce à des buts de H. Comment, F. Mertenat (deux fois) et Serge Vifian (sur penalty). Le score est sévère pour les maires qui auraient bien mérité de sauver l'honneur; mais le gardien des constituants, Paul Moritz, a annihilé toutes leurs tentatives, malgré quelques mêlées épiques qui se sont déroulées devant ses buts. Disputée dans une excellente ambiance, la rencontre a été parfaitement arbitrée par M. Caillet.

Les Constituants ont remporté le challenge offert par la société de développement, challenge qui sera remis en jeu les deux prochaines années. (y)

SAIGNELÉGIÉ

Camp du Groupe scout

Les louveteaux et éclaireuses du groupe scout Saint-Louis effectueront leur camp annuel du 4 au 8 juillet aux Emibois, dans la colonie de la paroisse de Boncourt. (y)

L'Ecole primaire aux Grisons

Les trente-deux élèves du degré supérieur de l'Ecole primaire, accompagnés de M. et Mme René Froidevaux, de M. Xavier Froidevaux et de Mmes Catherine Erba et Jacqueline Miserez, viennent de vivre une semaine en Haute-Engadine. De Pontresina (1805 mètres) où ils étaient logés dans le bâtiment de la protection civile, ils sont partis à la découverte de cette admirable région. Ils ont ainsi visité Saint-Moritz et ses pistes de ski et de bob, S'Schanf, Samedan. Ils ont gravi le Piz Corvatsch (3400 m.), le Val Roseg, la Diavolezza d'où ils ont découvert le cirque unique de la Bernina. Enfin, ils ont passé une journée, malheureusement la seule où le mauvais temps les a accompagnés, dans le Val Trupschun, dans le secteur ouest du parc national. Ce séjour fut particulièrement enrichissant pour tous. (y)

LES BREULEUX

Nomination

La Commission de l'Ecole primaire a nommé au poste de maîtresse à l'Ecole enfantine, Mlle Danielle Guttinger, de Bienne, qui termine actuellement ses études. Elle remplacera Soeur Claire-Marguerite, rappelée par ses supérieures pour un autre ministère. (pf)

Exposition

Ce week-end, la population était invitée à l'exposition annuelle de l'Ecole enfantine. Une fois de plus, elle a prouvé les dons, la patience et le dévouement de Soeur Claire-Marguerite. (pf)

DANS LES FRANCHES-MONTAGNES

Assemblée communale à Saignelégier

Les propositions du Conseil communal acceptées

L'assemblée communale s'est réunie, hier soir, en présence de 130 ayants droit sur 1027 inscrits. Après la lecture du procès-verbal rédigé par M. Hubert Vallat, secrétaire communal, l'assemblée a accepté par 37 voix contre 35 une proposition de passer les points 4 et 5 de l'ordre du jour (achat de terrains) avant la décision sur l'aménagement du territoire.

M. Pierre Beuret, maire, a ensuite commenté les comptes communaux 1976 qui bouclent avec un excédent de recettes de 252.350 fr. Après qu'un citoyen ait demandé plus de sévérité dans la rentrée des paiements d'impôts, les comptes 1976 ont été acceptés à l'unanimité avec de vifs remerciements au receveur, M. Henri Garesus.

A l'unanimité l'assemblée a décidé la vente d'une parcelle de 962 mètres carrés à 8 fr. le mètre carré à la rue des Sommetres à M. Antoine Jeanbourquin pour la construction d'une maison familiale ainsi que d'une parcelle de 2000 mètres carrés à 10 fr. le mètre carré, en zone artisanale, à M. Roger Chaignat de Tramelan pour

construire une menuiserie avec maison familiale.

C'est sans opposition également que l'assemblée a décidé l'acquisition du domaine de M. Fernand Cattin (ferme et 76.200 mètres carrés de terrain) pour le prix de 3 fr. le mètre carré, bâtiment compris. Par 55 voix contre 20, les ayants-droit ont voté l'achat d'une parcelle de terrain à bâtir de 24.300 mètres carrés à 10 fr. le mètre carré à M. Pierre Beuret, maire. Pour ces deux achats, pour lesquels les frais de taxes et les impôts sont à la charge de la commune, l'assemblée a autorisé le Conseil à contracter les emprunts nécessaires.

M. Paul Simon a fait ensuite l'histoire du problème de l'aménagement du territoire et a annoncé qu'une seule opposition avait été faite. La séance de conciliation n'ayant pas abouti, le Conseil communal est resté sur ses positions. Il appartiendra à la Direction des Travaux publics de trancher. M. Gérard Oeuvray, du bureau Régio-Plan qui a élaboré l'aménagement communal, a présenté ensuite un exposé très

détaillé du travail effectué et sur les documents qui sont dictés par la loi sur les constructions.

Après une discussion très intéressante, c'est par 74 voix sans opposition que l'assemblée a adopté les plans de zone de construction et de protection, ainsi que le règlement sur les constructions et a décidé l'abrogation de neuf règlements spéciaux devenus caducs.

Par cette importante décision, l'assemblée communale a nettement manifesté sa volonté de diriger son aménagement et de maîtriser son développement en luttant efficacement contre toute spéculation.

C'est tacitement que l'assemblée a accepté la naturalisation de M. Salvatore Graci, ressortissant sicilien établi à Saignelégier depuis 1959.

Dans les divers, un citoyen s'est étonné du retard apporté à la pose des signaux d'interdiction de dépasser à la rue Bel-Air et un autre s'est inquiété de l'arrêt des travaux depuis l'autonomie dernier sur le chantier d'une maison familiale à la rue des Pives. (y)

Jésus leur parla de nouveau, et dit: Je suis la lumière du monde; celui qui me suit ne marchera pas dans les ténébres, mais il aura la lumière de la vie.

Jean 8, v. 12.

Madame Dusica Simic et sa fille Alexandra, à Lausanne;

Monsieur et Madame Jovan Petrovic et leurs enfants Jovana et Madeleine;

Madame Divna Milosevic-Magazinovic, à Belgrade;

Monsieur Henri Béguelin, à Genève,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Madeleine MAGAZINOVIC

née Béguelin

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman et sœur, enlevée à leur tendre affection, lundi, dans sa 73e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 juin 1977.

La cérémonie funèbre aura lieu au crématoire, mercredi 29 juin, dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. et Mme Jovan Petrovic, chemin de Pouillerel 9.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à la Croix-Rouge, ccp. 23-1121.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Unité jurassienne et la Conférence de concertation

La 2e Fête de l'Unité jurassienne n'aura été marquée, dimanche dernier, que par une conférence de presse tenue à Moutier par MM. Alain Charpillot et Alain Boillat, respectivement président et membre du comité directeur du mouvement autonomiste Unité jurassienne.

M. Charpillot a rappelé en préambule les conditions qui doivent présider à la normalisation de la vie publique dans le Jura méridional: cette normalisation passe par le rétablissement des libertés fondamentales, la création simultanée d'une commission fédérale d'enquête, et la préparation des dispositions légales permettant la réunification du Jura.

Pour M. Charpillot, « le pouvoir cantonal n'est fort que des faiblesses du Conseil fédéral » qui pourrait corriger cette situation au prix d'une crise mineure avec le gouvernement bernois: « Si la Confédération veut relever le défi que représente l'intégration correcte d'un Jura indépendant dans la vie helvétique, elle peut gagner à condition de combattre les ennemis de sa politique: les Bernois acharnés à nuire au Jura ». Evoquant la conférence de concertation du 7 juin dernier, M. Charpillot estime qu'une telle réunion ne devrait pas se répéter, mais que l'ordre du jour devrait être strict et ne porter que sur des objectifs réalisables.

En outre, les autonomistes n'entendent dorénavant entrer en matière que sur des objets qui concernent strictement la vie sociale et politique du Jura méridional. Les autonomistes rappellent que la conférence de concertation devrait simplement leur permettre d'obtenir à brève échéance la reconnaissance de droits fondamentaux qui leur seront garantis tôt ou tard par le Tribunal fédéral. Selon M. Charpillot,

il appartient désormais à M. Furgler et à ses collègues de « choisir entre la répétition des erreurs passées et une politique plus offensive, fondée sur le respect du droit ».

M. Alain Boillat a pour sa part relevé que la survie ethnique, linguistique et économique du Jura passe par une intensification idéologique de la lutte pour l'indépendance. (ats)

Jura: vers une nouvelle rencontre au sommet

A l'issue de la séance du Conseil fédéral de demain, les conseillers fédéraux Furgler, Chevallaz et Ritschard, qui représentent le gouvernement fédéral dans l'affaire jurassienne, rencontreront une nouvelle fois la délégation du gouvernement bernois et le bureau de la Constituante jurassienne.

Comme l'a précisé le Département fédéral de justice et police, il s'agira d'une part de désigner les personnalités

qui pourront faire partie du groupe de travail qui aura pour tâche d'établir un code d'honneur en matière de manifestations dans le Jura, d'autre part, les participants à la réunion examineront la procédure à suivre, sur le plan technique, en vue de la création du nouveau canton. Il s'agira entre autres de décrire quelle sera la collaboration entre Berne et le Jura et le rôle de la Confédération. (ats)

Conseil de ville de Moutier Comptes 1976 et crédits acceptés

Hier soir s'est tenue au Foyer, une interminable séance du Conseil de ville mais qui s'est déroulée dans un excellent climat, présidée par M. Charles Gafner. Le Conseil de ville a tout d'abord accepté les comptes de l'année 1976 qui, fait réjouissant, bouclent avec un bénéfice de 278.443 fr. 50 avec 14.531.654 fr. aux charges et 14.630.097 fr. 50 aux produits. Le budget prévoyait un excédent de charges de l'ordre de 103.650 fr. Le Conseil de ville a encore accepté une demande de crédit de 220.000 fr. à couvrir par voie d'emprunt pour l'aménagement de la rue des Colats et d'une partie de la rue de l'Avenir. Il a été également voté un crédit de 97.000 fr. pour le financement de la réfection d'un tronçon

de route à la rue des Ouches et la construction de 37 places de stationnement du côté de la patinoire. Le Conseil de ville a accepté l'ouverture d'une classe préprofessionnelle pour le 1er août 1977 après exposé du chef des écoles, M. Francis Althaus. En temps de récession économique ce sont particulièrement les élèves des classes auxiliaires et les élèves un peu retardés des Ecoles primaires qui ont des difficultés à trouver une place d'apprentissage. Pour ces élèves, qui ne sont pas encore mûrs pour le choix d'une profession, a été instituée cette classe préprofessionnelle qui ne pourra s'ouvrir que si 12 élèves au minimum sont inscrits dans les délais. Le point le plus important de l'ordre du jour consistait en la création d'un arrondissement intercommunal des digues pour les communes de Moutier et de Perrefitte. Il y eut à ce sujet une discussion qui a duré plus d'une heure trente. A la fin de celle-ci, après une interruption de séance, finalement l'objet a été renvoyé au Conseil municipal sur proposition du conseiller de ville Joseph Annheim, représentant du parti démocrate-chrétien. L'affaire sera donc revue ultérieurement. Vu l'heure avancée, les quelque dix derniers points de l'ordre du jour qui concernaient le développement de motions ont été renvoyés à une date ultérieure. (kr)

Enfant grièvement blessé

Hier après-midi, à 16 heures, le petit Daniel Rodriguez, âgé de six ans, se trouvait au bord de la chaussée à la rue Industrielle à Moutier. Il s'est arrêté pour laisser passer une voiture qui descendait puis s'est précipité sur la chaussée au moment où arrivait un autre véhicule piloté par un habitant de Roches. L'enfant a heurté de la tête le rétroviseur extérieur qui a été arraché. Assez grièvement blessé, le petit a dû être transporté à l'Hôpital de Moutier puis par hélicoptère à l'Hôpital de l'Île à Berne. (kr)

Les fleurs TURTSCHY

GERBES ET COURONNES

Avenue Léopold-Robert 59
Tél. (039) 22 40 61

mémo

SAINT-IMIER

Service du feu: tél. 118.
Service technique, tél. (039) 41 43 45; électricité et 41 43 46; eau et gaz.
Police cantonale: tél. (039) 41 25 66.
Police municipale: tél. (039) 41 20 46.
Bureau officiel de renseignements et centre de culture et de loisirs: tél. (039) 41 44 30.
Sœur garde-malade: tél. (039) 41 42 81.
Hôpital: tél. (039) 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. (039) 42 11 22.
Service d'aide familiale: tél. (039) 41 32 47 ou 41 33 95.
A.A. (alcooliques anonymes): tél. (039) 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: tél. (039) 44 12 29 ou No 118.
Police cantonale: tél. (039) 44 14 27.
Préfecture: tél. (039) 41 11 04.
Sœur visitante: tél. (039) 44 11 68.
Médecin: M. B. Chopov, tél. (039) 44 11 42 — MM. B. Barich (032) 97 17 67 et E. Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

Bureau de « L'Impartial », Grande-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanence eau, électricité: (032) 97 41 30.
Service du feu: (032) 97 40 69; cdt des

sapeurs-pompiers 97 46 69 et durant les heures de bureau 97 49 71.

Police cantonale: (032) 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.

Police municipale: (032) 97 51 41 et en dehors des heures de bureau (032) 97 50 66 et 97 58 29.

Médecins: Dr A. Haemmig. (032) 97 40 16.

Dr Graden (032) 97 51 51.
Dr M. Rossel (032) 97 40 28.

Dr Notter (032) 97 65 65

Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid (032) 97 40 30.

Aide familiale: (032) 97 54 84.

SAIGNELÉGIÉRIER

Police cantonale: tél. (039) 51 11 07.

Préfecture: tél. (039) 51 11 81.

Hôpital et maternité: tél. (039) 51 13 01.

Ambulance Nufer, Le Noirmont, tél. (039) 53 11 87.

Médecins: Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. (039) 53 11 65.

Dr Bloudanis, Saignelégier, tél. (039) 51 12 84.

Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.

Service du feu: tél. (039) 51 17 51 (professionnel), 51 18 17 (privé) ou 51 12 30 (professionnel), 51 10 95 (privé).

Service d'aide familiale: tél. (039) 51 11 04.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Bureau régional de renseignements du Syndicat d'initiative et de Pro Jura: (039) 51 21 51.

LES BREULEUX



Dieu dans son infinie miséricorde a rappelé à Lui

Madame

Louis BOUVERAT

née Sylvine Donzé

décédée aujourd'hui, dans sa 86e année, après une longue maladie, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

Monsieur Louis Bouverat-Donzé, Les Breuleux;

Madame et Monsieur Alphonse Bilat-Bouverat, leurs enfants et petits-enfants, Le Noirmont et Sydney;

Monsieur et Madame Jean-Louis Bouverat-Papillon, leurs enfants et petite-fille, Les Breuleux et La Chaux-de-Fonds;

Les enfants et petits-enfants de feu Ali Donzé-Boillat;

Les enfants et petits-enfants de feu Arnold Bouverat-Jobin,

ainsi que les familles parentes et alliées, invitent à prier pour le repos de l'âme de leur chère épouse, maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine et marraine.

LES BREULEUX, le 27 juin 1977.

L'enterrement aura lieu aux Breuleux, le mercredi 29 juin, à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part pour les personnes involontairement oubliées.

En Union soviétique

Youri Orlov inculpé

Arrêté en février dernier, le dissident soviétique Youri Orlov a été inculpé de propagation de rumeurs antisoviétiques. Aux termes de l'article 190 du Code pénal, il encourt une peine de trois ans d'emprisonnement. Son épouse, Mme Irina Orlov, a déclaré que le KGB l'avait informée de cette inculpation lors d'un interrogatoire de deux heures, lundi matin, au quartier général de Lubyanka où elle avait été convoquée comme « témoin ».

Agé de 52 ans, M. Orlov a créé en mai 1976 un « Groupe d'Helsinki » chargé de surveiller l'application par l'Union soviétique des engagements pris à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Un autre membre du groupe, l'activiste juif Anatoly Tchatchransky, aurait été inculpé de trahison, inculpation passible de la peine de mort. L'inculpation retenue contre M. Orlov prévoit une peine inférieure à celle qui sanctionne le délit plus fréquemment retenu d'agitation antisoviétique. Un troisième membre du groupe, Alexandre Guinzbourg, a été arrêté une semaine avant M. Orlov.

Mme Orlov a déclaré aux correspondants de presse occidentaux qu'elle avait refusé de répondre aux questions du KGB. L'interrogatoire n'a pas porté sur les activités du « Groupe d'Helsinki » mais, selon Mme Orlov, il ne fait guère de doute que ce sont ses activités au sein du groupe qui ont valu son inculpation à son époux. Le groupe a diffusé plusieurs communiqués faisant état de violations des Droits de l'homme par les autorités soviétiques. Mme Orlov a déclaré à ses interrogateurs

qu'elle jugeait « immorales » les poursuites engagées contre son époux. (reuter)

Commerce menacé

► Suite de la 1^{re} page

Néanmoins, l'U.S. Steel peut rétorquer que la première, dès 1968, elle avait réclamé des droits de douane compensatoires et une récente décision de justice concernant la société « Zenith Radio » lui a donné de nouveaux motifs d'optimisme.

Dans cette affaire, le tribunal a statué que les avantages douaniers accordés par le gouvernement de Tokyo aux exportations du fabricant de télévision japonais étaient équivalents à des subventions. L'affaire est actuellement étudiée par la Cour d'appel et en cas de confirmation du premier jugement, le gouvernement américain devra frapper ces importations japonaises d'une taxe compensatoire. Mais le Trésor américain a pour règle de ne pas considérer les réductions de droits de douane à l'exportation comme des subventions.

L'an dernier le Japon a vendu 14,1 millions de tonnes d'acier (soit pour 10 milliards de francs) aux Etats-Unis.

USA: mise en garde à Israël

Le gouvernement américain a mis en garde hier Israël contre le principe selon lequel son occupation de la rive occidentale du Jourdain et de Gaza n'est pas négociable.

Le porte-parole du Département d'Etat, M. Hodding Carter, a donné lecture d'une longue déclaration exprimant le point de vue de « l'administration » dans son ensemble sur le Proche-Orient.

Ce document souligne que, dans l'optique américaine, « aucun terri-

toire y compris la rive occidentale du Jourdain ne doit être automatiquement exclu des questions à négocier ». Une telle exclusion, selon cette déclaration, serait en « contradiction avec le principe de négociations sans condition préalable. Elle ne serait pas conforme non plus à l'esprit de la résolution 342 du Conseil de sécurité qui doit constituer le cadre de ces négociations ».

La déclaration affirme dès son début que « des progrès vers une paix négociée au Proche-Orient sont essentiels cette année pour éviter de futurs désastres ».

Selon le gouvernement américain, le règlement de paix qui constitue le but recherché par les résolutions 242 de novembre 1967 et 338 d'octobre 1973 « exigera des deux camps des compromis difficiles. Nous ne demandons pas des concessions unilatérales ». (afp)

En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

● MADRID. — M. Suarez, premier ministre, et M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste espagnol, se sont entretenus, hier, pour la première fois depuis les élections législatives pour essayer de mettre au point un accord.

● VADUZ. — Le gouvernement liechtensteinois et les banques domiciliées dans la principauté ont signé une convention sur « les devoirs de diligence des banques ». C'est une « nouvelle preuve de notre solidarité active avec la Suisse », a déclaré le chef du gouvernement, M. Kieber.

● COLUMBIA. — Un détenu de 16 ans a reconnu avoir allumé dimanche l'incendie qui a fait 42 morts, dont 8 visiteurs, et 41 blessés dans la prison du Comté de Maury dans le Tennessee aux USA.

● DJIBOUTI. — Aux termes d'accords signés hier entre la France et Djibouti, Paris maintiendrait quelque 4000 soldats dans le territoire.

● NAPLES. — Un dirigeant de la société « Alfa Romeo » de Naples, M. Vittorio Fliik, 44 ans, a été blessé aux jambes par plusieurs coups de pistolet tirés par deux extrémistes de gauche.

● BARCELONE. — Une société secrète composée d'officiers militaires opposés au régime du général Franco, l'Union militaire démocratique (UMD), a ordonné sa propre dissolution.

● BELGRADE. — Faisant machine arrière, l'URSS a déclaré, hier, par la voix de son délégué, à Belgrade : « Dans deux ou trois jours, nous pourrions nous mettre d'accord sur les grandes lignes de l'ordre du jour de la Conférence sur la sécurité européenne ».

● SETE. — Un pétrolier littéralement coupé en deux par une explosion a coulé, hier soir, dans le port de Sète. On compte deux morts et une dizaine de blessés.

ACCUSATIONS CHINOISES

Le ministre des Affaires étrangères de la République populaire chinoise, M. Huang Hua, a accusé hier les Etats-Unis et l'Union soviétique d'aggraver l'acuité de la crise du Proche-Orient, et d'en compliquer l'éventuel règlement.

Selon l'agence Chine nouvelle, cette remarque a été faite lors d'un banquet offert à Pékin en l'honneur d'une délégation palestinienne présidée par Abou Jihad, membre influent du « Fatah ».

Cette délégation palestinienne est arrivée hier dans la capitale chinoise. (ap)

OPINION

NUCLÉAIRE...

► Suite de la 1^{re} page

Mais, quand j'observe ces événements, je me demande pourquoi les opposants n'organisent pas une marche sur « Beznau I » (1969) Beznau II » (1971) et « Muhleberg » (1972), les trois centrales nucléaires suisses qui fournissent actuellement 20 pour cent de l'énergie électrique que nous utilisons.

Pourquoi ne proposent-ils pas, histoire d'entrer en matière d'une manière plus tangible, que chacun réduise de 20 pour cent sa consommation d'électricité, pour démontrer qu'en attendant d'autres sources d'énergie, nous sommes à même de nous passer de celle en provenance des centrales nucléaires. On ne saurait tout avoir, multiplier l'usage de l'électricité, du grille-pain au poste TV en passant par l'industrie et l'éclairage public, et dans le même temps refuser la fabrication et l'approvisionnement en courant d'une manière diversifiée.

Les trois centrales nucléaires suisses produisent annuellement 1000 MW au total. Depuis leur mise en service, elles ont fourni au pays 40 milliards de kWh. La consommation annuelle totale d'électricité en Suisse est de 30 à 32 milliards de kWh.

Notre capacité hydro-électrique est pratiquement entièrement exploitée. Il suffit de voir à quels prodiges d'imagination l'électricité neuchâteloise a dû avoir recours pour créer son propre approvisionnement dans les Alpes parce que nos prédécesseurs, à force de tergiverser, n'ont pas pris le train à temps. Il nous en coûte beaucoup plus qu'ils n'ont économisé, évidemment.

Transposée au plan international, cette situation pourrait se répéter pour la Suisse avant peu.

Après avoir colonisé la planète, les Européens font présentement l'expérience de ce qu'il en coûte d'être colonisé sur le plan énergétique. Et encore, la facture n'est que financière, demain elle peut avoir un caractère politique beaucoup plus accentué.

Les USA connaissent aussi, chez eux, une opposition à la multiplication de centrales nucléaires. Ils n'en poursuivent pas moins leurs recherches et les constructions. En URSS, l'opposition aux décisions du pouvoir central n'étant pas possible, la construction de centrales s'y poursuit régulièrement.

Actuellement les centrales nucléaires soviétiques produisent 6000 MW par an, soit environ 60 pour cent de la puissance hydraulique installée en Suisse, pourtant leurs réserves hydrauliques sont encore immenses.

Mais ce sont les perspectives d'avenir qui sont intéressantes en URSS. L'objectif du 10^e plan quinquennal (1976-1980) est de porter à 20.000 MW la capacité de production d'électricité des centrales nucléaires.

Au terme des 11^e et 12^e plans, soit en 1990, la capacité de « l'électricité nucléaire » devrait être de 100.000 MW par an.

Gil BAILLOD

Durant le 10^e plan en cours, la production d'énergie électrique sera développée de 33 pour cent par rapport à 1975, la production de pétrole de 30 pour cent et celle du gaz naturel de 50 pour cent. L'URSS a ouvert un programme de livraison de 25 réacteurs nucléaires de 440 MW chacun à destination de ses colonies, l'Allemagne de l'Est, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie et la Roumanie.

Et pourtant l'URSS dispose de ressources pétrolières et de gaz naturel très considérables. Pourquoi, dans ces conditions d'indépendance totale, multiplier les centrales nucléaires ? Parce que le pétrole est une matière première qui va se raréfiant et qui, de ce fait, sera toujours plus chère.

Or, le pétrole est industriellement beaucoup plus utile dans les usines de transformation que dans les centrales thermiques électriques.

Et puis... arrivera bien un jour où l'Occident devra importer encore plus d'énergie et si la construction de centrales nucléaires est retardée voire limitée, cette importation n'en sera que plus massive. L'offre venant des centrales nucléaires de l'Est devra être prise en considération !

Sur ce point, la situation de fait dépasse déjà la fiction politico-économique, c'est pourquoi à l'Est on apprécie doublement les manifestations contre les centrales nucléaires en Europe.

L'un des grands problèmes posés par l'énergie nucléaire est celui de l'élimination des déchets. Ce stock constitue un danger permanent. La route tue 200.000 personnes par année dans des accidents. Le nucléaire n'en a jamais décimé autant, mais un accident nucléaire, contrairement à un accident de la route, serait payé pendant plusieurs générations.

Mais quelle est l'origine du stock des déchets ? Les Etats-Unis totalisent actuellement... 300.000 m³ de « déchets hautement radioactifs » d'origine militaire et moins de 10.000 m³ de déchets comparables d'origine civile. L'URSS en détient au moins autant dans un rapport de proportion identique.

Les sommes englouties à l'Est et à l'Ouest dans l'armement atomique, affectées à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire auraient probablement permis de résoudre le problème de l'approvisionnement énergétique de l'ensemble de la planète en produisant un stock de déchets radioactifs d'une importance très relative.

Elles auraient même permis d'exploiter des ressources énergétiques dépourvues de tout danger.

Les choses ne s'étant pas déroulées ainsi, force est de faire des choix pour l'avenir, mais des choix cohérents à partir de nos exigences personnelles en matière d'énergie... faute de quoi, dans quelques années, nous irons manifester parce que ces exigences ne pourront plus être satisfaites dans des conditions financières et politiques acceptables !

A Moscou EXPOSITION ANNULÉE

L'exposition que le peintre soviétique Ilya Glazounov s'appropriait à ouvrir à Moscou a été annulée à la dernière minute, a déclaré par téléphone aux correspondants de presse occidentaux, son épouse Nina. Les autorités soviétiques se sont en effet opposées à la présentation de son tableau « Le Mystère du vingtième siècle » que le peintre considère comme son oeuvre la plus importante.

M. Vladimir Popv, vice-ministre de la Culture, auquel « Le Mystère du vingtième siècle » a été présenté hier à la Maison des artistes, a expliqué au peintre qu'il ne pouvait figurer à l'exposition parce qu'il était trop triste et, aussi, parce que le Christ y est montré.

On y voit également Staline, Léline, Nikita Khrouchtchev dansant sur une fusée, Alexandre Soljenytine dans son uniforme de camp de travail et le tsar Nicolas II avec le corps ensanglanté de son fils Alexei. (reuter)

Aux Etats-Unis LA TOMBE D'UN EX-MARI DE LIZ TAYLOR PROFANÉE

Les restes du producteur de cinéma Mike Todd, qui trouva la mort en 1958 dans un accident d'avion, ont été enlevés du cimetière israélite de Waldheim (Illinois) par des inconnus qui ont détérioré son cercueil.

Les autorités ont été alertées par une femme venue se recueillir sur une tombe voisine et qui a constaté que la sépulture avait été violée.

Selon la police, il a fallu plusieurs heures de travail pour creuser le sol et atteindre la bière, ce qui semble exclure a priori une simple plaisanterie macabre.

Richard Todd, de son vrai nom Avrom Hirsch Goldbogen, a été le mari d'Elizabeth Taylor. Il était à l'apogée de sa carrière lorsqu'il a trouvé la mort avec trois autres personnes dans un accident d'avion survenu dans les Montagnes du Nouveau-Mexique. Il venait notamment de produire « Le Tour du monde en 80 jours », qui fut son plus grand succès. (ap)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

La face humaine

« Andrew Young est un traître à la cause de l'homme noir. Il est devenu un oncle Tom. »

C'est le maréchal Idi Amine Dada qui vient de qualifier de cette manière l'ambassadeur américain auprès des Nations Unies.

Tout cela parce que M. Andrew Young avait déclaré que le maréchal — qu'il avait comparé à Hitler — « devrait disparaître de la face du monde ».

On peut aimer ou pas le style fracassant du nouvel ambassadeur de M. Carter, mais le fait que le sanglant dictateur de l'Ouganda se soit senti obligé de lui répondre, par Radio-Kampala interposée, pour une simple interview accordée à « Playboy » témoigne de l'importance que, en très peu de temps, l'ambassadeur américain a acquise dans le continent noir.

On pose souvent la question : les déclarations de M. Andrew Young, si dérangeantes, sont-elles en accord avec la politique du président Carter ?

En fait, cela a relativement peu d'importance.

Ce qu'ont voulu M. Carter et la Trilatérale, c'est avoir aux Nations Unies un homme qui comprenne que le Verbe est roi et qui ait à l'égard de ce Verbe la même sensibilité que les Africains et les Arabes.

Du temps de M. Kissinger, ils s'étaient rendus compte durant le court passage de M. Moynihan dans la grande institution internationale de l'impact immense que pouvait avoir sur cette assemblée un orateur haut en couleur. Mais M. Moynihan était blanc et il allait à contre-courant.

Ce qu'il fallait aux Etats-Unis, c'était un Noir dans le vent, ouvert à toutes les théories, un sincère lanceur d'idées. Qu'il en jette de farfelues, d'irréalisables, de contradictoires, qu'importe ! Ce qui compte, c'est de voir les répercussions sur l'opinion publique internationale de ces idées.

Et du moment que M. Carter est, lui aussi, un homme ouvert, il se peut très bien qu'une de ces idées folles devienne la réalité de demain. Qui vit sans folie, n'est pas si sage qu'il croit !

Aujourd'hui, un simple gardien des Nations Unies salue M. Young en lui disant : « Salut Andy ! » au lieu de lui dire : « Bonjour, M. l'ambassadeur ».

Après le voyage de quelque 40.000 kilomètres qu'il a fait à travers l'Afrique, aucune critique ne lui a été adressée.

Bref, Andrew Young, c'est peut-être le représentant du capitalisme américain. Mais sa face humaine, généreuse. La seule qui peut lui permettre de gagner sa bataille idéologique contre le communisme.

Willy BRANDT

Ultime avertissement

► Suite de la 1^{re} page

même de révolte, fortement préjudiciables à eux-mêmes et à la communauté ecclésiastique. Quels qu'en soient les prétextes, cela constitue une blessure faite à l'Eglise... Nous supplions notre frère de se rendre compte de la rupture qu'il opère, de la désorientation qu'il provoque, de la division qu'il introduit, avec une très grave responsabilité.

» Nos prédécesseurs, à la discipline desquels il ose faire appel, n'auraient pas toléré aussi longtemps que nous l'avons fait avec patience, une désobéissance aussi obstinée que nuisible (...).

LE SIXIÈME CONSISTOIRE

Il y aura un an, le 24 juillet, que Mgr Lefebvre avait été suspendu « a divinis » par Paul VI. Le 11 septembre, le prélat était reçu par le Pape à Castel Gandolfo, mais l'entrevue ne permit pas un rapprochement. Lorsque Mgr Lefebvre est retourné à Rome le 6 juin dernier, ce ne fut pas pour rencontrer à nouveau le Pape, mais pour un véritable défi. Il prononça une conférence au Palais Pallavicini.

Les nouveaux cardinaux élevés par le Pape hier portent à 137 les effectifs du Sacré-Collège. C'était le sixième consistoire du règne de Paul VI, mais le moins important. Les

cinq nouveaux cardinaux sont un Américain, un Allemand, un Tchécoslovaque et deux Italiens, notamment Mgr Giovanni Benelli, prélat très proche de Paul VI, qui devrait être l'un des principaux candidats à sa succession. (ap)

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Festival de cinéma d'animation.
- 5 Invité de marque à la 25^e Braderie et Fête de la montre.
- 9 Motocycliste blessé à St-Aubin.
- 11 Chronis Holding : assemblée difficile.
- 14 Du nouveau à la Fédération suisse de bob.
- 18 HC La Chaux-de-Fonds : des problèmes mais des espoirs.
- 19 L'actualité en photos.
- 20 Programmes radio, TV.

Prévisions météorologiques

Le temps sera généralement ensoleillé.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,45.

LE TEMPS EN EUROPE

Voici les températures relevées hier :

Zurich, très nuageux, 16 degrés ; Bâle, très nuageux, 16 ; Berne, nuageux, 15 ; Genève, peu nuageux, 18 ; Sion, serein, 20 ; Locarno, serein, 24 ; Saentis, nuageux, — 1 ; Paris, très nuageux, 20 ; Londres, très nuageux, 18 ; Innsbruck, très nuageux, 14 ; Vienne, nuageux, 20 ; Moscou, très nuageux, 23 ; Budapest, très nuageux, 16 ; Rome, peu nuageux, 26 ; Milan, peu nuageux, 26 ; Nice, serein, 25 ; Barcelone, nuageux, 23 ; Madrid, peu nuageux, 29 ; Lisbonne, peu nuageux, 28. (ats)